



Rapport chiffres

2018

Renouer avec
les droits
humains



Table des matières

1	Avant-propos	3
2	Pourquoi un rapport chiffres ?	4
2.1	<i>Vocabulaire</i>	5
3	Signalements	7
3.1	<i>Introduction</i>	7
3.2	<i>Signalements désagrégés par genre</i>	13
4	Dossiers	14
4.1	<i>Analyse des nouveaux dossiers par domaine</i>	14
4.2	<i>Lieu des faits</i>	20
4.3	<i>Dossiers désagrégés par genre</i>	23
5	Analyse des nouveaux dossiers par domaine	24
5.1	<i>Emploi : 510 dossiers.....</i>	24
5.2	<i>Biens et services : 614 dossiers.....</i>	26
5.3	<i>Enseignement : 292 dossiers</i>	32
5.4	<i>Protection sociale : 23 dossiers</i>	34
5.5	<i>Vie en société : 174 dossiers.....</i>	35
5.6	<i>Activités diverses : 130 dossiers</i>	38
5.7	<i>Médias/internet : 332 dossiers</i>	40
5.8	<i>Police et justice : 72 dossiers.....</i>	43
6	Analyse des nouveaux dossiers par critère de discrimination	46
6.1	<i>Critères dits "raciaux" : 866 dossiers.....</i>	46
6.1.1	<i>Antisémitisme et négationnisme</i>	47
6.1.2	<i>Populations Roms et Gens du voyage</i>	50
6.2	<i>Handicap : 604 dossiers</i>	52
6.3	<i>Convictions religieuses ou philosophiques : 307 dossiers.....</i>	54
6.4	<i>Âge : 152 dossiers</i>	57
6.5	<i>Fortune : 160 dossiers</i>	59
6.6	<i>État de santé : 153 dossiers</i>	61
6.7	<i>Orientation sexuelle : 125 dossiers</i>	63
7	Comportements interdits.....	64
7.1	<i>Discours de haine</i>	66

7.2	<i>Actes de haine</i>	67
8	Entités fédérées	68
8.1	<i>Fédéral</i>	68
8.1.1	Emploi dans la fonction publique fédérale : 40 dossiers	68
8.1.2	Transports en commun (SNCB/INFRABEL/SNCB-HOLDING) : 14 dossiers.....	68
8.1.3	Police et Justice : 72 dossiers.....	69
8.1.4	Protection sociale : 23 dossiers	69
8.2	<i>Wallonie</i>	69
8.2.1	Emploi dans l'administration publique wallonne : 4 dossiers	69
8.2.2	Emploi en Wallonie : 101 dossiers.....	69
8.2.3	Logement en Wallonie : 71 dossiers.....	70
8.2.4	Transports en commun (TEC) : 4 dossiers	71
8.3	<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	71
8.3.1	Emploi dans l'administration publique bruxelloise : 24 dossiers	71
8.3.2	Emploi en Région de Bruxelles-Capitale : 184 dossiers	72
8.3.3	Logement en Région de Bruxelles-Capitale : 59 dossiers	72
8.3.4	Transports en commun (STIB) : 6 dossiers	73
8.4	<i>Communauté/Région flamande</i>	73
8.4.1	Emploi dans l'administration : 14 dossiers	73
8.4.2	Emploi en Flandre : 178 dossiers	74
8.4.3	Logement en Flandre : 133 dossiers.....	75
8.4.4	Enseignement en Flandre : 87 dossiers	75
8.4.5	Transports en commun (De Lijn) : 12 dossiers	76
8.5	<i>Fédération Wallonie-Bruxelles</i>	77
8.5.1	Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : 181 dossiers.....	77
8.5.2	Emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 15 dossiers.....	77
8.6	<i>Communauté germanophone</i>	78
8.6.1	Enseignement en communauté germanophone : 1 dossier.....	78
9	Dossiers judiciaires	79
10	Accompagnement et formation	82
10.1	<i>eDiv</i>	85
11	Avis & recommandations	86
12	Communication (sites web & réseaux sociaux)	87
12.1	<i>Fréquentations du site internet unia.be</i>	87
12.2	<i>LeChoixEgalite.be – KiesGelijkeKansen.be</i>	88
12.3	<i>Facebook & Twitter</i>	88

1 Avant-propos

Ce rapport chiffres 2018 donne un aperçu du travail quotidien d'Unia et de sa structure. Au fil des ans, Unia s'est spécialisé dans diverses matières :

1. Il traite les signalements et les dossiers individuels relatifs à des situations de discrimination ;
2. Il organise des campagnes d'information et de sensibilisation et propose un accompagnement et des formations aux personnes ou aux organisations qui veulent mener une politique de diversité.
3. Il mène des recherches et des études scientifiques sur les discriminations sur le lieu de travail, à l'école, dans le logement, ... Avec nos publications et nos statistiques, nous informons les autorités publiques, le monde académique et un grand nombre d'instances spécialisées à propos des questions relatives aux discriminations et à la diversité.
4. Il formule, d'initiative ou à la demande, des avis et des recommandations destinés aux pouvoirs publics et à des organisations.

Ce rapport explique et résume, sous forme de statistiques, comment Unia intègre trois des quatre volets d'action dans sa structure et l'organisation de son travail. Il se distingue toutefois du rapport annuel 2018 et ces deux rapports devraient être lus en parallèle dans la mesure où ils se complètent. L'un ayant une visée plus qualitative, avec nos recommandations, notre plan stratégique, nos actions au niveau local et international, ainsi que de nombreux exemples liés à notre champ de compétences. L'autre se concentre sur les aspects quantitatifs, reprenant et analysant en détail les tendances observées au niveau du premier métier principalement. Il reprend également des données relatives aux actions judiciaires, à nos actions d'information, de sensibilisation et de formation.

Les études et recherches menées ou commanditées par Unia ne seront pas présentées dans ce rapport, mais peuvent être consultées sur [notre site web, www.unia.be](http://www.unia.be).

Unia produit également des rapports régionaux qui montrent en détail comment nous travaillons avec nos points de contact locaux au niveau des 13 agglomérations en Flandre, ces rapports sont également disponibles sur notre site web.

Il convient toutefois de citer les limites méthodologiques de cet exercice qui ne regroupe que les chiffres d'Unia et n'a pas pour vocation d'être représentatif des diverses facettes du phénomène discriminatoire en Belgique.

2 Pourquoi un rapport chiffres ?

Une des missions légales d'Unia est de traiter des " signalements individuels ". Toute personne peut donc s'adresser à Unia pour lui soumettre un signalement, une demande d'intervention, une observation ou toute autre interpellation se rapportant à la législation antiracisme, antidiscrimination et négationnisme, ainsi qu'aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, tels que prévus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD).

Unia est légalement compétent pour traiter :

- les **discriminations**, en ce compris les discriminations directes et indirectes, les injonctions de discriminer et le harcèlement, directement liés aux critères spécifiés dans la législation antidiscrimination (voir vocabulaire) ; dans le cas du handicap, cela inclut aussi le défaut d'aménagement raisonnable ;
- les **discours de haine** (expression publique de haine : incitation à la haine, à la discrimination, à la violence ou à la ségrégation). Cela inclut la "cyberhaine" (discours de haine sur Internet).
- les **délits de haine** motivés par l'hostilité à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé par les législations antidiscrimination et antiracisme.

Lorsqu'Unia s'estime compétent pour traiter un signalement et que le requérant demande une intervention ou un avis individuel, il donne lieu à l'ouverture d'un "dossier individuel". Notons qu'un signalement ou un dossier peut concerner un seul critère de discrimination ou plusieurs de ces critères.

Par ailleurs, Unia est tenu légalement de publier un rapport annuel au sujet de ses activités. Nous le faisons au moyen du rapport annuel et de ce rapport chiffres détaillé.

2.1 Vocabulaire

Signalements

Ce terme recouvre toutes les prises de contact avec Unia et ses points de contacts locaux dans le cadre des compétences définies à l'article 6 de l'accord de coopération (M.B. du 5/03/2014). Il s'agit de signalements de victimes présumées de discrimination, de délits ou de messages de haine, mais aussi de témoignages, de questions ou d'inquiétudes de tiers ou encore de questions de personnes ou d'organisations qui souhaitent éviter toute discrimination dans une situation concrète. Les signalements peuvent aussi avoir trait aux droits des personnes handicapées tel que prévu par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006.

Dossiers

Unia ouvre un dossier lorsque (I) le signalement renvoie à un motif de discrimination pour lequel Unia est compétent ou qui a trait aux droits des personnes handicapées et (II) l'auteur du signalement attend un avis concret ou une autre intervention. La notion de " dossier " n'a donc pas nécessairement à voir avec la gravité et le caractère prouvé ou non des faits. Plusieurs signalements concernant les mêmes faits sont en principe regroupés dans un même dossier. Unia peut également ouvrir un dossier de sa propre initiative (autosaisine).

Domaines sociétaux

C'est le contexte dans lequel les faits signalés se déroulent. Les domaines coïncident en grande partie avec le champ d'application matériel des lois, des décrets et des ordonnances antidiscrimination et antiracisme (emploi, biens et services, enseignement...). Mais ce rapport fait en outre état de catégories spécifiques : déclarations dans les médias et sur Internet, incidents dans un lieu public (vie en société) et signalements à l'encontre de la police, de la justice ou en lien avec le monde carcéral.

Critères de discrimination

Ce sont les critères protégés par la législation antidiscrimination (lois fédérales, décrets et ordonnances¹). Conformément à l'article 3 de l'accord de coopération, les missions légales d'Unia ont trait à tous ces critères protégés (ainsi qu'aux droits des personnes handicapées tel que prévu par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006), à l'exception du sexe (critère pour lequel l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et la Genderkamer en Région flamande sont compétents) et de la langue (critère pour lequel un organisme public compétent n'a pas encore été désigné).

Ces critères dits "protégés" sont donc la nationalité, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état de santé actuel ou futur, la conviction religieuse ou philosophique, la naissance, la caractéristique physique ou génétique, les convictions politiques, les convictions syndicales et l'état civil ou l'origine sociale.

Notons que les critères de discrimination de couleur de peau, ascendance, nationalité et origine nationale ou ethnique sont repris dans ce rapport sous le terme générique "critères dits raciaux".

¹ Ces textes peuvent être consultés sur le site www.unia.be, à la rubrique Législation (voir "Lexique discrimination").

Discrimination

Ce terme recouvre la discrimination directe, la discrimination indirecte, l'injonction de discriminer et le harcèlement, ainsi que le refus d'aménagements raisonnables en faveur d'une personne handicapée. Dans leur champ d'application respectif, ces comportements sont interdits par les lois, les décrets et les ordonnances antidiscrimination et antiracisme.

Aménagement raisonnable

Un aménagement raisonnable est une mesure concrète permettant de neutraliser, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne handicapée à la vie en société. L'aménagement raisonnable répond à un problème individuel, ce qui le distingue de l'accessibilité. En d'autres termes, chaque situation fait l'objet d'une évaluation individuelle afin de trouver une solution à un obstacle handicapant auquel est confrontée une personne dans le cadre de sa vie quotidienne. Par la suite, toutefois, il est fort probable – et même souhaitable – que cet aménagement profite à tous.

Délits de haine

Ce sont les délits pour lesquels il existe une possibilité d'aggravation de la peine lorsqu'un des mobiles est la haine, le mépris ou l'hostilité à l'égard d'une personne en raison de son origine, de son ascendance, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé.

Discours de haine

Unia inclut ici tous les propos d'incitation à la discrimination, à la haine, à la violence ou à la ségrégation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé. Il peut donc s'agir de propos racistes, islamophobes, homophobes, antisémites, négationnistes... qui sont condamnables au regard de la loi, et non de propos qui, malgré leur caractère choquant ou blessant, relèvent du droit fondamental à la liberté d'expression.

Autosaisine

Unia décide d'ouvrir un dossier de sa propre initiative.



Remarque importante sur la valeur « n » dans les tableaux et graphiques

Étant donné qu'un même dossier ou signalement peut avoir trait à plusieurs critères de discrimination, la valeur « n » de certains tableaux et graphiques sera plus élevée que le nombre effectif de dossiers ou de signalements.

3 Signalements

3.1 Introduction

En 2018, Unia a reçu **7 489 signalements** relatifs à des faits présumés de discrimination, messages et délits de haine. Cela représente une augmentation de 13,5% par rapport à 2017, et de 49,1% par rapport à la moyenne des 5 dernières années, ce qui correspond aussi à un doublement du nombre de saisines entre 2013 et 2018. Il s'agit, à l'exception de quelques années, d'une constante depuis la création d'Unia, mais cela ne signifie pas nécessairement que les cas de discrimination sont en augmentation en Belgique. Nous pouvons expliquer cette augmentation par plusieurs facteurs : la notoriété d'Unia augmente d'année en année grâce à ses actions de sensibilisation, ses campagnes d'information, son travail au niveau local et enfin, son travail de partenariat avec les pouvoirs publics, mais également avec des associations de terrain, ... En 2014, Unia devient une institution interfédérale et accueille désormais les *Meldpunten Discriminatie* créés par le décret flamand sur l'égalité des chances et l'égalité de traitement. À la même période, Unia développe son ancrage au niveau wallon via ses points de contact répartis au niveau des quatre bassins de vie. Enfin, Unia s'est doté en 2017 d'un outil de traitement des données plus détaillé qui permet un rapportage plus précis et plus complet.

Lorsque l'on regarde la répartition des ouvertures de signalements par mois, c'est durant les mois de septembre et d'octobre qu'Unia a ouvert le plus de signalements (839 pour septembre et 834 en octobre). La rentrée des classes est la période où les signalements dans le domaine Enseignement sont les plus nombreux (17% du total annuel pour ce domaine). C'est également à cette période qu'Unia a lancé le concours #DonneMoi1Minute dans les écoles.

Dans le domaine des médias, c'est en avril que nous avons ouvert le plus de signalements (222), dont une grande partie avait trait à la campagne électorale du parti Islam aux élections communales. Cette campagne a provoqué la réaction de 157 citoyens qui nous ont contactés à ce sujet. Puis en octobre, dans le même registre, nous avons enregistré 31 signalements relatifs à la liste Vlaams Belang de Ninove (Forza Ninove). Il s'agissait de propos tenus sur Facebook par Guy D'haeseleer, ainsi que des photos de saluts des saluts qui présentent toutes les caractéristiques de la gestuelle nazie effectués par des partisans fêtant la victoire du parti. Dans les autres domaines, la répartition mensuelle des signalements ouverts est plus homogène.

Les auteurs des signalements sont à 56,3% néerlandophones, 41,1% francophones, 0,2% germanophones, 0,2% en langue des signes de Belgique francophone, 0,1% en langue des signes néerlandaise et 0,1% dans une autre langue. 50,7% de ces signalements émanent d'hommes, 42,6% de femmes et 6,6% d'asbl ou autres organisations. 43% des signalements concernent des demandes d'assistance, 34,4% sont des signalements simples (sans demande d'intervention), 21,3% sont des demandes d'informations et 1,3% des autosaisines.

Les domaines

Les domaines principalement concernés par les signalements sont ceux des catégories biens et services (24%), emploi (21,8%), médias/Internet (15,8%), enseignement (10%) et vie en société (7,9%). Enfin, sur les 5 dernières années, quatre domaines se démarquent avec une augmentation significative, à savoir les biens et services (+73,7%), l'emploi (+62,7%), l'enseignement (+89,6%) et les activités diverses (+84,3%).

Les critères

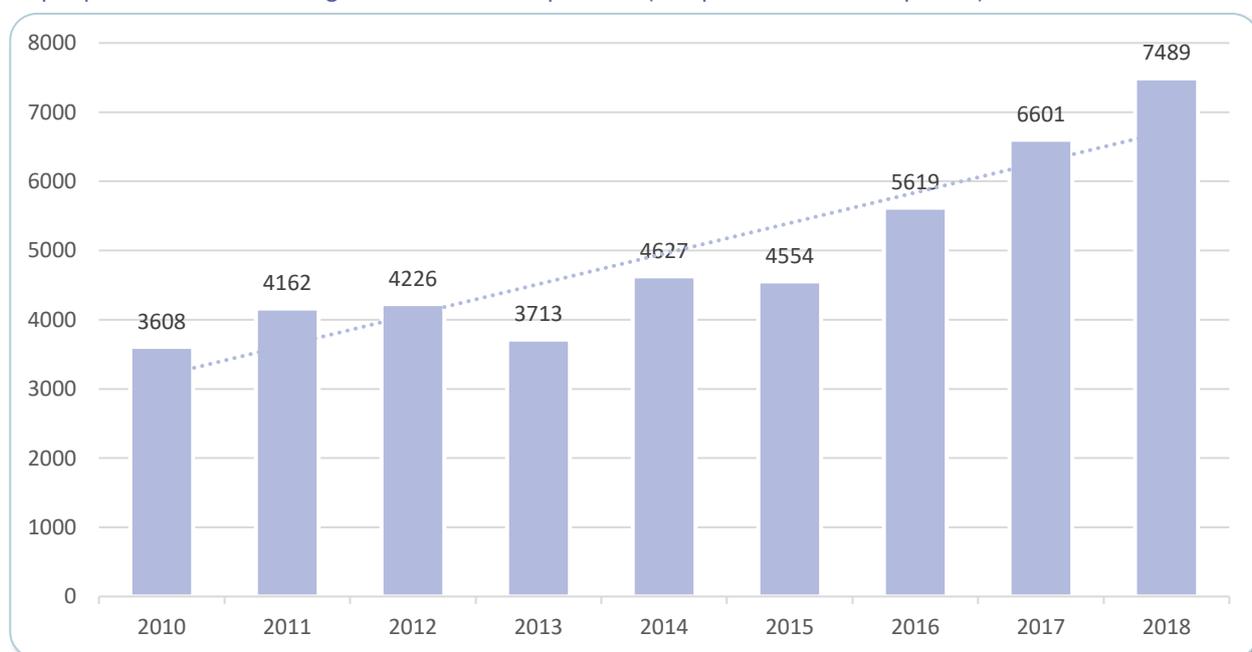
Les critères principalement concernés en 2018 sont les critères dits "raciaux" (25%), le handicap (15,2%), la conviction religieuse ou philosophique (8,4%) et l'âge (5,1%).



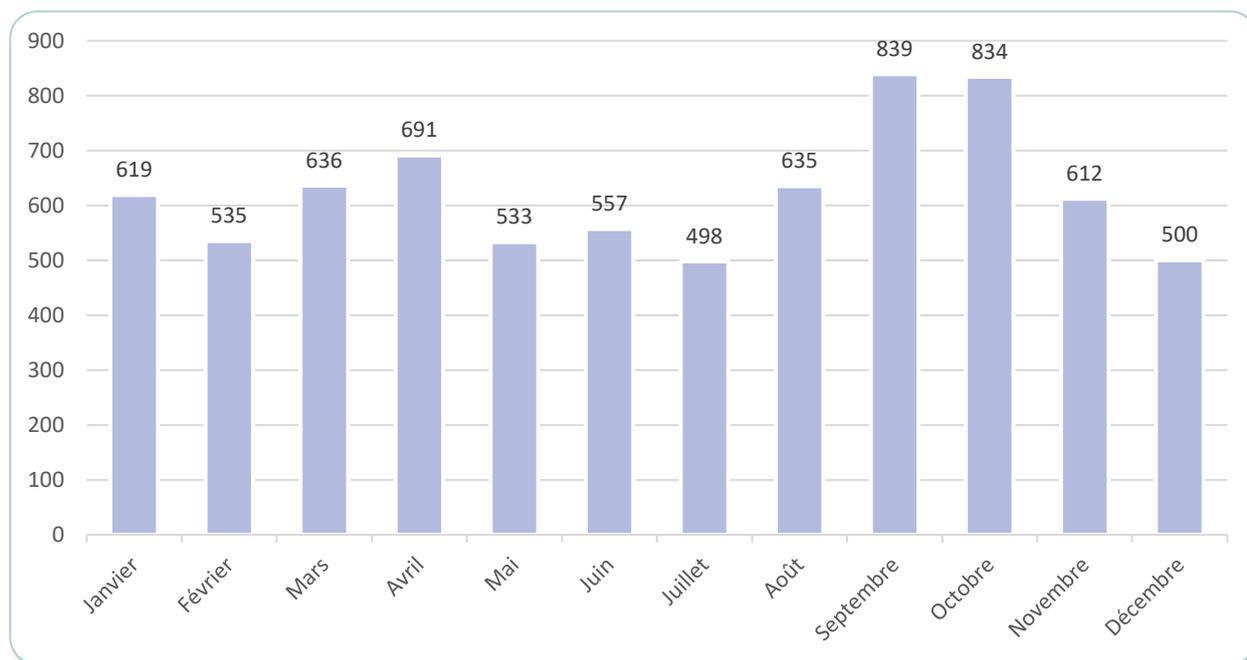
Remarque méthodologique

La plupart des personnes qui nous saisissent sont des personnes qui s'estiment personnellement discriminées ou des témoins directs de faits de discrimination. Toutefois, dans certains domaines comme dans celui des *Médias/Internet*, les signalements émanent aussi de personnes ou organismes qui se disent choqués par des propos, interviews, tweets, sans être directement concernés ou impliqués dans les faits.

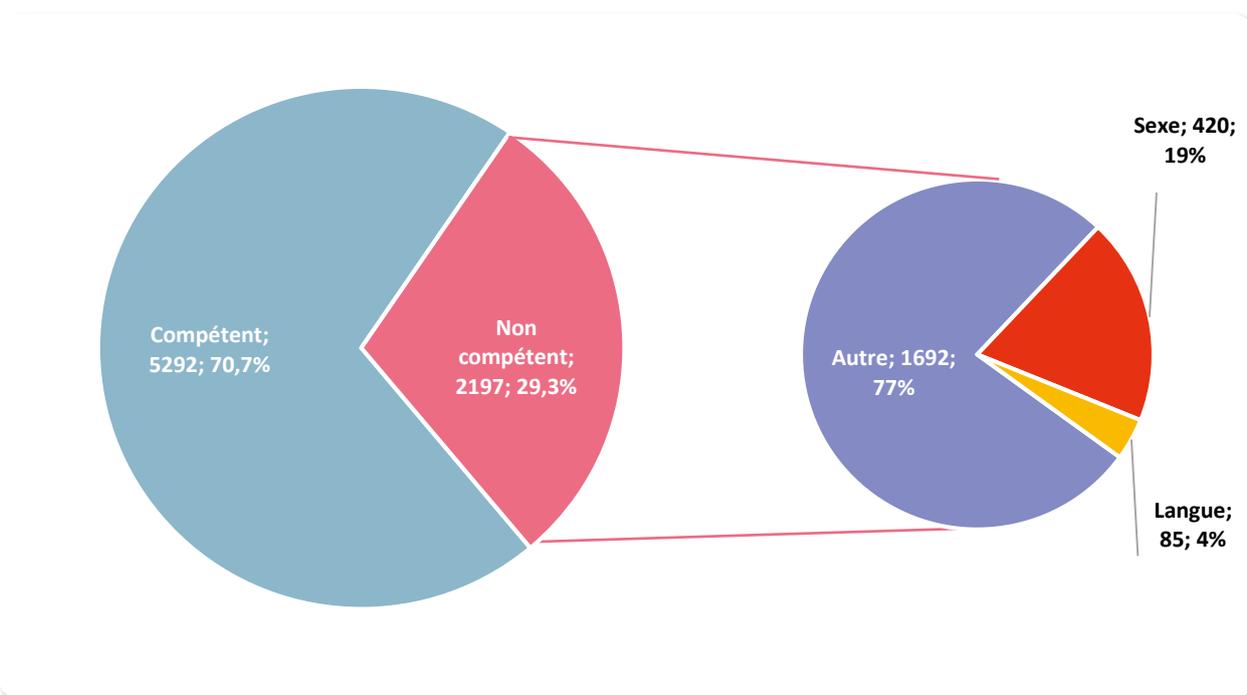
Graphique 1 : Évolution des signalements ouverts par Unia (compétent et non compétent) 2010-2018



Graphique 2 : Évolution des signalements ouverts par Unia en 2018 (compétent et non compétent) par mois

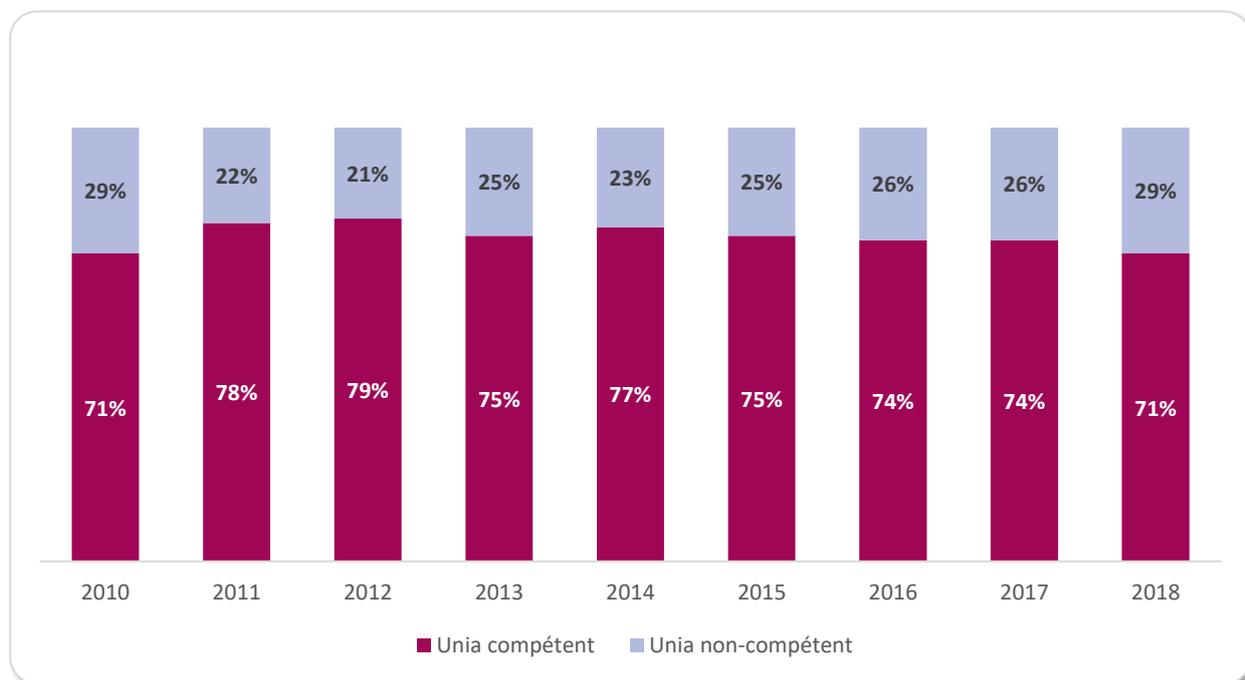


Graphique 3 : Total des signalements 2018 "Unia compétent et non compétent"

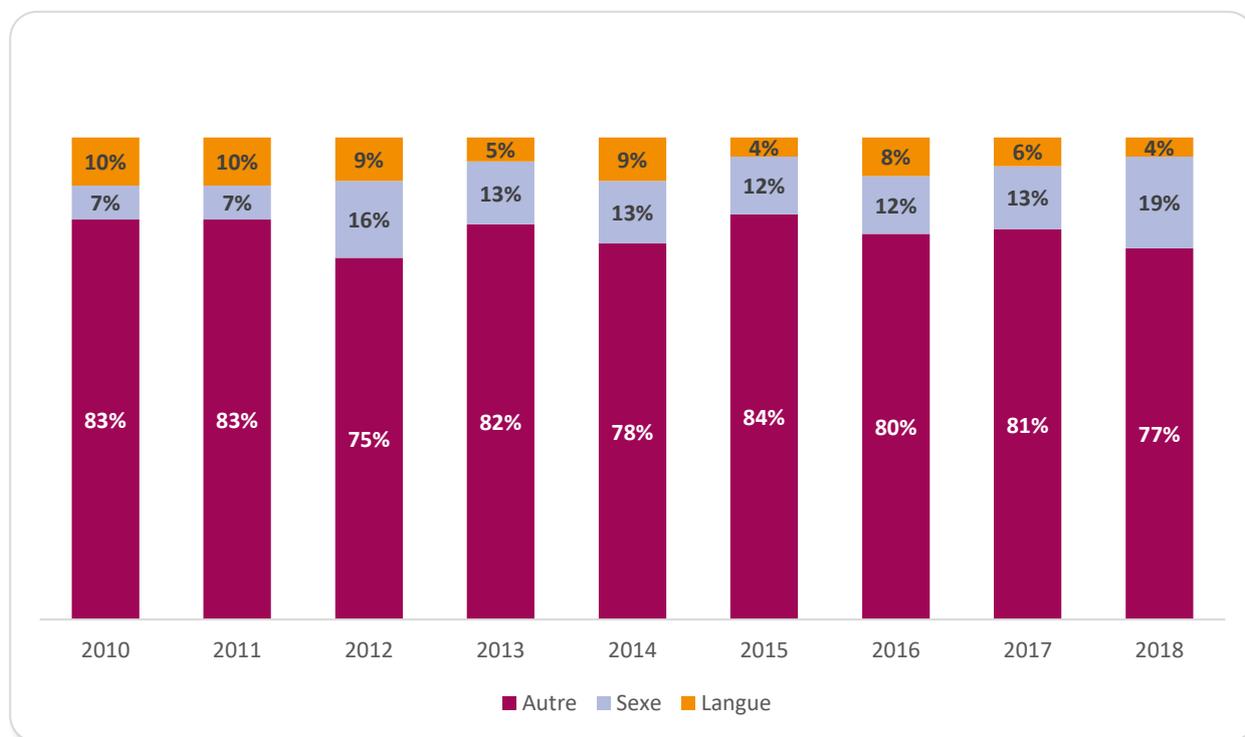


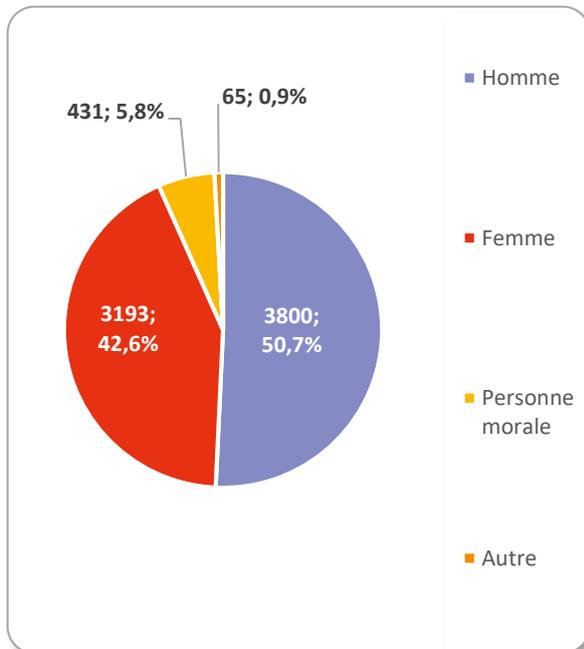
Ce graphique met en évidence le nombre de signalements pour lesquels Unia ne peut intervenir compte tenu du champ d'application des législations antidiscrimination. Parmi les signalements liés au critère protégé "sexe" (573 signalements), 420 d'entre eux n'avaient aucun lien avec notre champ de compétence et ont été réorientés vers l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Notons également que le nombre de signalements ouverts concernant ce critère a augmenté de manière considérable en 2018 et atteint désormais 19% des signalements "Unia non-compétent".

Graphique 4 : Proportion des signalements ouvert par Unia selon la compétence de 2010 à 2018

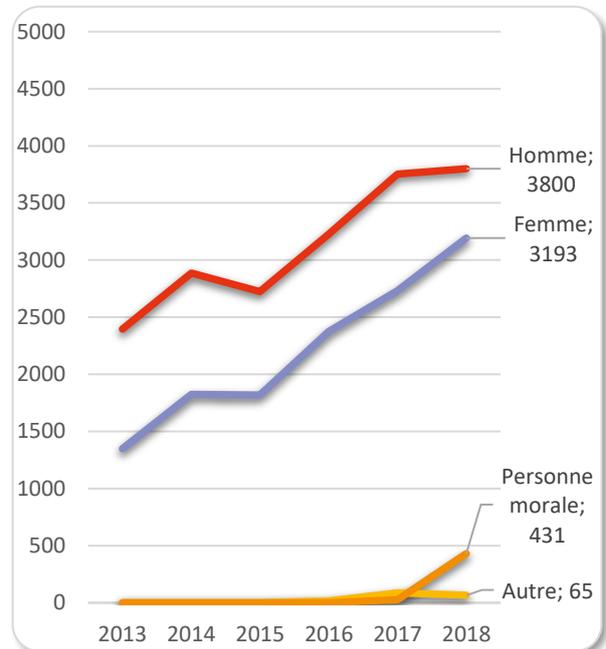


Graphique 5 : Proportion des signalements "non-compétents" ouverts par Unia de 2010 à 2018

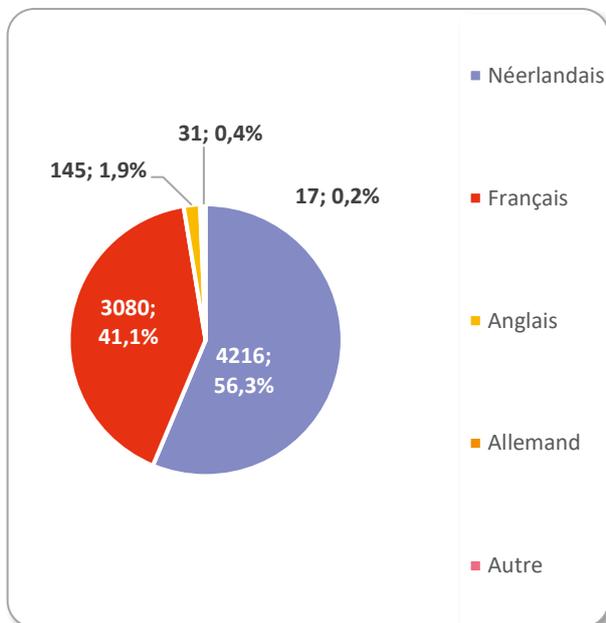


Graphique 6 : Genre de l'auteur du signalement²

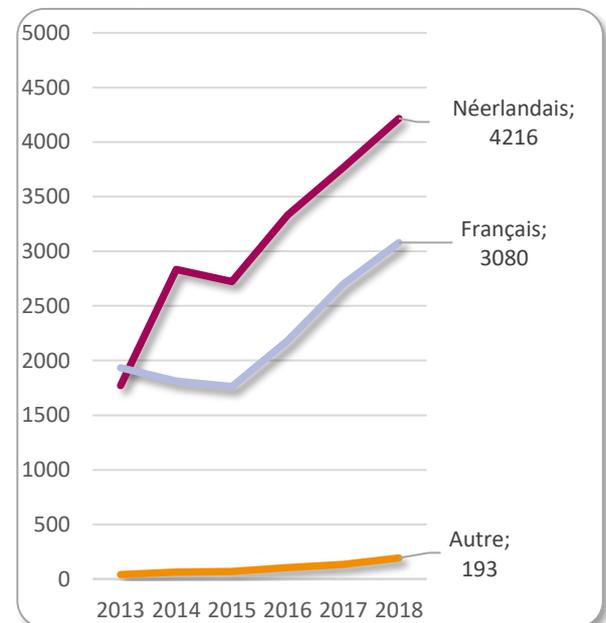
Graphique 7 : Évolution du nombre de signalements selon le genre du requérant depuis 2013



Graphique 8 : langue de l'auteur du signalement (n=7 489) :

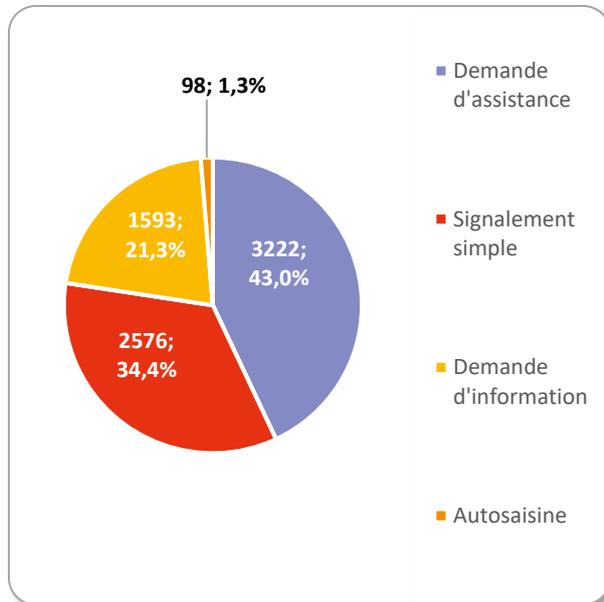


Graphique 9 : Évolution du nombre de signalements selon la langue du requérant depuis 2013

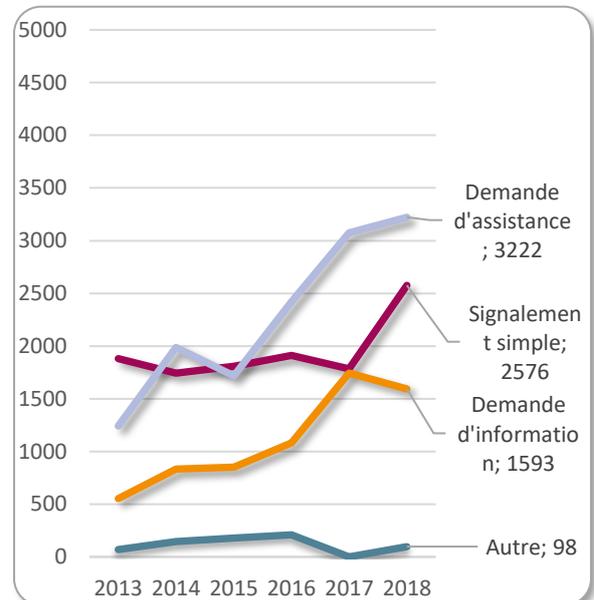


² " Autre " : la personne qui nous contacte ne s'auto-identifie pas en tant que femme, homme ou personne morale.

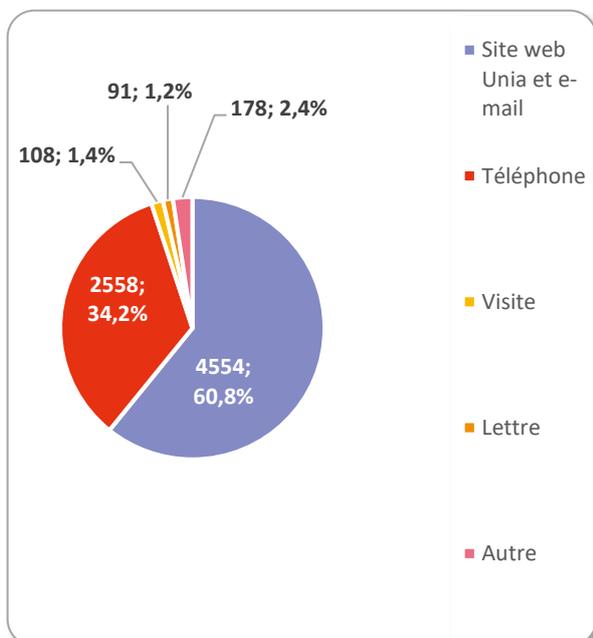
Graphique 10 : Type de signalement (n=7 489)



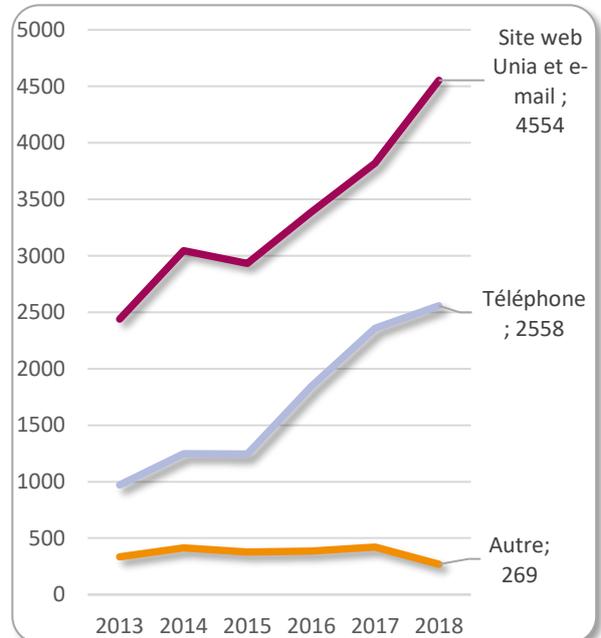
Graphique 11 : Évolution du type de signalement depuis 2013



Graphique 12 : Mode de prise de contact (n=7 489)



Graphique 13 : Évolution du mode de prise de contact depuis 2013



3.2 Signalements désagrégés par genre

Tableau 1 : Nouveaux signalements ouverts en 2018 selon le genre du requérant – par domaine

	Homme	Femme	Autre ³	Personne morale	Total
Biens et services	845	824	12	120	1 801
Travail et emploi	838	731	6	54	1 629
Médias	767	318	17	79	1 181
Enseignement	223	486	2	36	747
Vie en société	303	229	7	52	591
Activités diverses	189	127	3	33	352
Police et justice	138	100	4	20	262
Protection sociale	66	65	1	5	137
Autre/pas clair	431	313	13	32	789
Total	3 800	3 193	65	431	7 489

Tableau 2 : Nouveaux signalements ouverts en 2018 selon le genre du requérant – par critère

	Homme	Femme	Autre ⁴	Personne morale	Total
Critères dits "raciaux"	1 116	879	11	127	2 133
Handicap	528	707	4	61	1 300
Conviction religieuse ou philosophique	308	354	5	50	717
Age	253	163	1	16	433
Fortune	139	218	2	34	393
Etat de santé	182	190	4	6	382
Orientation sexuelle	186	66	7	19	278
Autres critères (compétent)	209	193	4	26	432
Unia non compétent	1 336	939	36	161	2 472
Total	4 257	3 709	74	500	8 540

³ La personne qui nous contacte ne s'auto-identifie pas en tant que femme, homme ou personne morale.

⁴ Idem

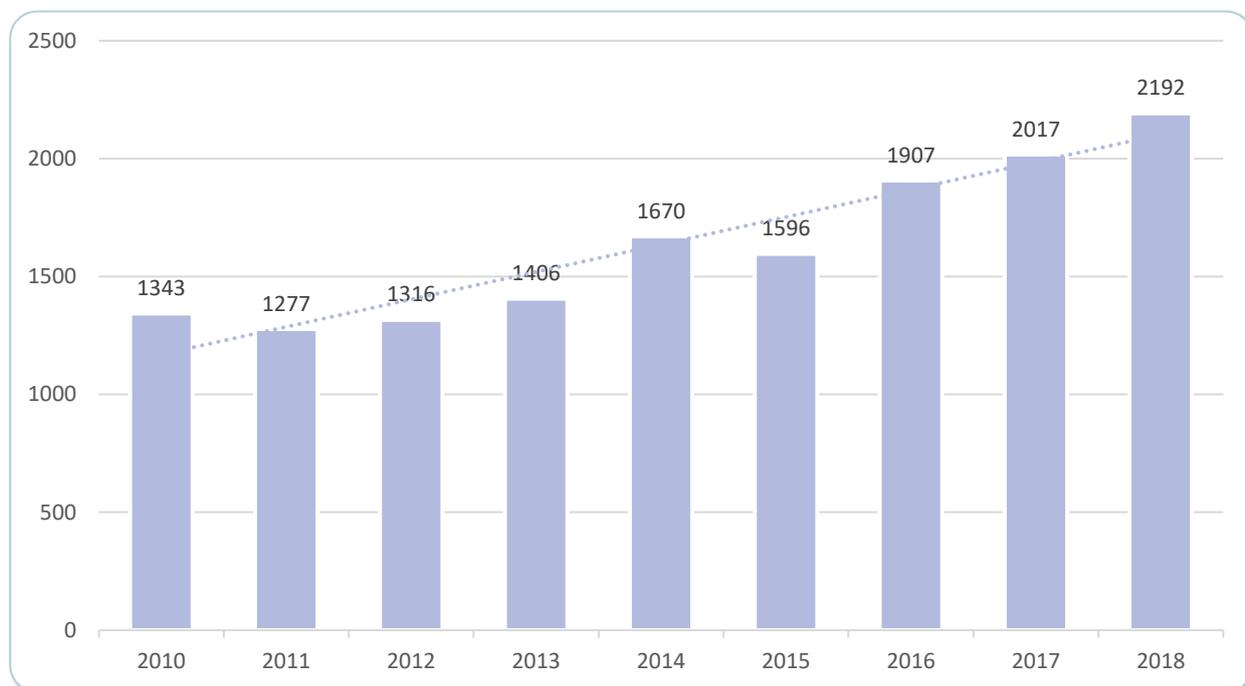
4 Dossiers

4.1 Analyse des nouveaux dossiers par domaine

Aperçu général

En 2018, Unia a ouvert **2 192 nouveaux dossiers individuels**, soit une augmentation de 8,7% par rapport à 2017. L'augmentation par rapport à la moyenne annuelle des 5 dernières années est de 27,6%.

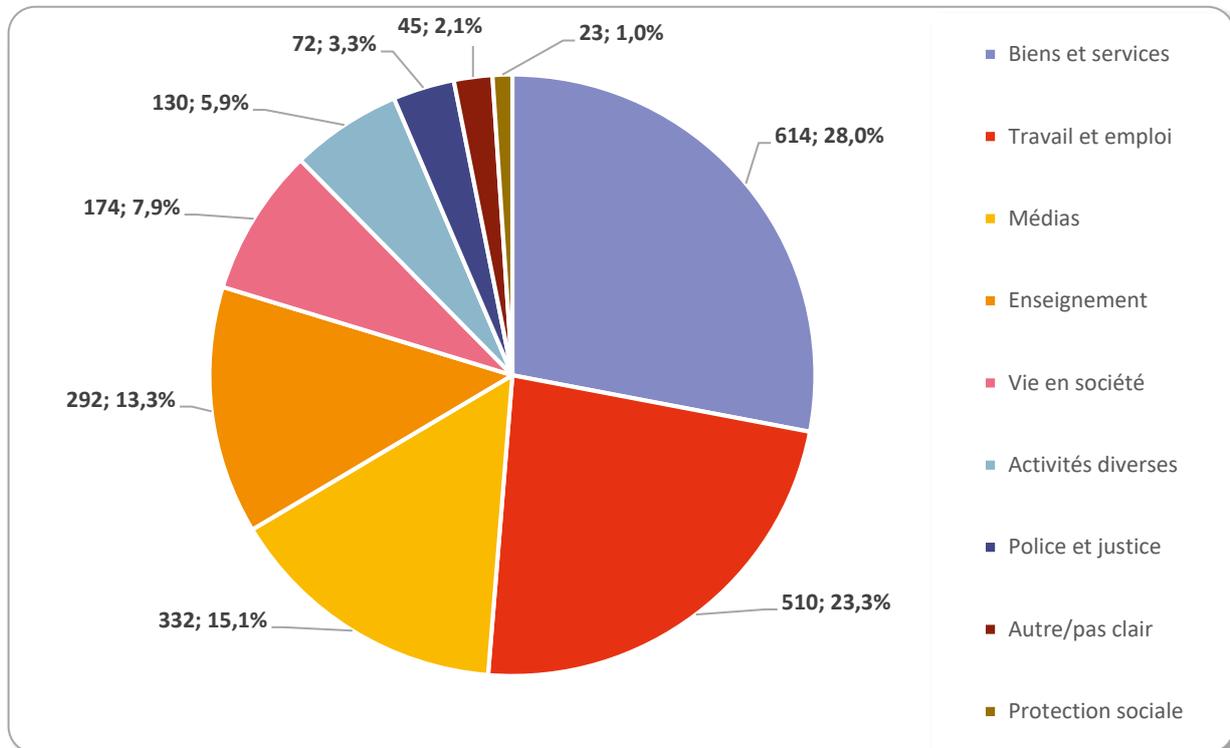
Graphique 14 : Évolution des dossiers ouverts par Unia (compétent) 2010-2018



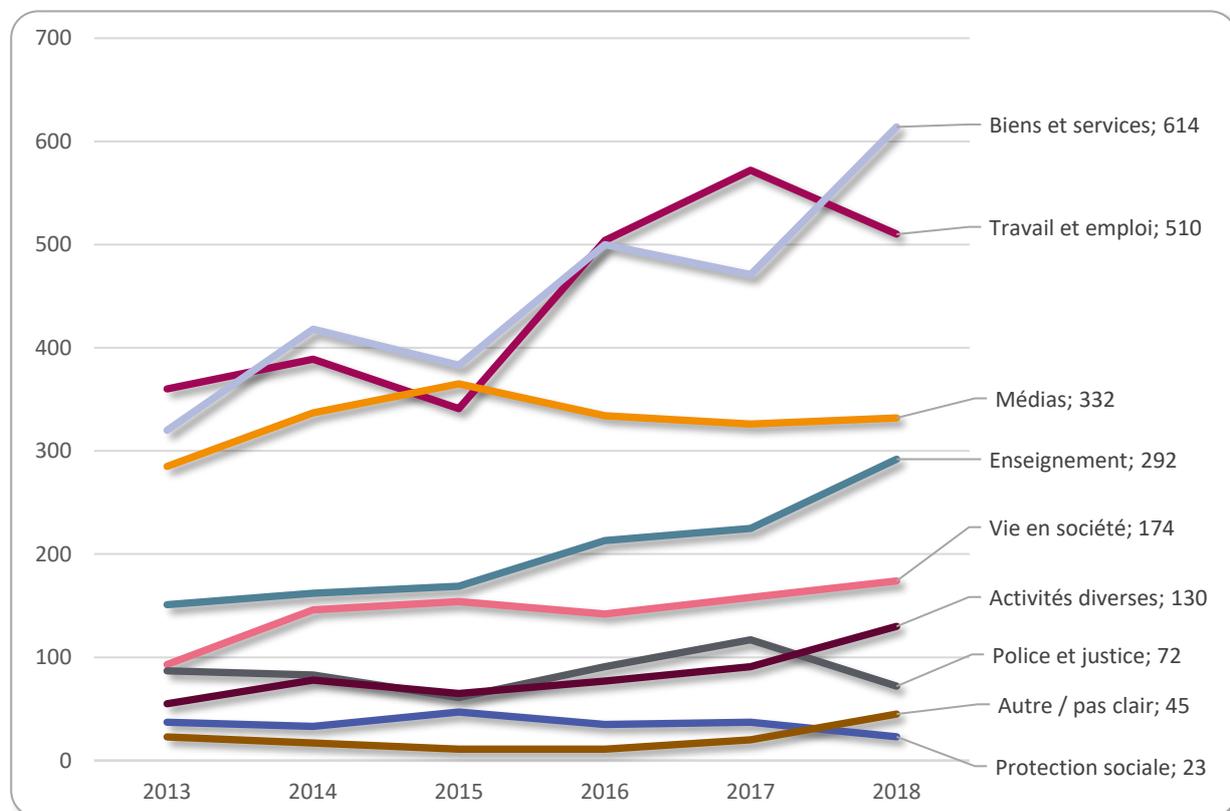
Au niveau des domaines

Les biens et services connaissent une augmentation significative (+30,4%), de même que l'enseignement (+28,9%). L'augmentation est d'autant plus significative qu'elle se vérifie dans la durée (+46,7% pour les biens et services, +58,7% pour l'enseignement par rapport à la moyenne des 5 dernières années, alors que l'augmentation globale des dossiers sur cette même période atteint 27,5%). 2018 connaît également une augmentation significative des dossiers activités diverses (+42,9% principalement liés à la sphère socioculturelle par rapport à 2017).

Graphique 15 : Nouveaux dossiers par domaine (n=2 192)



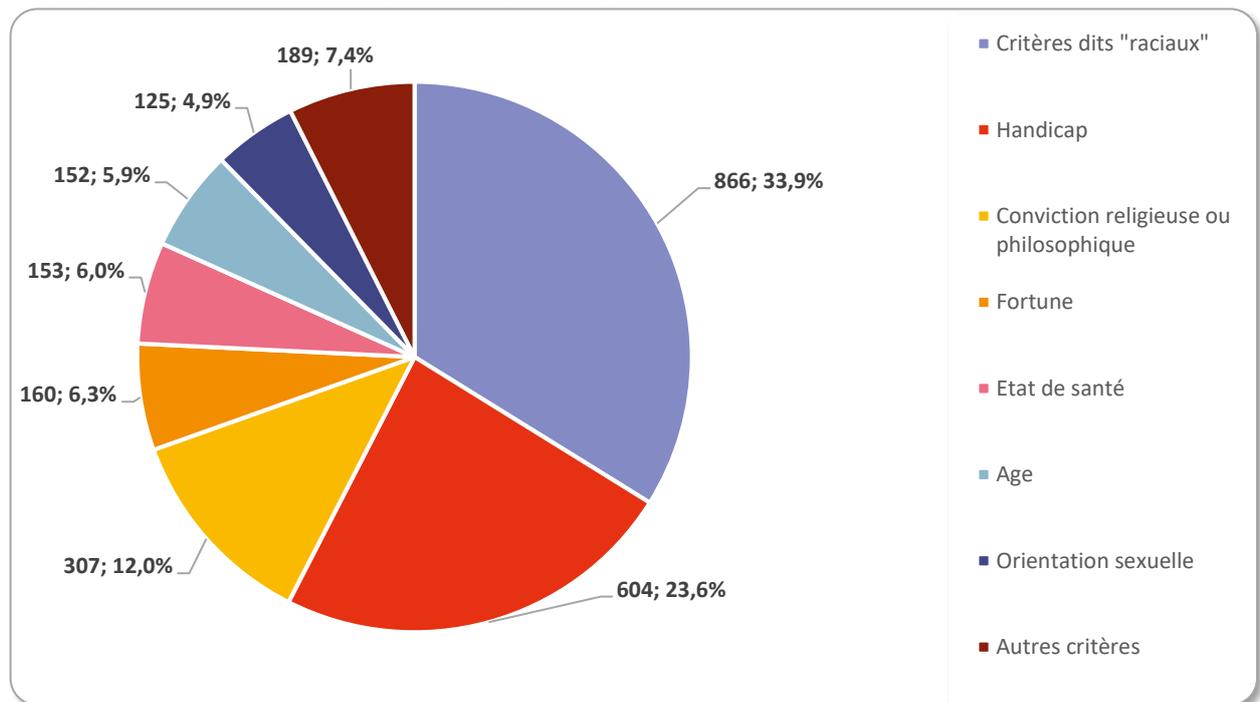
Graphique 16 : Évolution du nombre de dossiers par domaine depuis 2013



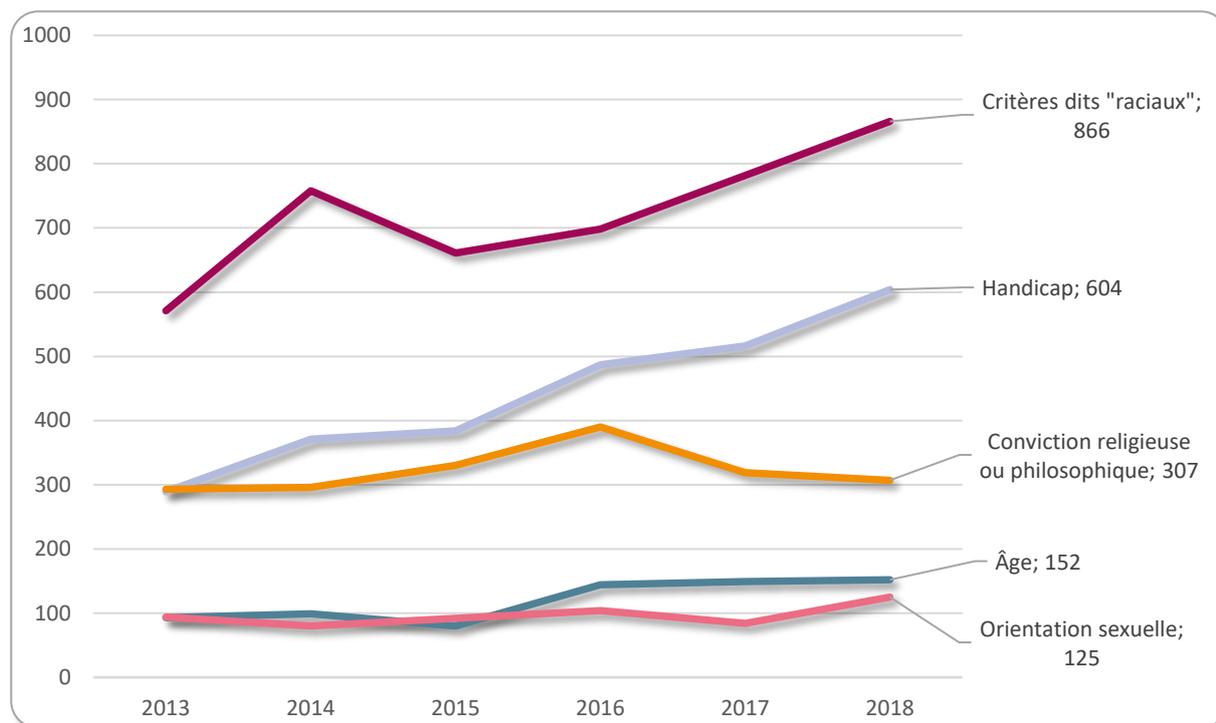
Détails

Domaine	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Travail et emploi	360	389	341	504	572	510
Biens et services	320	418	383	500	471	614
Médias	285	337	365	334	326	332
Enseignement	151	162	169	213	225	292
Vie en société	93	146	154	142	158	174
Police et justice	87	83	61	91	117	72
Activités diverses	55	78	65	77	91	130
Protection sociale	37	33	47	35	37	23
Autre / pas clair	23	17	11	11	20	45
Total	1 411	1 663	1 596	1 907	2 017	2 192

Graphique 17 : Nouveaux dossiers par critère (n=2 556)



Graphique 18: Évolution du nombre de dossiers par critère depuis 2013 (principaux critères)



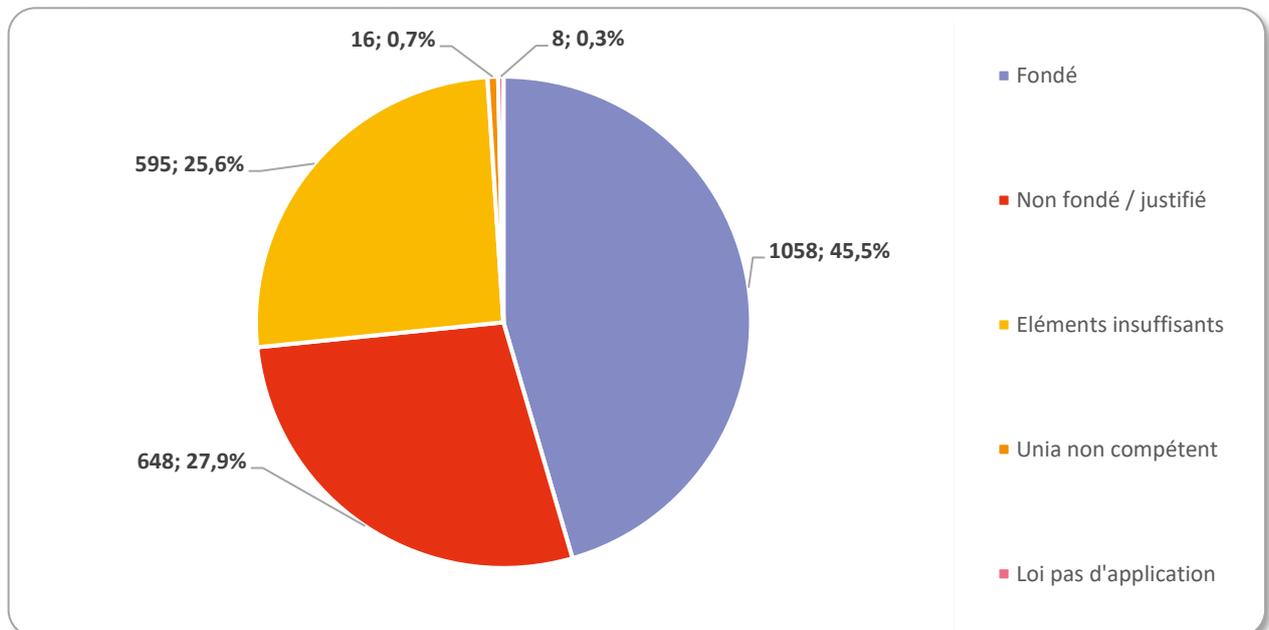
Détails

Critères	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	571	758	661	698	782	866
Handicap	289	371	384	487	516	604
Conviction religieuse ou philosophique	293	296	330	390	319	307
Âge	93	99	80	144	149	152
Orientation sexuelle	94	80	92	104	84	125
Fortune	66	78	76	96	129	160
État de santé	83	62	64	87	133	153
Autres critères (compétent)	57	85	60	89	132	189
Total	1 546	1 829	1 748	2 095	2 244	2 556

Tableau 3 : Nouveaux dossiers en 2018 par critère de discrimination et par domaine sociétal (n= 2 556)

	Total	%	Biens et services	Travail et emploi	Médias	Enseignement	Vie en société	Activités diverses	Police et justice	Protection sociale	Autre/pas clair
Total	2 556		702	644	412	309	200	137	78	28	46
%			27,5	25,2	16,1	12,1	7,8	5,4	3,1	1,1	1,8
Critères dits "raciaux"	866	33,9	209	161	216	69	95	43	49	5	19
Handicap	604	23,6	192	145	6	155	25	51	11	11	8
Conviction religieuse ou philosophique	307	12,0	39	56	114	49	24	11	10	1	3
Fortune	160	6,3	138	2	3	3	2	1		4	7
État de santé	153	6,0	30	97	3	15	3	2		2	1
Age	152	5,9	44	78	4	8		12	1	3	2
Orientation sexuelle	125	4,9	17	19	31	3	42	5	6		2
Autres critères (compétent)	132	5,2	33	86	35	7	9	12	1	2	4

Graphique 19 : Dossiers "Unia compétent" clôturés en 2018 – évaluation (n=1 530)

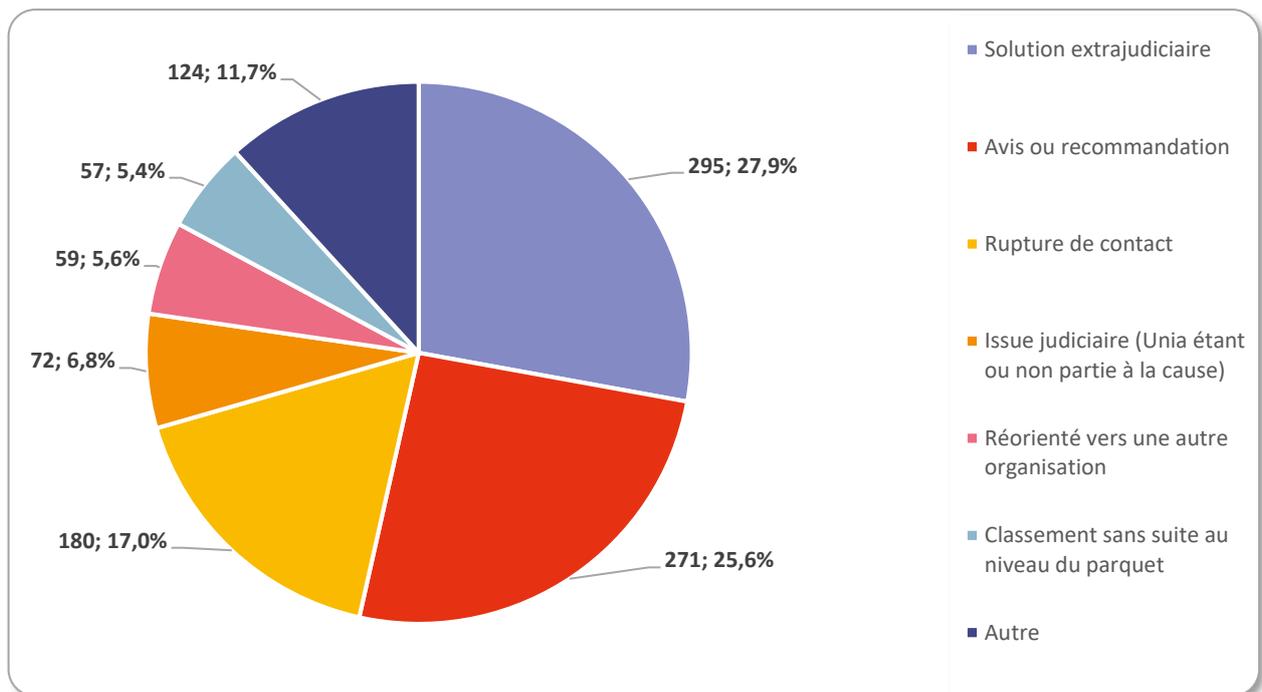


Le nombre de dossiers clôturés en 2018 s'élève quant à lui à 2 325. Dans 1 058 cas ou 45,5% des cas, Unia a estimé que la présomption de discrimination était confirmée. Dans 27,9% des cas, Unia a, au contraire, estimé qu'on ne pouvait pas parler de discrimination/ hate speech/ hate crime au sens de la loi, par exemple lorsque la distinction de traitement était justifiée. (En ce qui concerne la discrimination, il est possible que celle-ci soit prévue par une loi ou encore qu'elle poursuive un objectif légitime et que les moyens employés étaient proportionnés et nécessaires). Dans 25,6%, les éléments étaient insuffisants pour conclure ou non à de la discrimination.

Au niveau des solutions apportées aux 1 058 dossiers pour lesquels la discrimination était avérée, Unia a remis un avis individuel dans 25,6% des cas. Une solution extrajudiciaire (dialogue, négociation...) a été apportée dans 27,9% des dossiers. 6,8% des dossiers ont connu une issue judiciaire (Unia étant ou non partie à la cause). Enfin, dans 17% des cas, le requérant ne donne pas suite aux premiers contacts.

Le temps de résolution moyen des dossiers individuels est de 2 à 3 mois. 1 462 dossiers sur 2 192 ouverts en 2018 ont été clôturés durant les 12 mois de l'année 2018 (66,7% du total de l'année) .

Graphique 20 : Issue des dossiers considérés comme fondés selon Unia et ayant été clôturés dans l'année 2018 – (n=1 058)



4.2 Lieu des faits

Graphique 21 : Répartition des dossiers par province (si localisables)

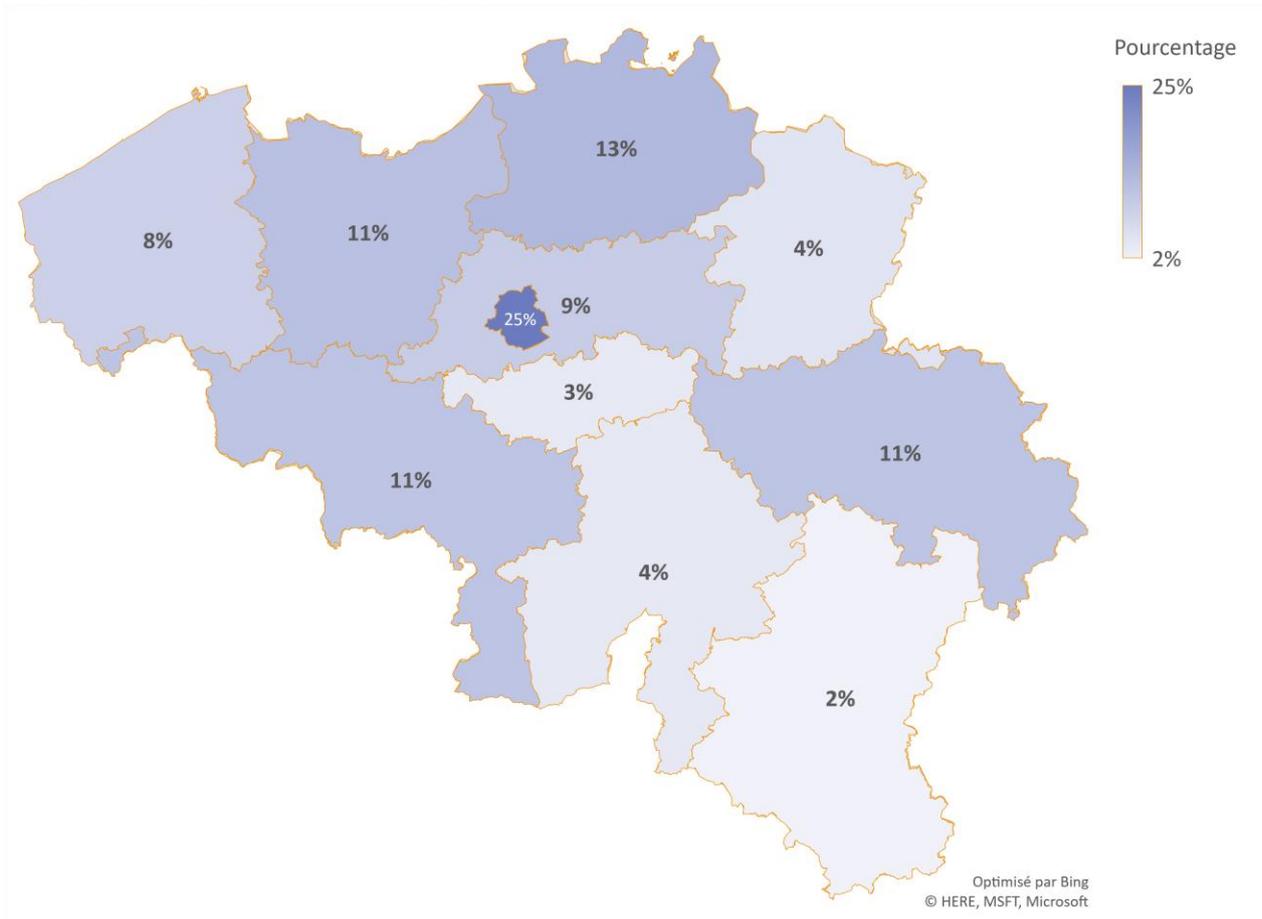


Tableau 4 : Lieu des faits (dossiers sans médias/Internet) par domaine (n=1 860)



	Total	%	Région Bruxelles-Capitale	Anvers	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Brabant flamand	Flandre occidentale	Limbourg	Namur	Brabant wallon	Luxembourg	Pas localisable
Total	1 860		396	201	180	168	167	141	127	69	56	52	27	276
%			21,3	10,8	9,7	9,0	9,0	7,6	6,8	3,7	3,0	2,8	1,5	14,8
Biens et services	614	33,0	109	66	76	54	48	41	47	18	16	13	10	116
Travail et emploi	510	27,4	173	52	28	31	38	48	26	15	15	10	3	71
Enseignement	292	15,7	52	29	16	44	42	24	15	14	12	15	10	19
Vie en société	174	9,4	26	21	25	16	18	14	14	7	5	6		22
Activités diverses	130	7,0	19	19	21	8	8	3	13	6	6	5	2	20
Police et justice	72	3,9	14	9	9	5	10	4	7	4		2		8
Autre/pas clair	45	2,4	2	4	4	6	4	4	3	5	2	1	2	8

Tableau 5 : Lieu des faits (dossiers sans médias/Internet) par critère de discrimination (n=2 556)

	Total	%	Région Bruxelles-Capitale	Anvers	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Brabant flamand	Flandre occidentale	Limbourg	Namur	Brabant wallon	Luxembourg	Pas localisable
Total	2144		487	222	213	203	183	162	137	75	67	57	28	310
%			22,7	10,4	9,9	9,5	8,5	7,6	6,4	3,5	3,1	2,7	1,3	14,5
Critères dits "raciaux"	866	40,4	124	93	91	41	49	60	52	30	13	13	2	82
Handicap	604	28,2	117	54	55	69	63	33	45	19	26	20	17	80
Conviction religieuse ou philosophique	307	14,3	60	20	18	24	12	20	6	10	3	4		16
Fortune	160	7,5	28	7	17	18	20	9	12	3	9	5	2	27
Etat de santé	153	7,1	48	9	6	12	11	16	2	5	5	4	2	30
Age	152	7,1	38	20	3	6	11	11	3	4	5	4	2	41
Orientation sexuelle	125	5,8	23	16	9	10	10	4	8		1	2		11
Autres critères	189	8,8	49	3	14	23	7	9	9	4	5	5	3	23

4.3 Dossiers désagrégés par genre

Tableau 6 : Nouveaux dossiers “Unia compétent” ouverts en 2018 selon le genre du requérant – par domaine

	Femme	Homme	Autre ⁵	Personne morale	Total
Biens et services	307	263	3	41	614
Travail et emploi	238	261	1	10	510
Médias	98	192	6	36	332
Enseignement	215	72		5	292
Vie en société	67	87	1	19	174
Activités diverses	52	65		13	130
Police et justice	28	35	2	7	72
Protection sociale	17	5		1	23
Autre/pas clair	20	24		1	45
Total	1 042	1 004	13	133	2 192

Tableau 7 : Nouveaux dossiers “Unia compétent” ouverts en 2018 selon le genre du requérant – par critère

	Femme	Homme	Autre ⁶	Personne morale	Total
Critères dits “raciaux”	344	441	6	75	866
Handicap	353	219	2	30	604
Conviction religieuse ou philosophique	170	109	3	25	307
Fortune	95	57		8	160
Etat de santé	74	75	2	2	153
Age	52	97	1	2	152
Orientation sexuelle	27	83	5	10	125
Autres critères (compétent)	88	89		12	189
Total	1 203	1 170	19	164	2 556

⁵ La personne qui nous contacte ne s’auto-identifie pas en tant que femme, homme ou personne morale.

⁶ Idem

5 Analyse des nouveaux dossiers par domaine

5.1 Emploi : 510 dossiers

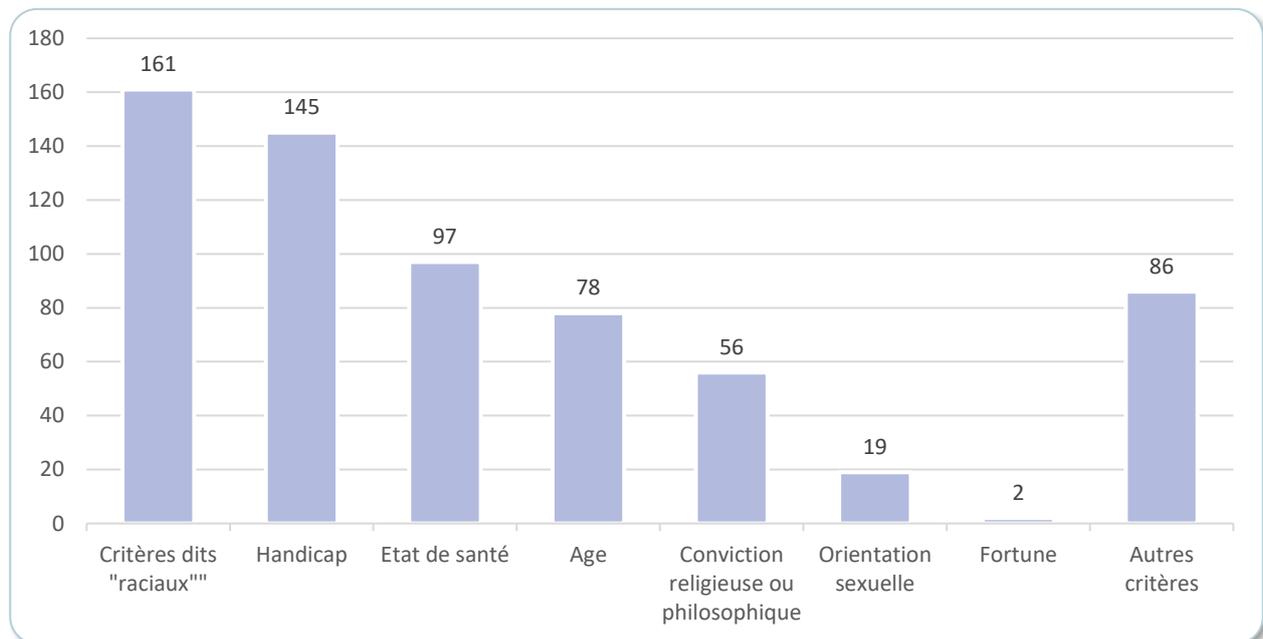
En 2018, Unia a ouvert 510 nouveaux dossiers dans le domaine Emploi (soit 23,3% des dossiers). Cela constitue une diminution de 10,8% par rapport à 2017. Par rapport à la moyenne sur 5 ans, l'augmentation est cependant de 17,7%. La diminution est principalement marquée au niveau du secteur public.

Les critères principalement concernés sont les critères dits "raciaux" (25,0%), le handicap (22,5%), l'état de santé (15,1%), l'âge (12,1%) et les convictions religieuses ou philosophiques (8,7%).

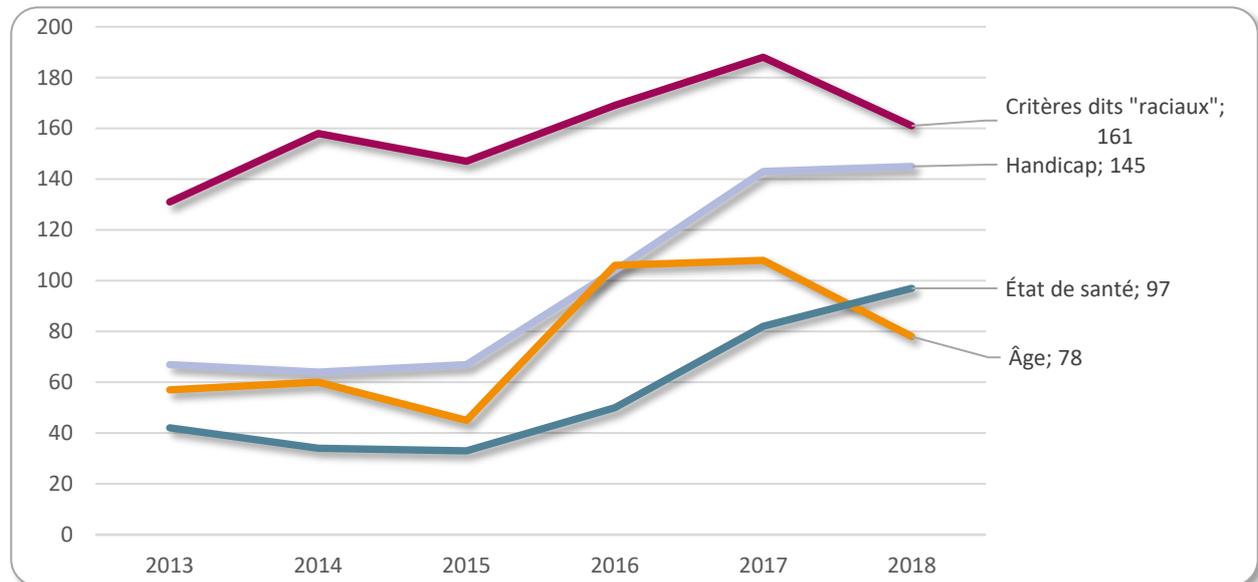
Le critère qui connaît une augmentation particulièrement marquée est l'état de santé (+18,3% sur 1 an et +101,2% par rapport à la moyenne sur 5 ans). Le critère de l'âge, pour lequel on avait observé une forte augmentation en 2016, notamment suite à la médiatisation des dossiers Dovy Keukens et Skeyes (Belgocontrol), semble moins souvent invoqué en 2018 (-27,8%).

Environ 30% des dossiers emploi touchent à la problématique de l'embauche, 25% à l'organisation et aux conditions de travail, 20% à des cas de licenciement et 12% aux relations professionnelles et au harcèlement.

Graphique 22 : Nouveaux dossiers - emploi par critère de discrimination (n=644)



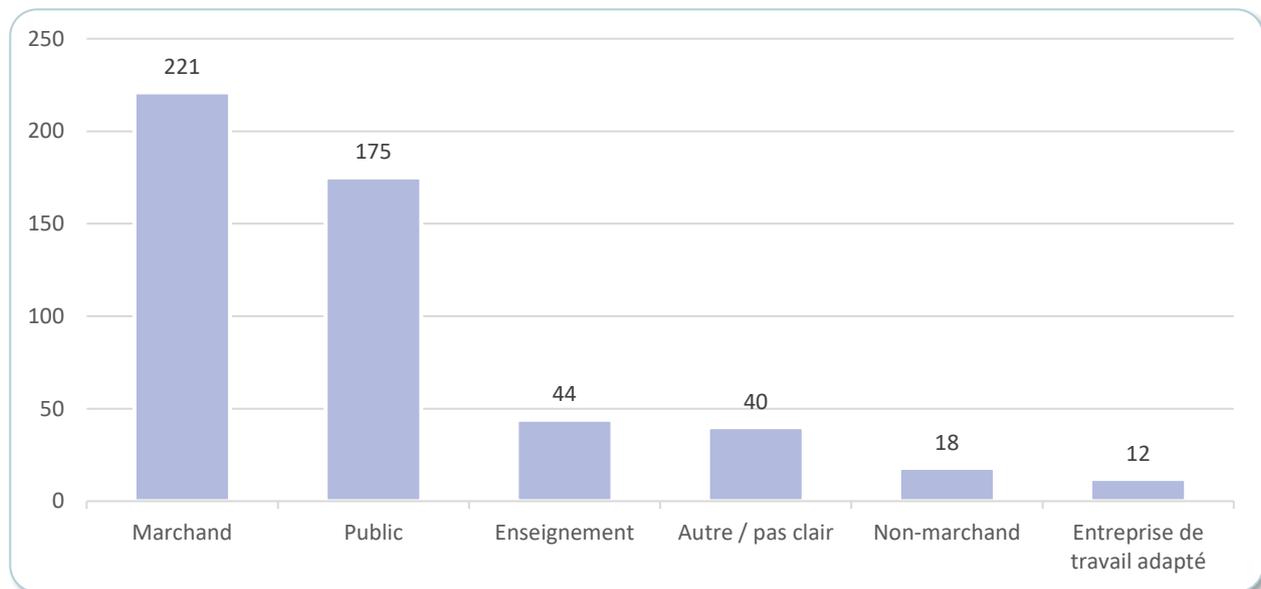
Graphique 23 : Évolution du nombre de dossiers - emploi par critère depuis 2013 (principaux critères)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	131	158	147	169	188	161
Handicap	67	64	67	104	143	145
Âge	57	60	45	106	108	78
Conviction religieuse ou philosophique	64	67	46	88	82	56
État de santé	42	34	33	50	82	97
Orientation sexuelle	19	20	13	20	17	19
Autres (compétent)	16	25	19	38	70	88
Total	396	428	370	575	690	644

Graphique 24 : Nouveaux dossiers - emploi par secteur (n=510)



5.2 Biens et services : 614 dossiers

Alors que 2017 se clôturait avec une légère baisse par rapport à 2016 (-5,8%), Unia a enregistré 614 nouveaux dossiers en 2018, soit une augmentation de 30,4% par rapport à 2017. Il s'agit d'un taux similaire à l'augmentation qu'Unia a connue entre 2015 et 2016 dans ce domaine.

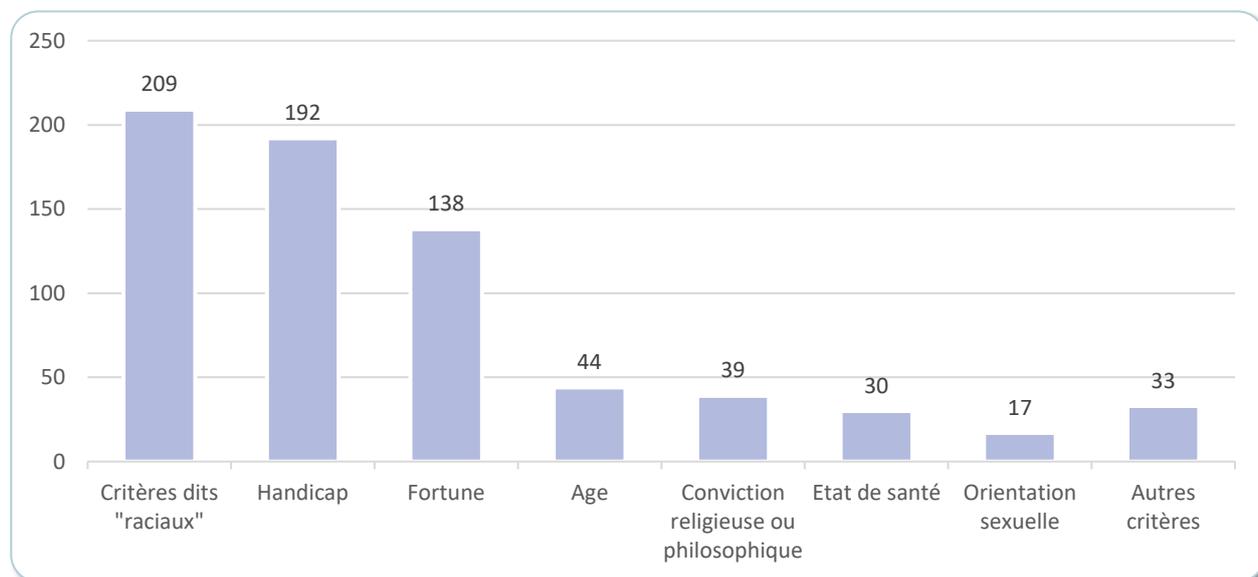
Les dossiers relatifs au logement restent en tête de liste et continuent d'augmenter d'année en année avec un total de 276 dossiers ouverts en 2018 (+42,3%). Si l'on compare ce total avec la moyenne sur 5 ans, l'augmentation est de +52,8%.

Les services financiers (banques et assurances) se trouvent en deuxième position et représentent 12,1% (74 dossiers) du total des biens et services.

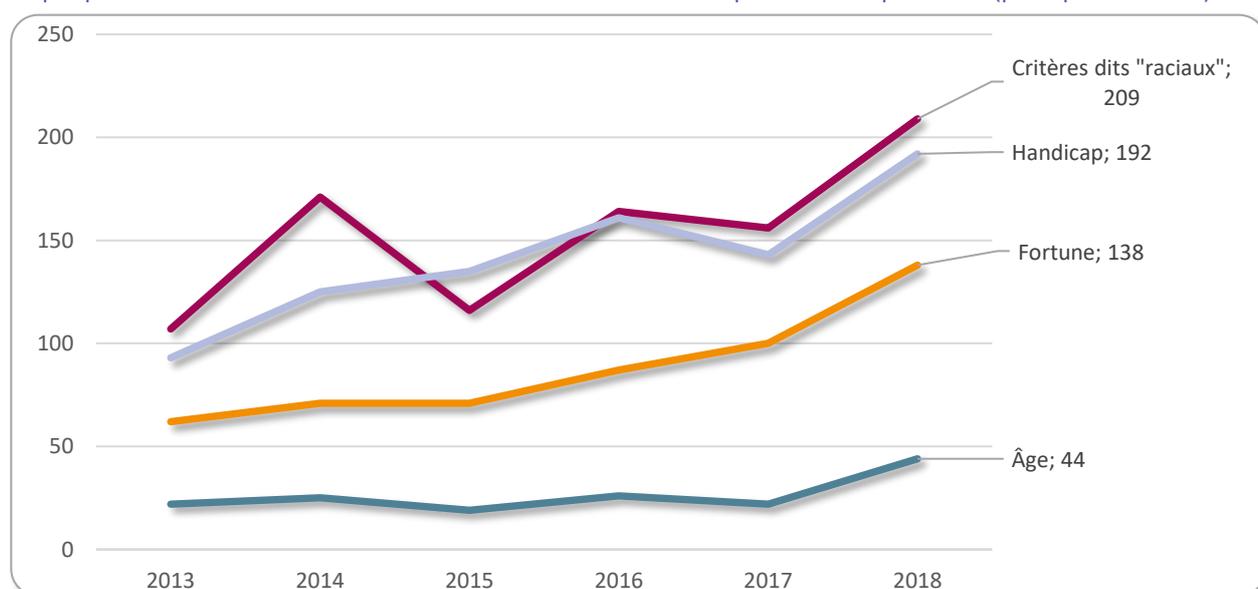
C'est dans le domaine de la santé et de l'aide aux personnes que l'augmentation est la plus élevée (+87,1%), le total a doublé depuis les 5 dernières années et représente 9,4% du total des biens et services.

Globalement, les critères "raciaux" (29,8%), le handicap (27,4%) et la fortune (19,7%) représentent ensemble 4 dossiers sur 5. En matière de logement, le critère de la fortune est le premier concerné (35,1% des dossiers), suivi de très près par les critères dits "raciaux" (32,4%). Sur une période de 5 ans, et particulièrement ces trois dernières années, les dossiers logement fondés sur les critères dits "raciaux" augmentent toutefois de manière plus marquée (+46,4% par rapport à la moyenne sur 5 ans). La majorité des dossiers concernent le logement privé (79,0%), avec (50,7%) ou sans (28,3%) l'intervention d'une agence immobilière. Il s'agit principalement de refus de visite, de location ou de vente (58%). Notons que dans 7,2% des dossiers logement, l'annonce immobilière mentionne ouvertement un des critères de discrimination concernés.

Graphique 25 : Nouveaux dossiers - biens et services par critère de discrimination (n=702)



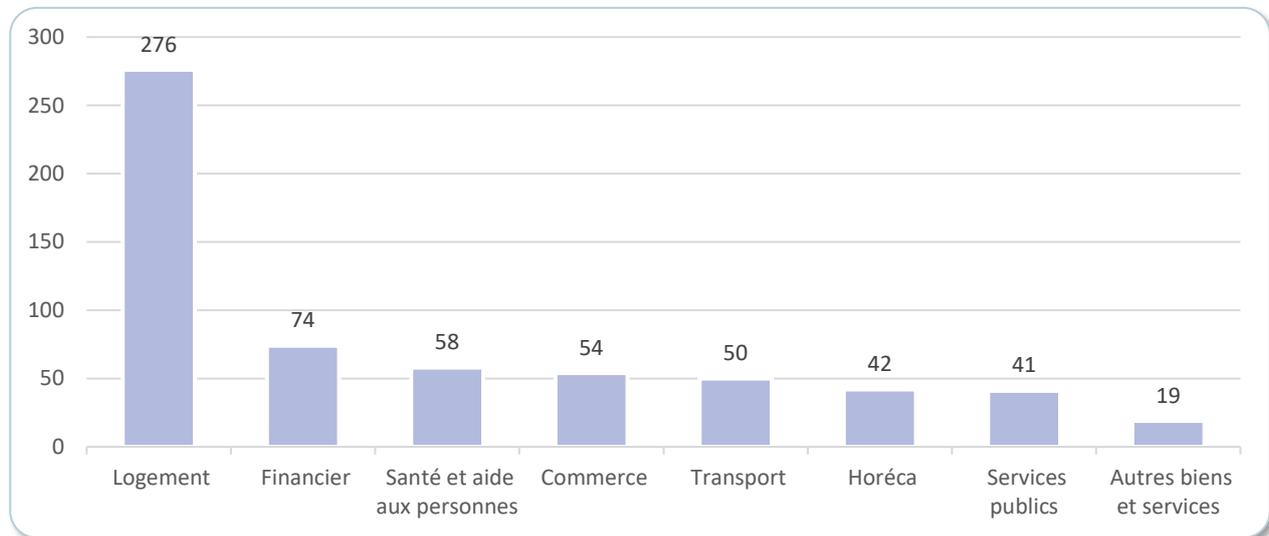
Graphique 26 : Évolution du nombre de dossiers - biens et services par critère depuis 2013 (principaux critères)



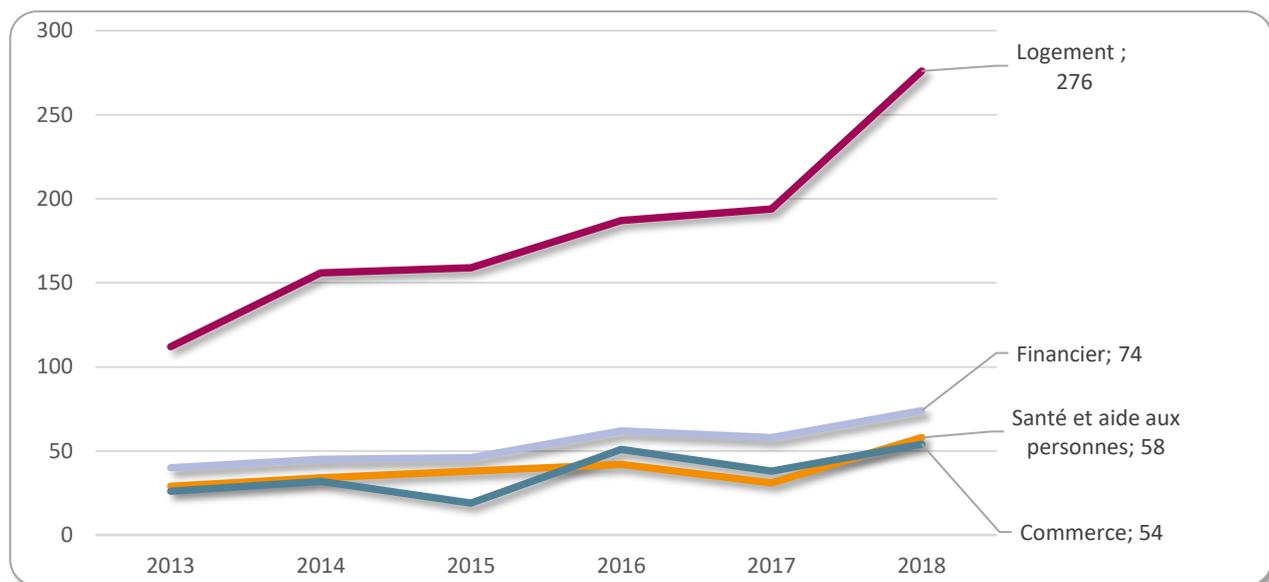
Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	107	171	116	164	156	209
Handicap	93	125	135	161	143	192
Fortune	62	71	71	87	100	138
Âge	22	25	19	26	22	44
État de santé	23	16	28	19	27	30
Conviction religieuse ou philosophique	16	16	18	45	33	39
Orientation sexuelle	12	16	13	16	8	17
Autres (compétent)	15	14	14	18	20	33

Graphique 27 : Nouveaux dossiers - biens et services (n=614)



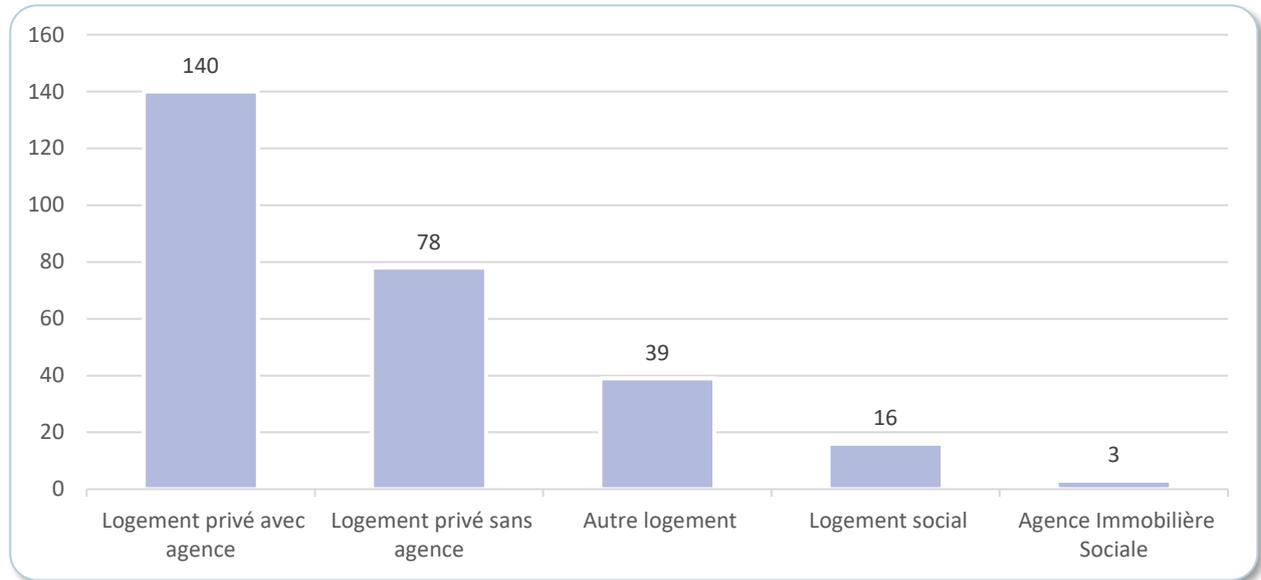
Graphique 28 : Évolution du nombre de dossiers - biens et services depuis 2013 (principaux secteurs)



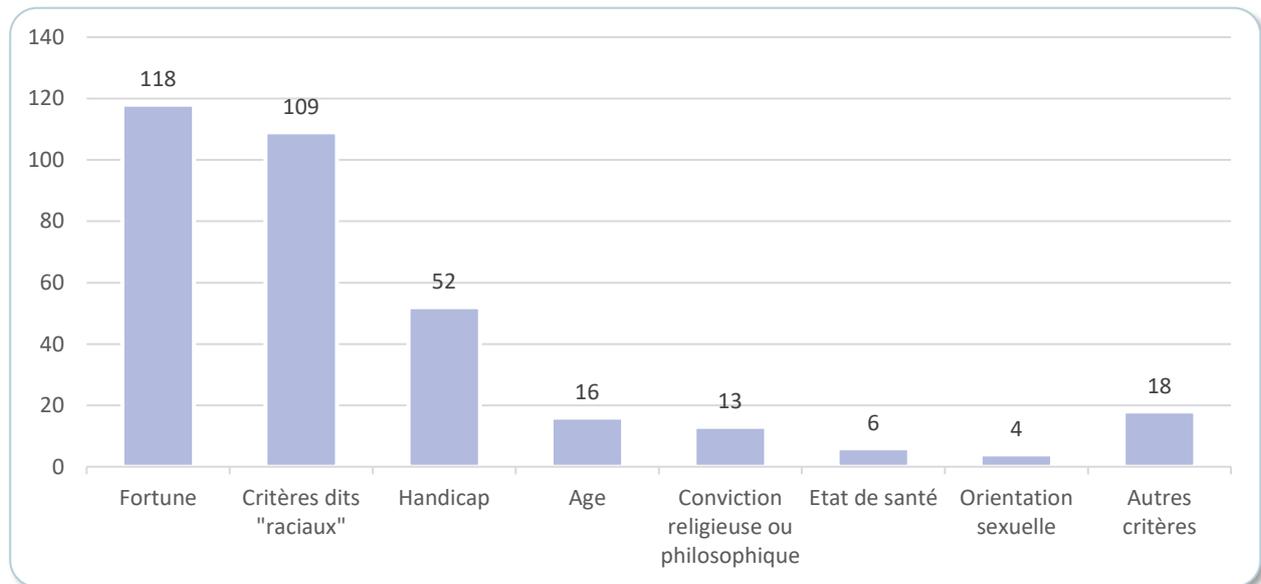
Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Logement	112	156	159	187	194	276
Financier	40	45	46	62	58	74
Transport	34	53	63	73	57	50
Horeca	37	46	27	39	26	42
Santé et aide aux personnes	29	34	38	42	31	58
Commerce	26	32	19	51	38	54
Autres biens et services	42	52	31	46	33	60
Total	320	418	383	500	471	614

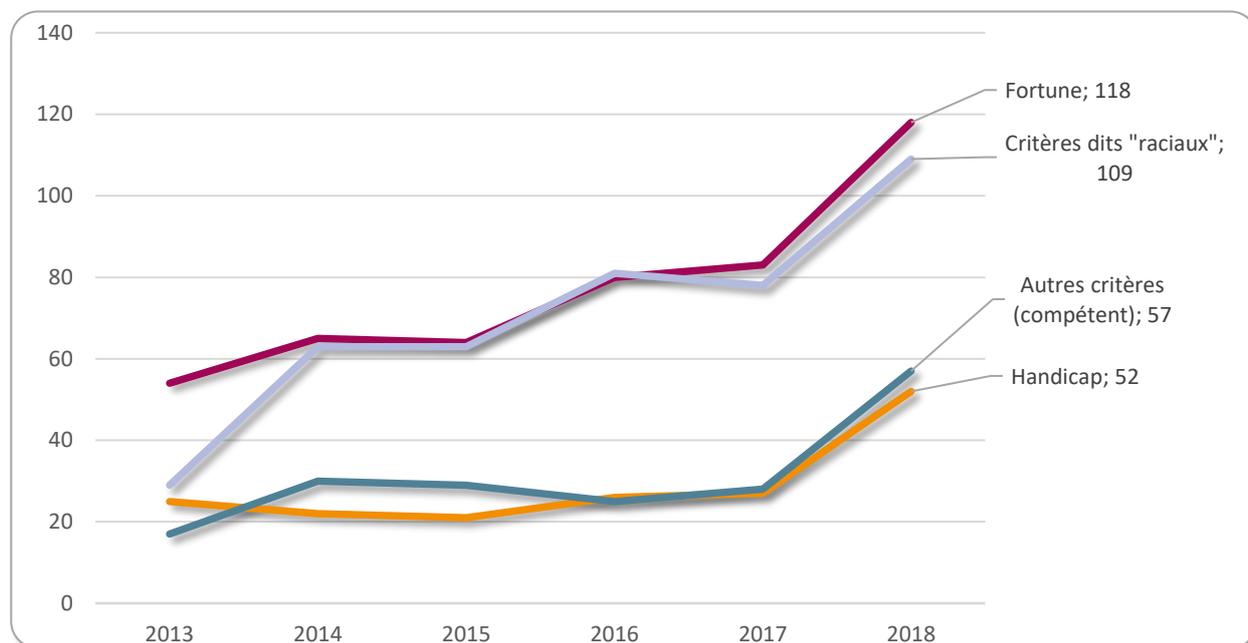
Graphique 29 : Dossiers logement par sous-domaine en 2018 (n=276)



Graphique 30 : Dossiers logement par critère en 2018 (n=276)



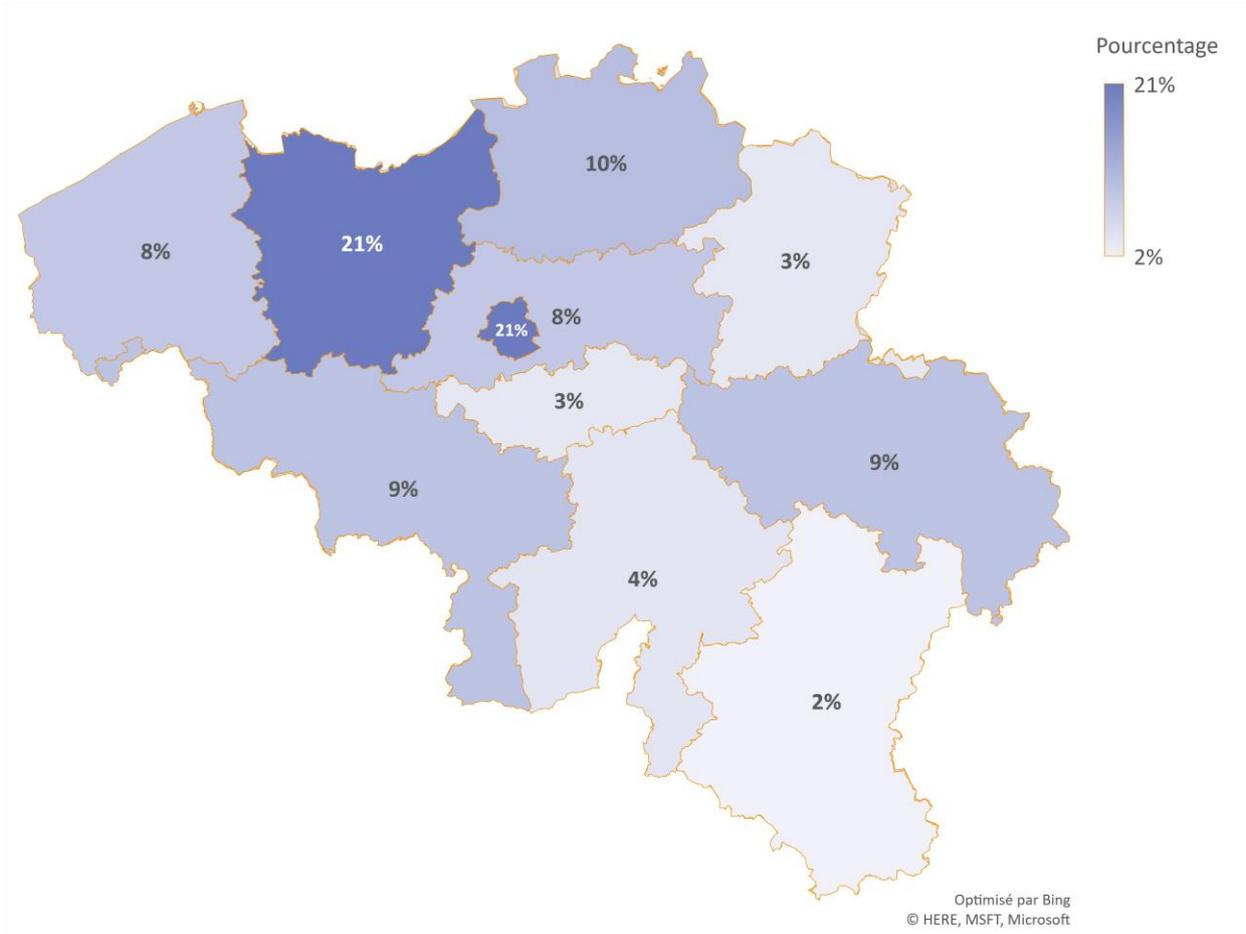
Graphique 31 : Évolution du nombre de dossiers logement - par critère de discrimination depuis 2013 (principaux critères)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fortune	54	65	64	80	83	118
Critères dits "raciaux"	29	63	63	81	78	109
Handicap	25	22	21	26	27	52
Autres critères (compétent)	17	30	29	25	28	57
Total	125	180	178	212	216	336

Graphique 32 : Répartition des dossiers logement 2018 par province



5.3 Enseignement : 292 dossiers

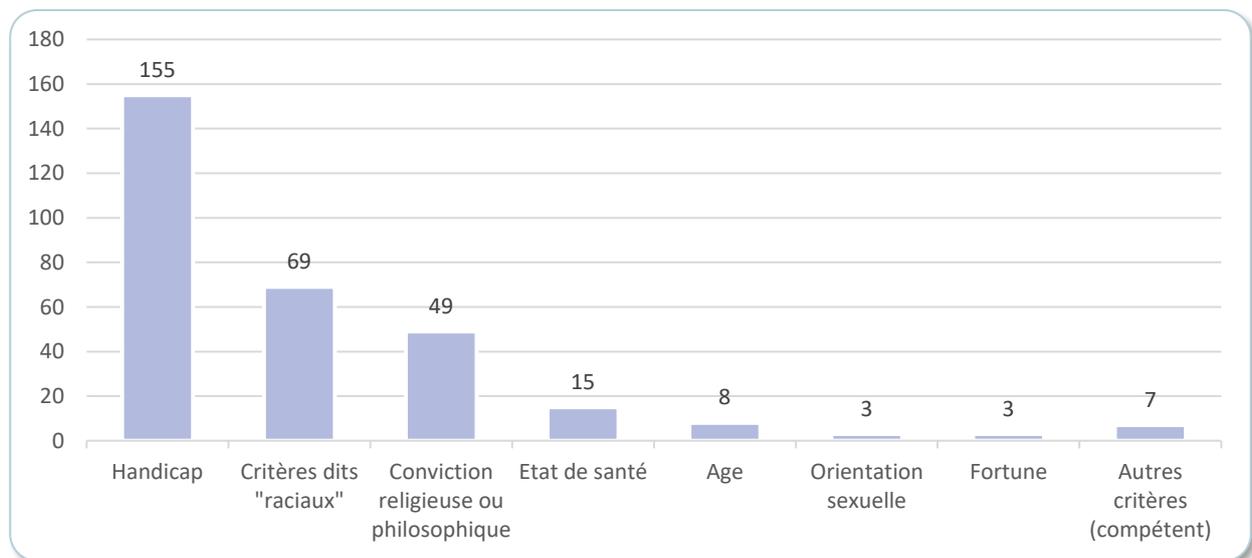
En 2018, Unia a ouvert 292 dossiers concernant l'enseignement. Il s'agit d'une hausse globale de 29,8% par rapport à 2017. Cette augmentation est d'autant plus importante au sein la Fédération Wallonie-Bruxelles où l'on observe une croissance du nombre de nouveaux dossiers de 47,2%. Tandis qu'en Communauté flamande, cette augmentation est de 20,7%. Enfin, en Communauté germanophone le nombre de dossiers reste similaire.

En termes relatifs, c'est le deuxième secteur qui a connu l'augmentation la plus marquée par rapport à la moyenne sur 5 ans (+58,7%). 35,3% des dossiers concernent l'enseignement secondaire, 29,5% l'enseignement fondamental et 15,4% également l'enseignement supérieur.

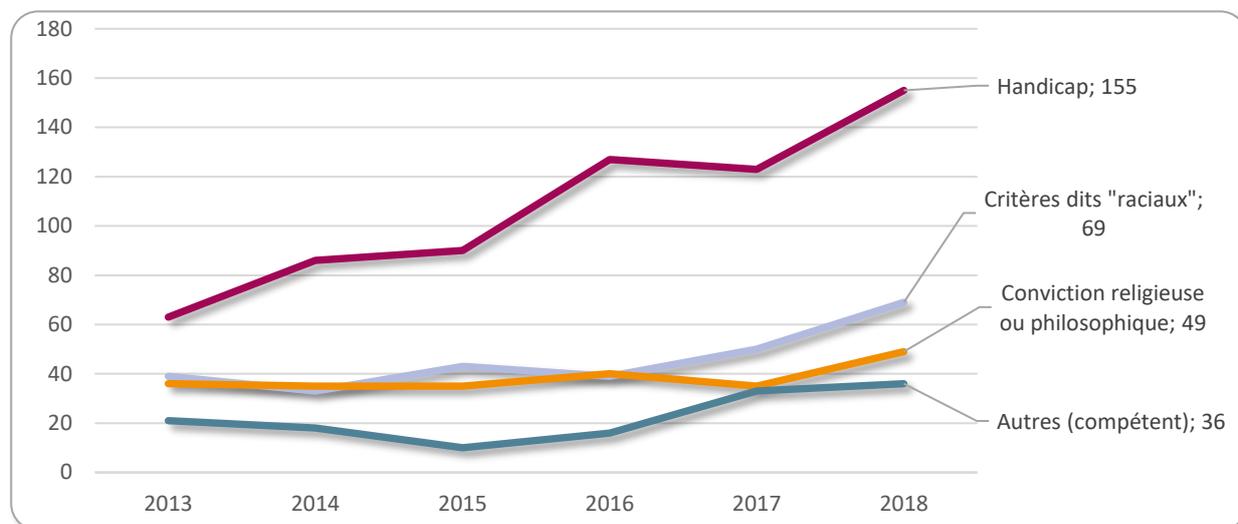
Les formes de discrimination les plus rencontrées sont les refus d'aménagements raisonnables pour des élèves en situation de handicap (40,6%) ; les problèmes de discrimination directe ou indirecte, par exemple des refus d'inscription, des exclusions... (36,4%) ; puis les situations de harcèlement à l'école (13,5%).

Au niveau des critères, celui du handicap (50,2% des dossiers) est le plus représenté dans ce domaine et connaît une augmentation particulièrement marquée depuis 5 ans (+26% entre 2017 et 2018 et +58,5% par rapport à la moyenne sur 5 ans). Les dossiers fondés sur un des critères dits "raciaux" (22,3% des dossiers) sont en augmentation (+38% par rapport à 2017), ainsi que ceux liés à la conviction religieuse ou philosophique avec de nombreux dossiers qui concernent le port du foulard (+40% par rapport à 2017, soit 15,9% des dossiers 2018).

Graphique 33 : Nouveaux dossiers 2018 - enseignement par critère de discrimination (n=309)



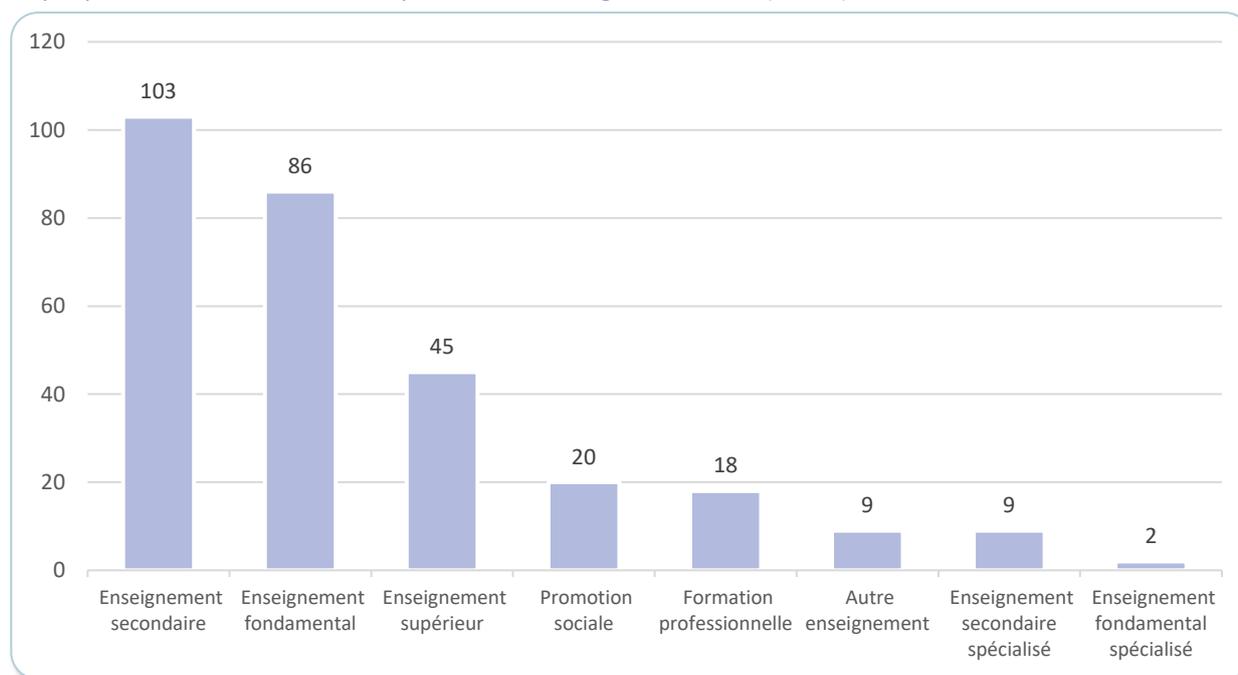
Graphique 34 : Évolution du nombre de dossiers enseignement par critère depuis 2013 (principaux critères)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Handicap	63	86	90	127	123	155
Critères dits "raciaux"	39	33	43	39	50	69
Conviction religieuse ou philosophique	36	35	35	40	35	49
Autres (compétent)	21	18	10	16	33	36

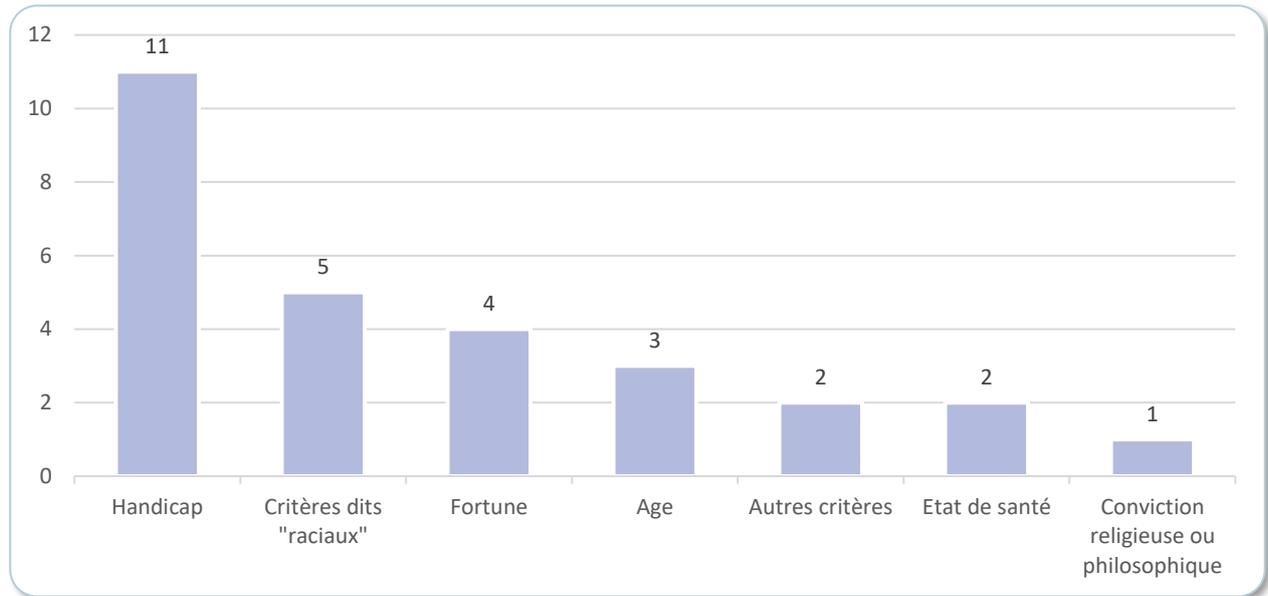
Graphique 35 : Nouveaux dossiers - par niveau d'enseignement 2018 (n=292)



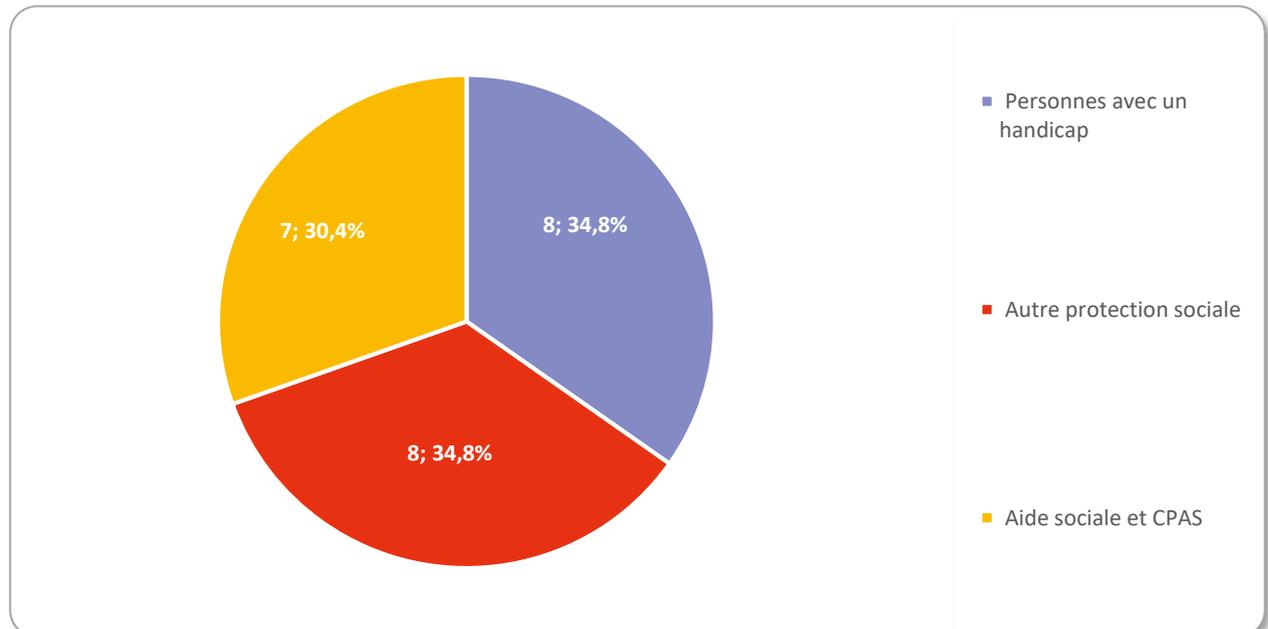
5.4 Protection sociale : 23 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 23 nouveaux dossiers relatifs à la protection sociale (1% des dossiers). 1 dossier sur 3 concerne les allocations pour personnes en situation de handicap, suivis de près par les dossiers concernant l'aide sociale et le CPAS. Le handicap est d'ailleurs le premier critère protégé concerné (39,3%), suivi des critères dits "raciaux" (17,9%).

Graphique 36 : Nouveaux dossiers - protection sociale par critère de discrimination (n=28)



Graphique 37 : Nouveaux dossiers - protection sociale (n= 23)



5.5 Vie en société : 174 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 174 dossiers dans la catégorie vie en société, soit 16 dossiers de plus (+10,1%) que l'année dernière. Il s'agit principalement de conflits dans l'espace public (60,9%) et de conflits de voisinage (21,3%).

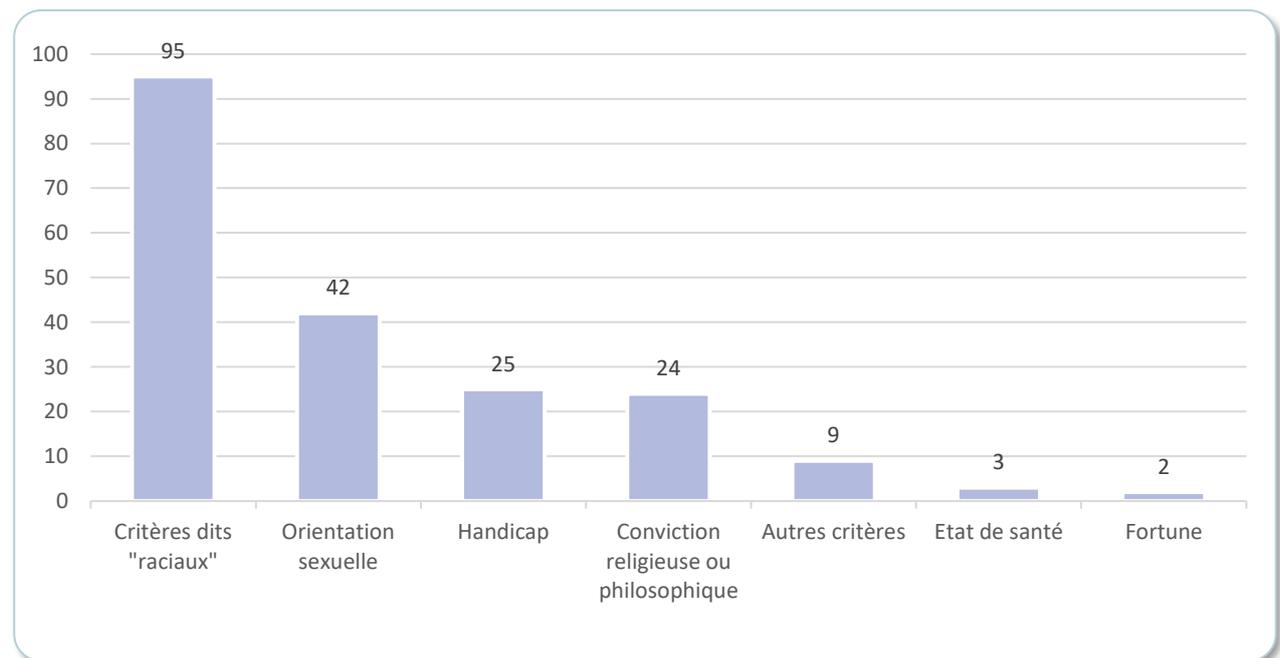
Un peu plus d'un quart des dossiers concerne des propos d'incitation à la haine. Plus grave, dans 38 dossiers (18,7%), il s'agit de coups et blessures, soit deux fois plus que durant l'année 2017.

Les critères principalement concernés sont les critères dits "raciaux" (47,5% des dossiers), suivis de l'orientation sexuelle (21%), du handicap (12,5%) et des convictions religieuses ou philosophiques (12%).

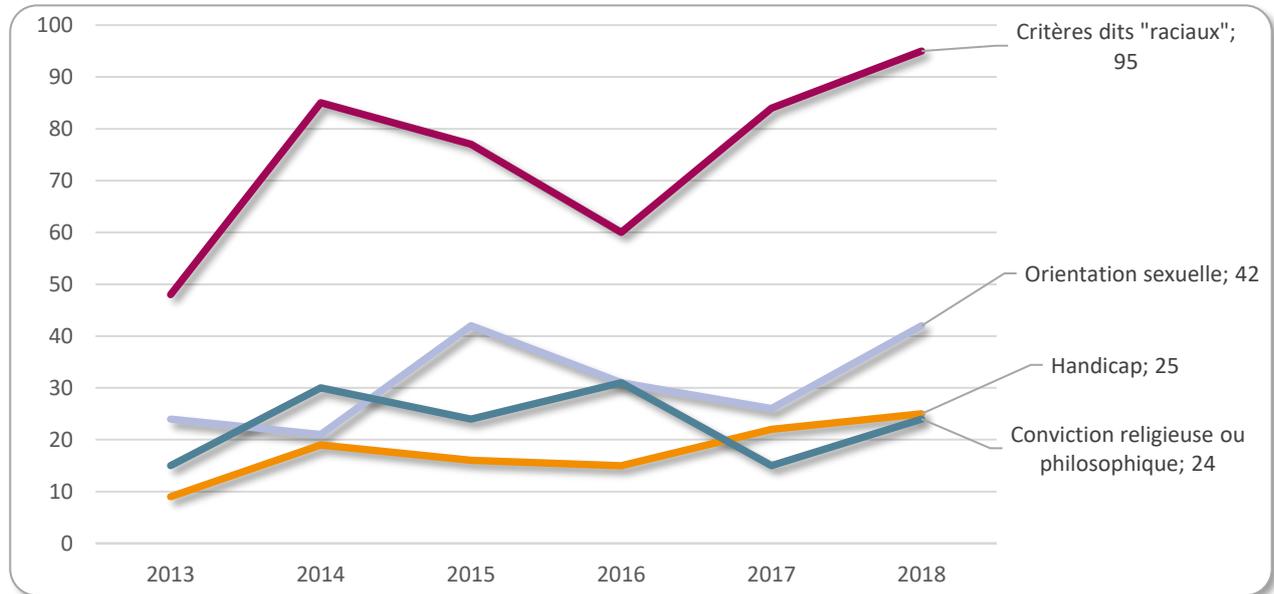
Au niveau des critères dits "raciaux", presque un cas sur deux relève d'un problème d'incitation à la haine, discrimination ou violence. Des coups et blessures sont présents dans 13,1% de nos dossiers ouverts par rapport à ce critère.

En ce qui concerne le handicap (25 dossiers), 12 d'entre eux concernent des problèmes de refus d'aménagements raisonnables et d'accessibilité (des parkings notamment), Unia a également traité des dossiers relatifs à des problèmes de harcèlement (5 dossiers), mais aussi 2 dossiers pour coups et blessures, 1 dossier pour homicide, et 1 dossier pour attentat à la pudeur et viol.

Graphique 38 : Nouveaux dossiers - vie en société par critère de discrimination (n= 200)



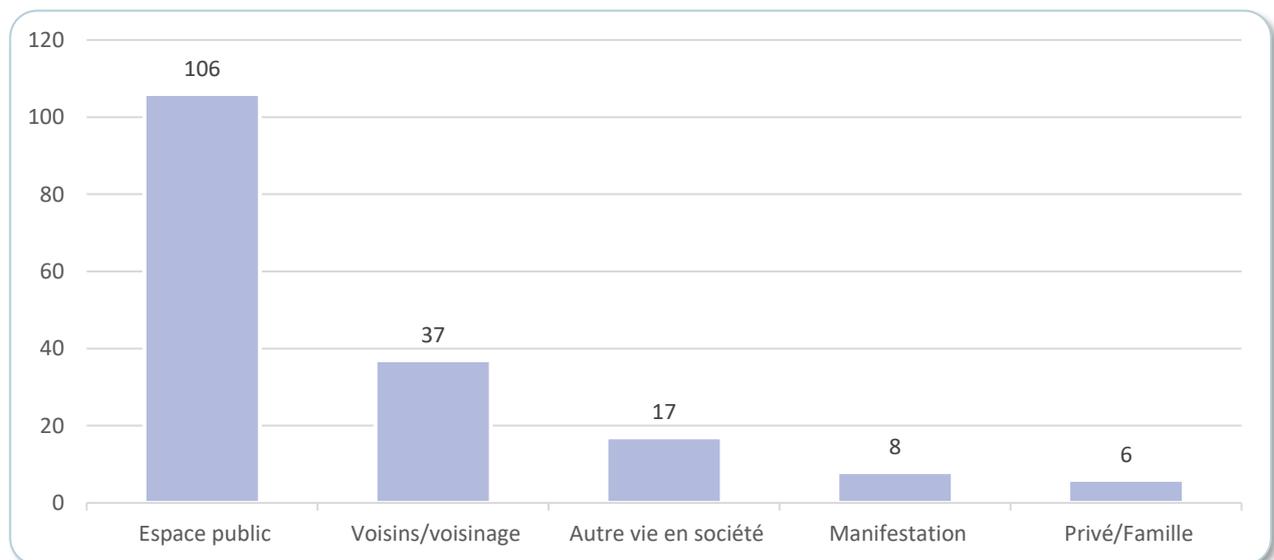
Graphique 39 : Évolution du nombre de dossiers vie en société - par critère depuis 2013 (principaux critères)



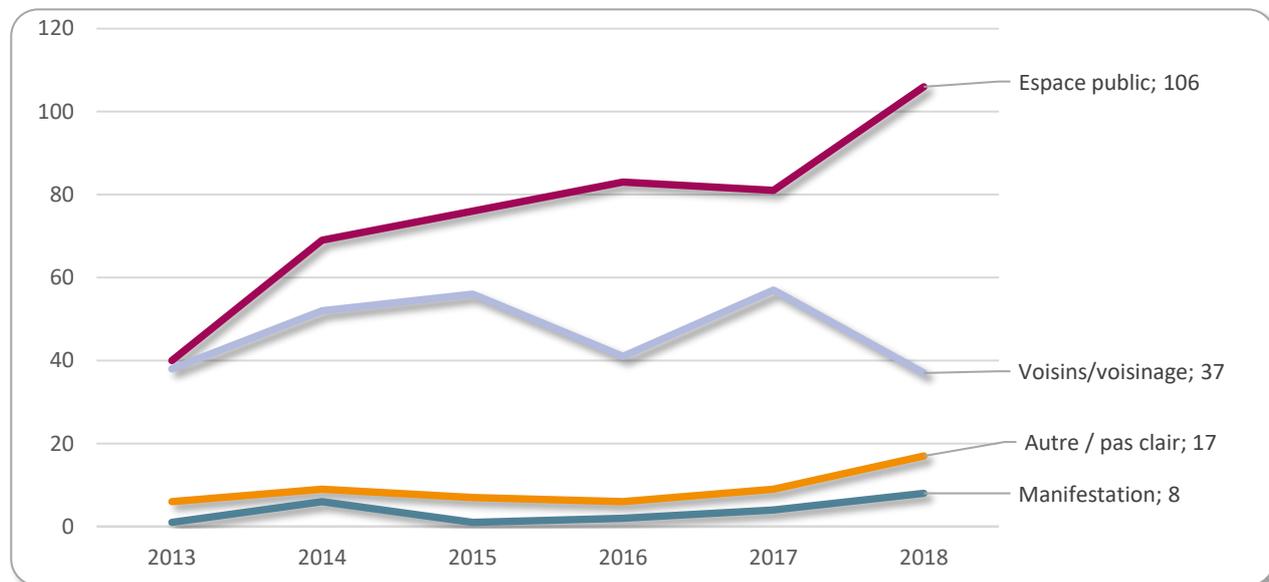
Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	48	85	77	60	84	95
Orientation sexuelle	24	21	42	31	26	42
Handicap	9	19	16	15	22	25
Conviction religieuse ou philosophique	15	30	24	31	15	24
Autres (compétent)	5	5	2	12	14	14

Graphique 40 : Nouveaux dossiers - vie en société (n= 174)



Graphique 41 : Évolution du nombre de dossiers vie en société depuis 2013 (principaux secteurs)



Détails

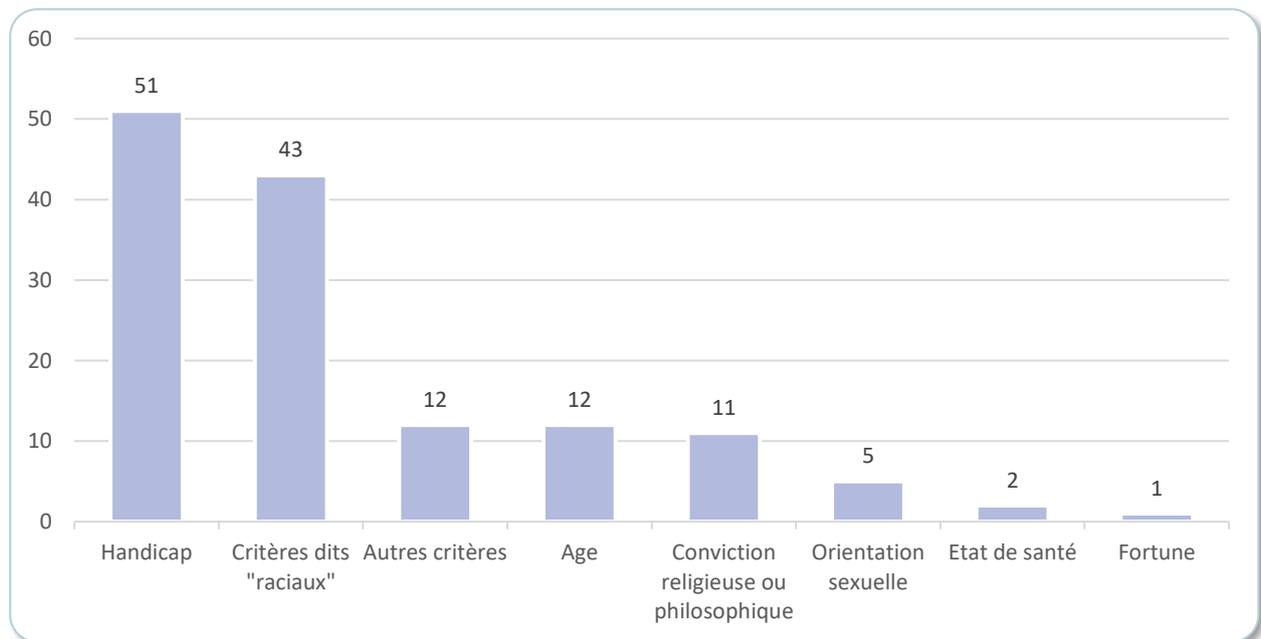
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Espace public	40	69	76	83	81	106
Voisins/voisinage	38	52	56	41	57	37
Privé / Famille	8	10	14	10	7	6
Autre / pas clair	6	9	7	6	9	17
Manifestation	1	6	1	2	4	8
Total	93	146	154	142	158	174

5.6 Activités diverses : 130 dossiers

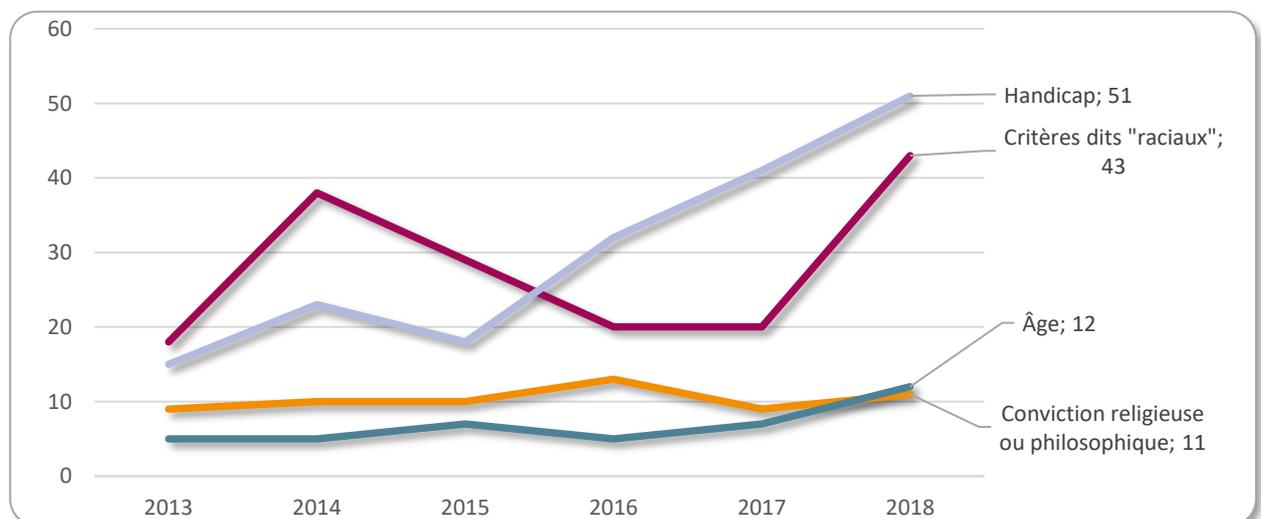
En 2018, Unia a ouvert 130 dossiers activités diverses (5,9% des dossiers). Il s'agit principalement de dossiers liés à des activités socioculturelles et sportives (78,5%).

Le critère du handicap est le premier concerné (37,2% des dossiers, et une augmentation de 24,4% sur 1 an et de 97,7% par rapport à la moyenne sur 5 ans). Ces dossiers concernent en effet surtout des problèmes d'accessibilité des infrastructures socioculturelles. Suivent ensuite les critères dits "raciaux", soit 43 dossiers, cela représente un peu moins du double des dossiers ouverts en 2017. Environ la moitié de ces dossiers concernent le domaine des pratiques sportives. Dans ce secteur, notons que la majorité des cas concernent des refus d'accès à des infrastructures sportives, et ce en lien avec le port du foulard.

Graphique 42 : Nouveaux dossiers - activités diverses par critère de discrimination (n=137)



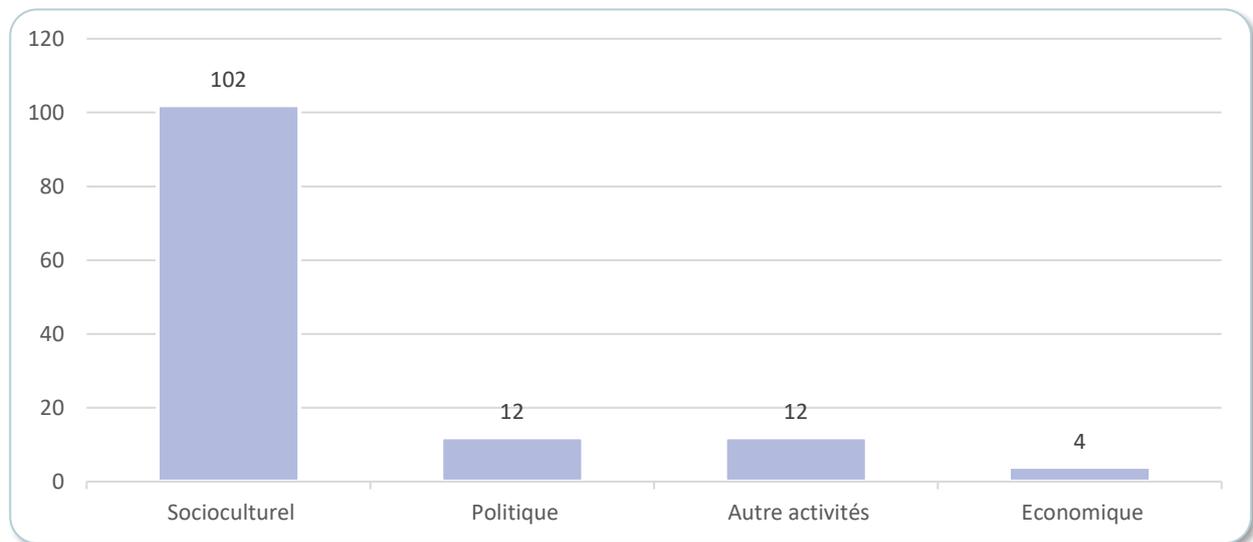
Graphique 43 : Évolution du nombre de dossiers activités diverses- par critère depuis 2013 (principaux critères)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	18	38	29	20	20	43
Handicap	15	23	18	32	41	51
Conviction religieuse ou philosophique	9	10	10	13	9	11
Âge	5	5	7	5	7	12
Autres (compétent)	12	6	6	10	13	20
Total	59	82	70	80	90	137

Graphique 44 : Nouveaux dossiers – activités diverses par sous-domaine (n=130)



5.7 Médias/internet : 332 dossiers

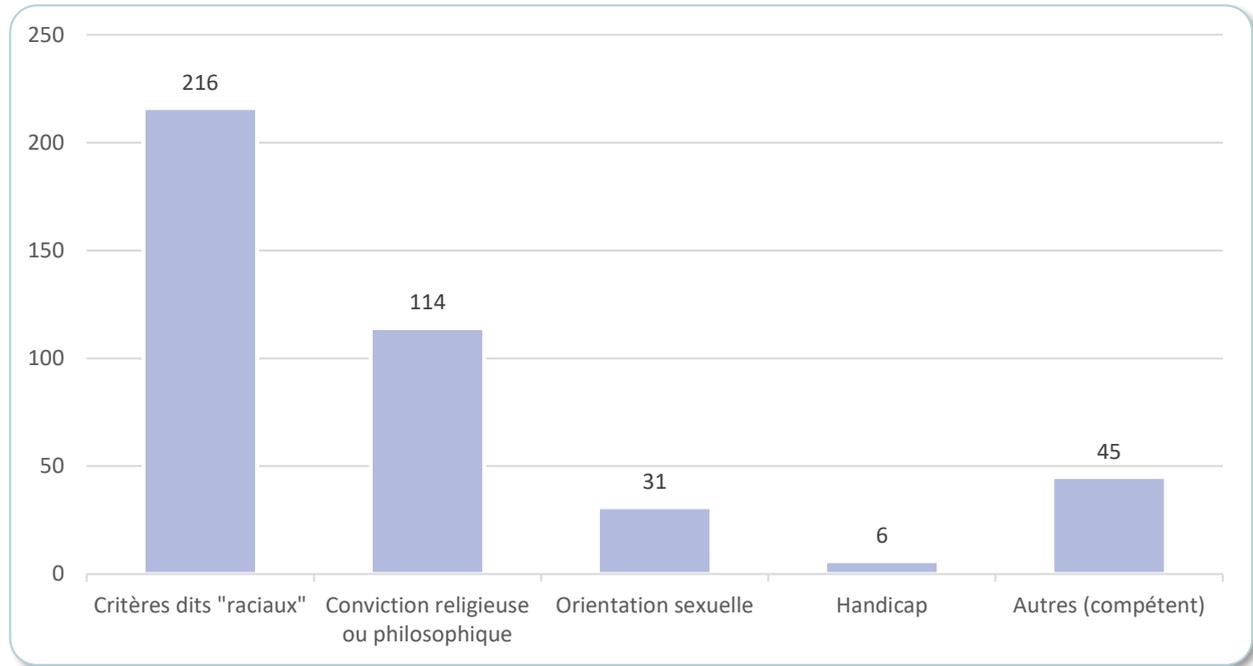
Le nombre de dossiers relatifs à des messages de haine dans les médias est resté stable par rapport à 2017 (332 en 2018 contre 326 en 2017). En ce qui concerne les réseaux sociaux, malgré une légère diminution de 8,2% du nombre total de dossiers entre 2017 et 2018. Il est important de souligner que cette diminution n'est pas corrélée à l'ampleur du phénomène qui quant à lui ne cesse de prendre de l'ampleur. En effet, grâce aux plateformes telles que Facebook ou Twitter, il est devenu aisé pour une personne de rejoindre des groupes haineux et de partager ensuite du matériel haineux à son tour. Malgré des améliorations au niveau du contrôle et des suppressions effectués par ces plateformes, avec ou sans intervention d'Unia, le phénomène reste, malgré tout, très difficile à canaliser. Enfin, si l'on compare avec la moyenne sur les 5 dernières années, il s'agit d'une augmentation de 35,8%.

Les critères dits "raciaux" restent les premiers invoqués (52,4% des dossiers médias/Internet), suivis des dossiers fondés sur les convictions religieuses ou philosophiques (27,7% des dossiers). 7,5% des dossiers sont fondés sur le critère de l'orientation sexuelle (soit 22,2% de plus par rapport à 2017). Par contre, lorsque l'on souhaite agir en justice, il est important de noter qu'encore aujourd'hui, c'est la cour d'assises qui est compétente pour les délits de presse⁷, avec une exception importante : si le délit de presse est inspiré par un motif raciste, il relèvera de la compétence du tribunal correctionnel. Unia plaide pour une extension de la correctionnalisation aux critères de la loi antidiscrimination.

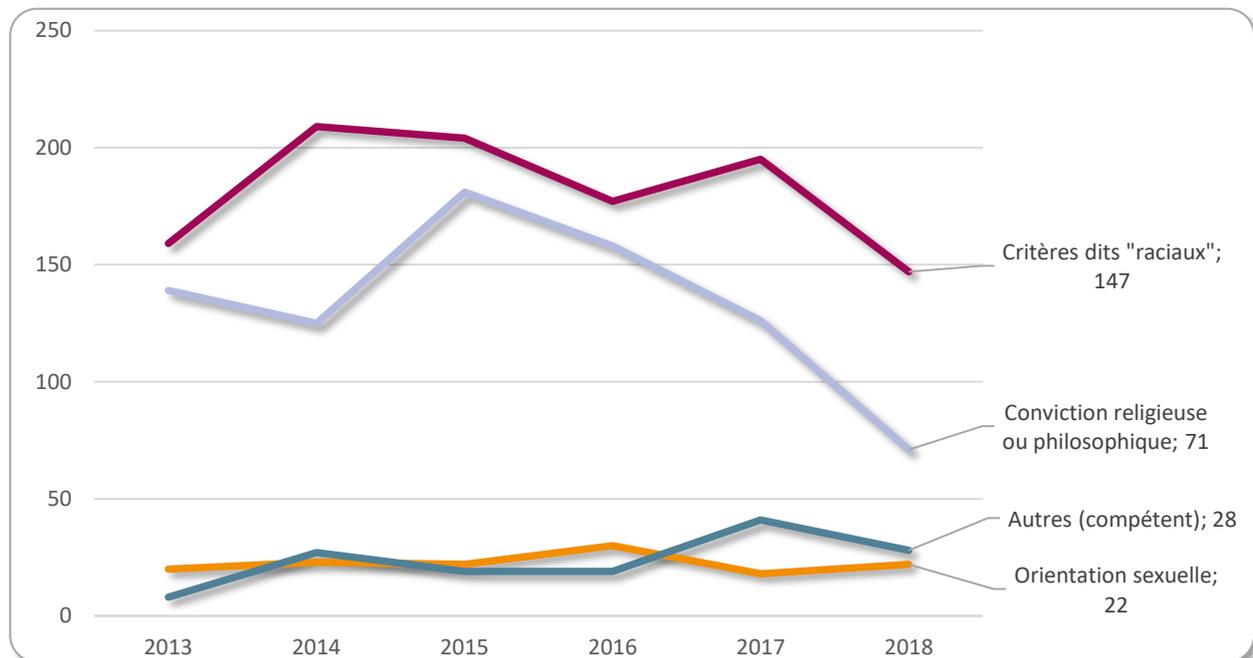
Les dossiers médias/internet concernent en grande majorité internet (64,2%), parmi lesquels plus des trois quarts portent sur les réseaux sociaux (78,4%). Parmi ceux-ci, plus de la moitié des dossiers traités par Unia concernaient des publications sur Facebook (57,3% des dossiers réseaux sociaux). Facebook étant une des plateformes les plus populaires, cela peut paraître normal, mais au-delà de cette considération, cela donne également une idée de la tranche d'âge des personnes signalant des discours de haine en ligne à Unia. De récentes études montrent en effet que Facebook est essentiellement utilisé par des adultes. De manière générale, la proportion de jeunes/adolescents signalant des messages de haine en ligne à Unia est quasi inexistante. Cela peut être dû au manque de connaissance de l'institution, mais aussi à la perception de ces messages par le groupe en question qui serait plus habitué au déferlement de haine en ligne et donc plus résignés par rapport aux moyens d'action. Au niveau des tendances, sur une période de cinq ans, nous observons une diminution significative par rapport à la moyenne des dossiers relatifs à des mails en chaîne (- 89,6%), les contenus qui auparavant circulaient par le biais de mails en chaîne se retrouvent maintenant au sein de posts sur les réseaux sociaux.

⁷ Les délits tels que les "injures écrites" ou "l'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence" peuvent parfois constituer des délits de presse. C'est le cas lorsque l'auteur franchit les limites de la liberté d'expression par des publications publiques. On parle de délit de presse lorsque l'auteur diffuse son message par voie de textes sur papier, comme un journal, un magazine ou un pamphlet. La Cour de Cassation a entretemps jugé que les textes numériques pouvaient également relever d'un délit de presse. Plus d'informations sur les délits de presse sont sur <https://www.unia.be/fr/delit-de-presse>

Graphique 45 : Nouveaux dossiers – médias/internet par critère de discrimination (n= 412)



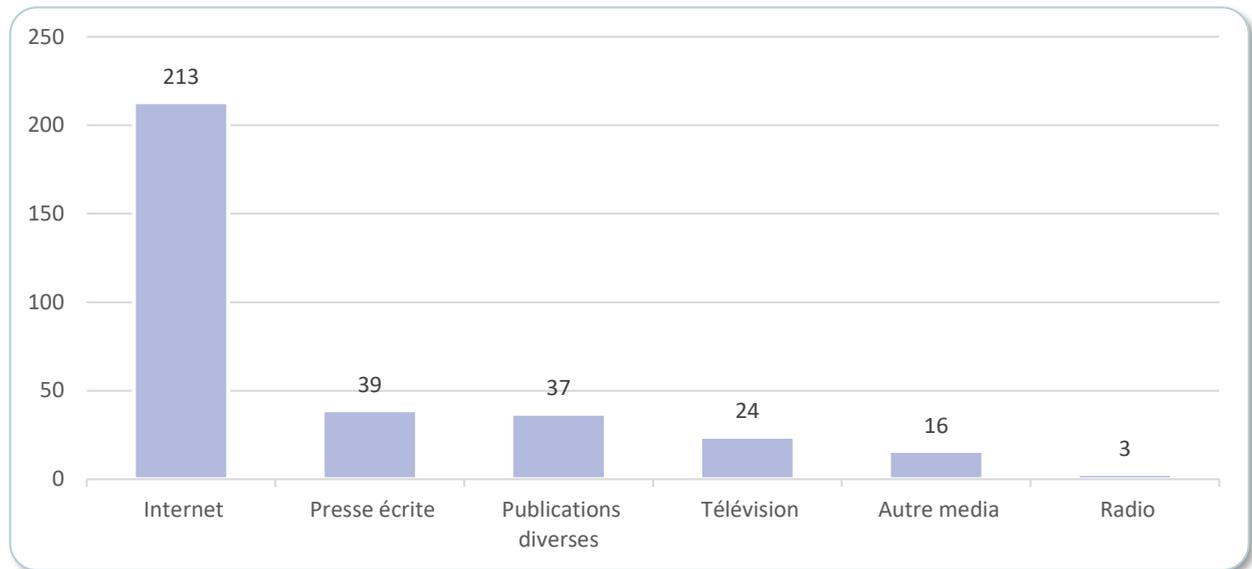
Graphique 46 : Évolution du nombre de dossiers médias/internet par critère depuis 2013 (principaux critères)



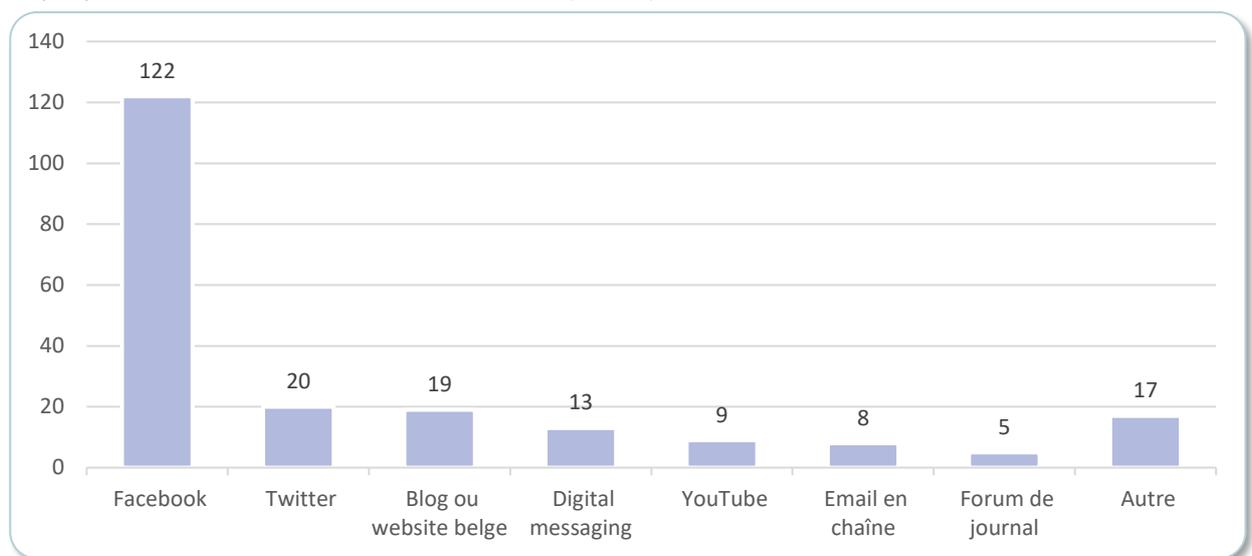
Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	159	209	204	177	195	147
Conviction religieuse ou philosophique	139	125	181	158	126	71
Orientation sexuelle	20	23	22	30	18	22
Autres (compétent)	8	27	19	19	41	28

Graphique 47 : Nouveaux dossiers – médias/internet par type de média (n=332)



Graphique 48 : Nouveaux dossiers - détails internet (n= 213)



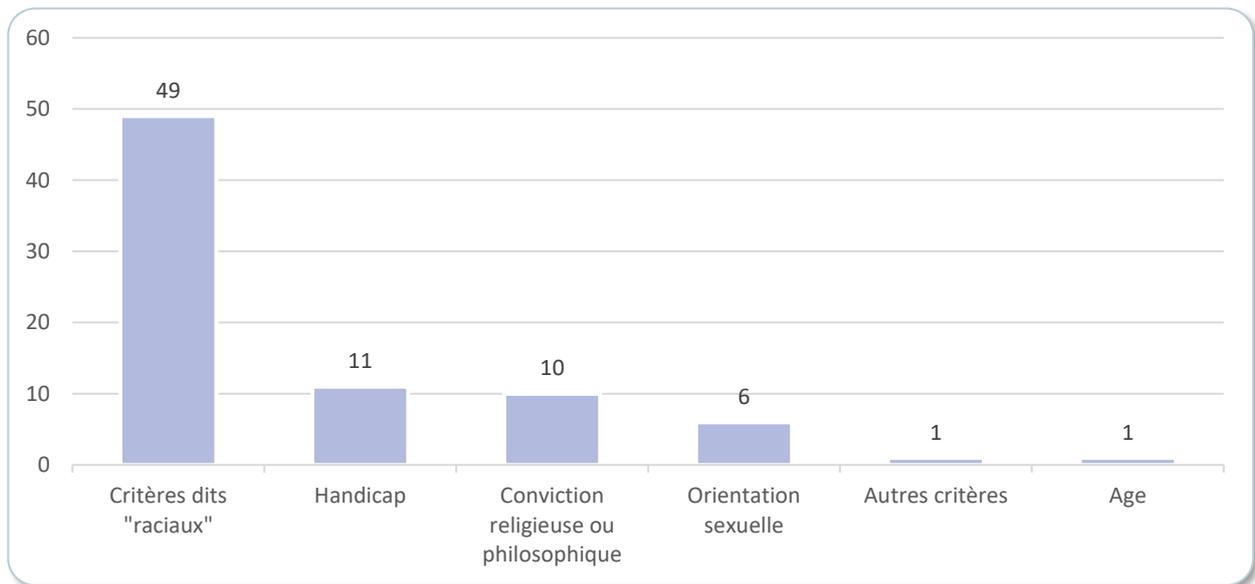
5.8 Police et justice : 72 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 72 dossiers dans le domaine police et justice, soit 45 dossiers de moins (-38,5%) qu'en 2017.

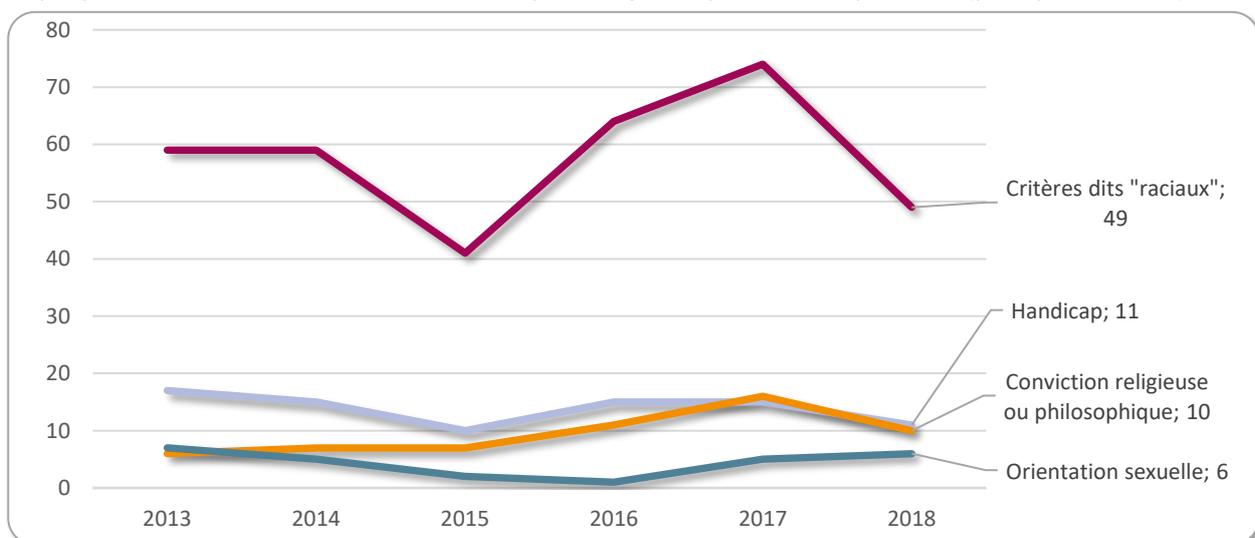
66,7% de ces dossiers concernent la police, 18,1% la justice et 8,3% les lieux de détention.

62,8% des dossiers concernent les critères dits "raciaux", 14,1% le handicap et 12,8% la conviction religieuse ou philosophique. Contrairement aux années précédentes, l'ensemble des critères est en diminution par rapport à 2017, à l'exception de l'orientation sexuelle qui augmente de 20%. Si l'on regarde cette évolution par rapport à la moyenne sur 5 ans, la conviction religieuse ou philosophique reste dans une courbe ascendante (+6,4%) et l'orientation sexuelle augmente de +50,0%.

Graphique 49 : Nouveaux dossiers - police et justice par critère de discrimination (n= 78)



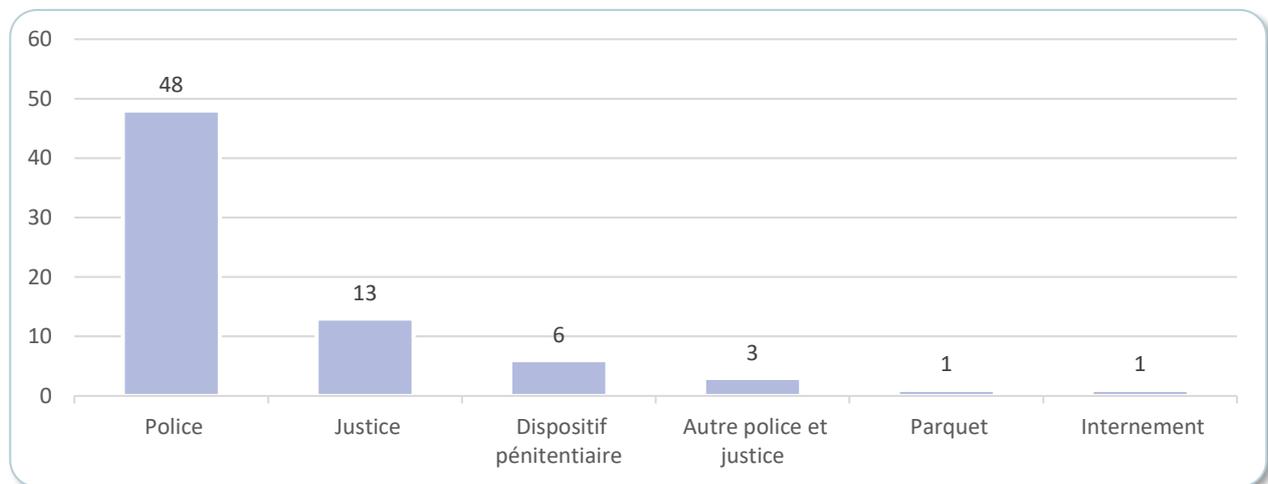
Graphique 50 : Évolution du nombre de dossiers police et justice par critère depuis 2013 (principaux critères)



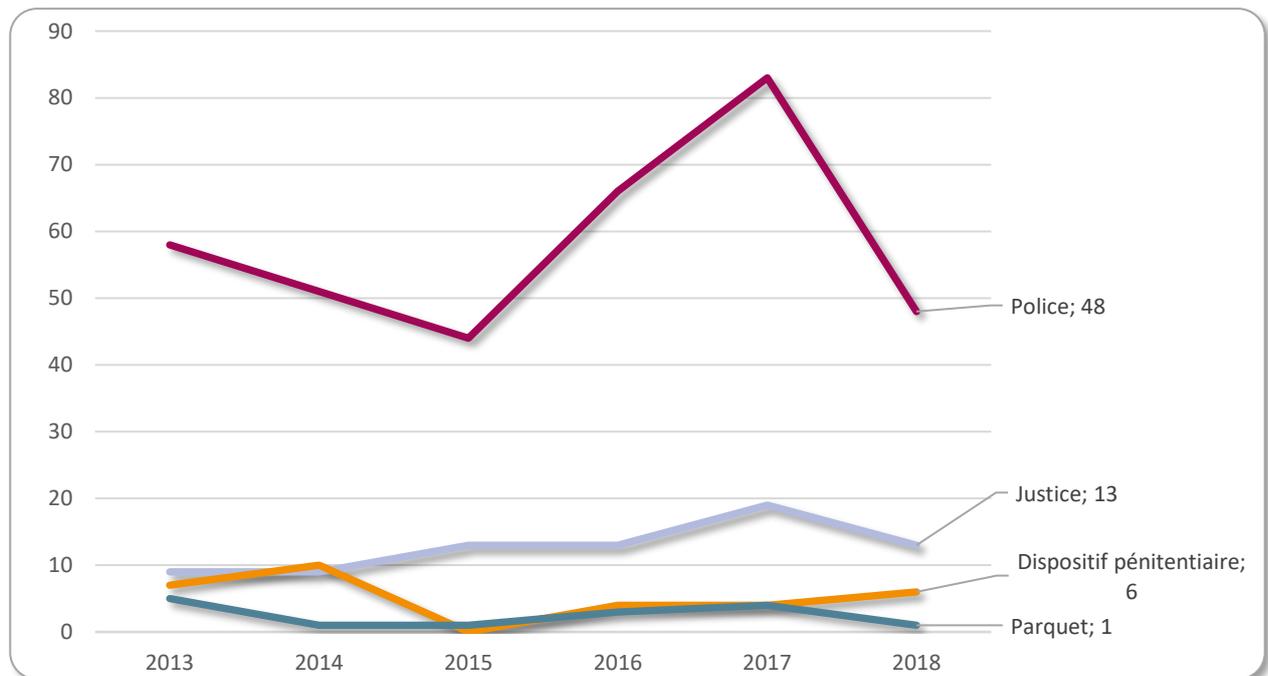
Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Critères dits "raciaux"	59	59	41	64	74	49
Handicap	17	15	10	15	15	11
Conviction religieuse ou philosophique	6	7	7	11	16	10
Orientation sexuelle	7	5	2	1	5	6
Autres critères (compétent)	4	4	2	7	8	2

Graphique 51 : Nouveaux dossiers - police et justice (n=72)



Graphique 52 : Évolution du nombre de dossiers police et justice depuis 2013 (principaux secteurs)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Police	58	51	44	66	83	48
Justice	9	9	13	13	19	13
Dispositif pénitentiaire	7	10	0	4	4	6
Parquet	5	1	1	3	4	1
Autre	4	0	1	1	5	3
Internement	4	12	2	4	2	1
Total	87	83	61	91	117	72

6 Analyse des nouveaux dossiers par critère de discrimination

6.1 Critères dits “raciaux” : 866 dossiers

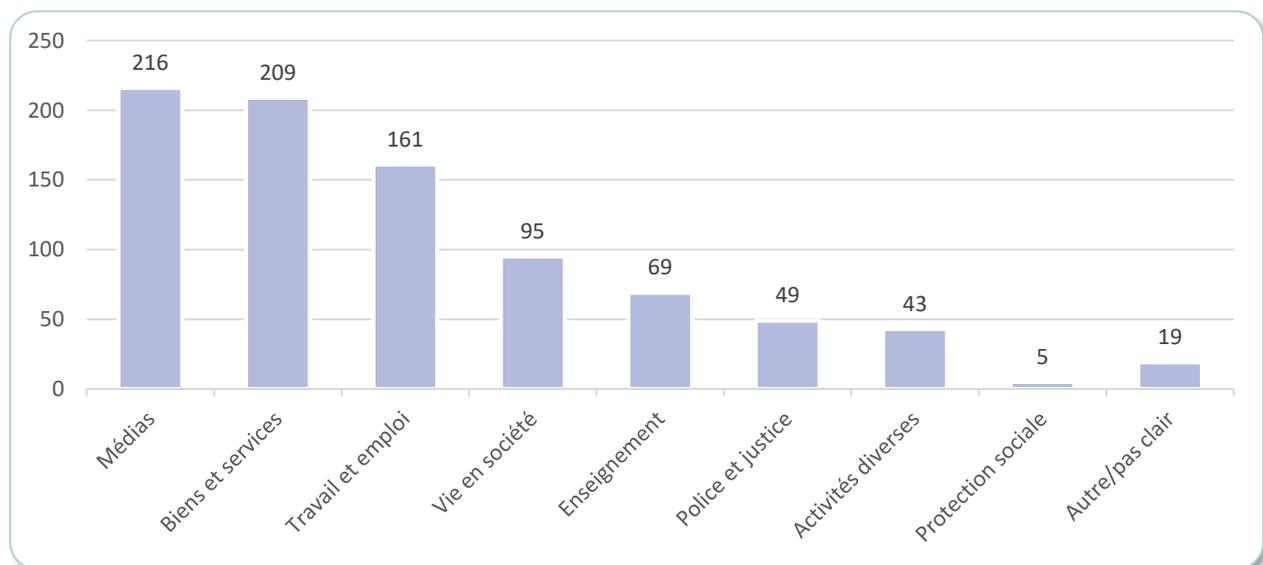
En 2018, Unia a ouvert 866 nouveaux dossiers concernant les critères dits “raciaux”, soit 33,9% des dossiers. Il s’agit d’une augmentation de 10,7% par rapport à 2017 et de +24,8% par rapport à la moyenne sur 5 ans.

Les secteurs médias/internet et biens et services sont les premiers concernés (respectivement 24,9% et 24,1% des dossiers). Ils sont suivis par les domaines emploi (18,6%), société (11%), enseignement (8%) et police et justice (5,7%).

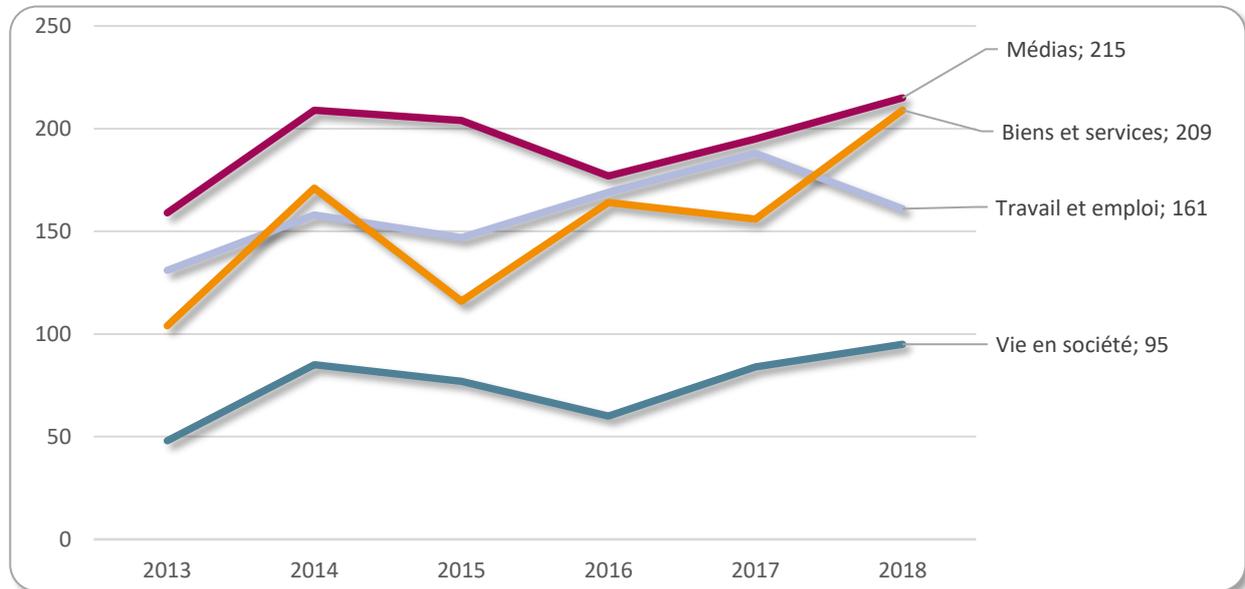
Au niveau des médias, les dossiers portent majoritairement sur des messages pouvant relever de l’incitation à la haine sur Internet (en particulier Facebook, qui représente 58,5% des dossiers médias/racisme). En matière d’emploi, il s’agit de problèmes de refus d’embauche (35,4% des dossiers emploi/racisme), de harcèlement à caractère discriminatoire (21,1% des dossiers emploi/racisme), de problèmes liés aux conditions de travail (18,0% des dossiers emploi/racisme) ou encore de licenciements (13% des dossiers emploi/racisme).

Enfin les dossiers relevant du domaine biens et services concernent essentiellement le logement, à savoir des refus de visite ou de location (58% des dossiers biens et services/racisme), ainsi que des insultes dans des commerces ou encore le refus de services financiers en lien avec la nationalité de la personne...

Graphique 53 : Nouveaux dossiers - par critères dits “raciaux” par domaine (n=866)



Graphique 54 : Évolution du nombre de dossiers critères dits “raciaux” - par domaine depuis 2013 (principaux secteurs)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Médias	159	209	204	177	195	215
Travail et emploi	131	158	147	169	188	161
Biens et services	104	171	116	164	156	209
Vie en société	48	85	77	60	84	95
Police et justice	59	59	41	64	74	49
Enseignement	39	33	43	40	50	69
Activités diverses	18	23	18	20	20	43
Protection sociale	8	13	8	2	10	5
Autre / pas clair	5	7	7	2	5	19
Total	571	758	661	698	782	866

6.1.1 Antisémitisme et négationnisme

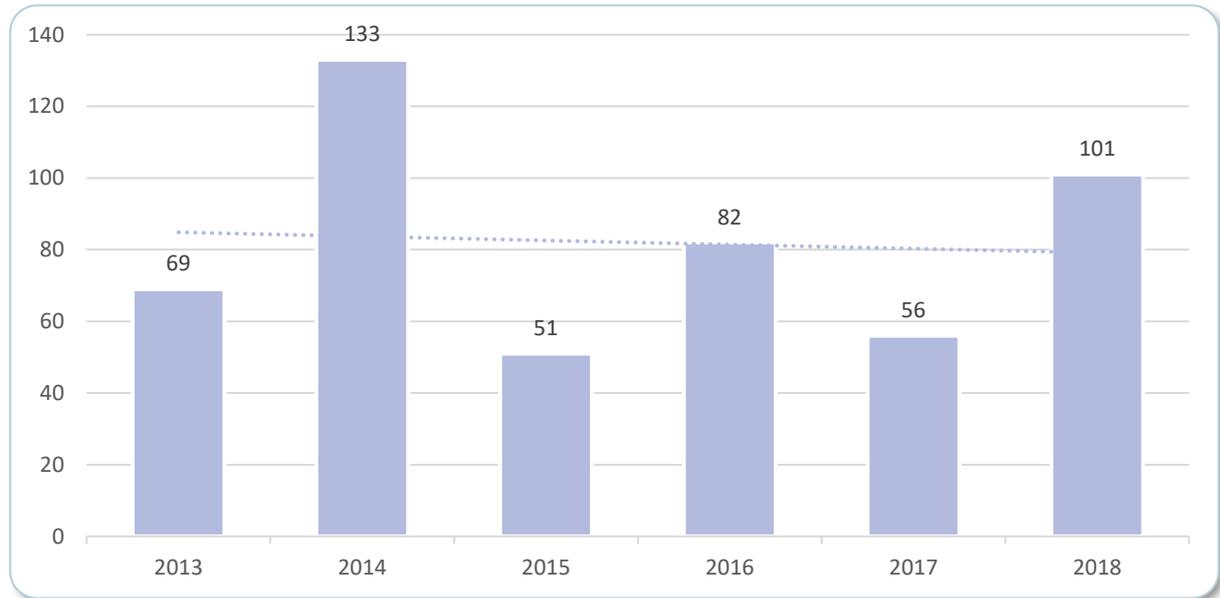
Alors que 2017 avait connu un total de 56 faits d'antisémitisme et de négationnisme, ce chiffre est en nette progression en 2018 avec un total de 101 faits portés à la connaissance d'Unia.

31,7% de cet ensemble concerne des propos à caractère haineux sur les réseaux sociaux. Ensuite, un peu moins d'un tiers de ces faits concernent des cas de négationnisme. Sur les 5 dernières années, il s'agit des faits qui ont augmenté le plus régulièrement (+24%).

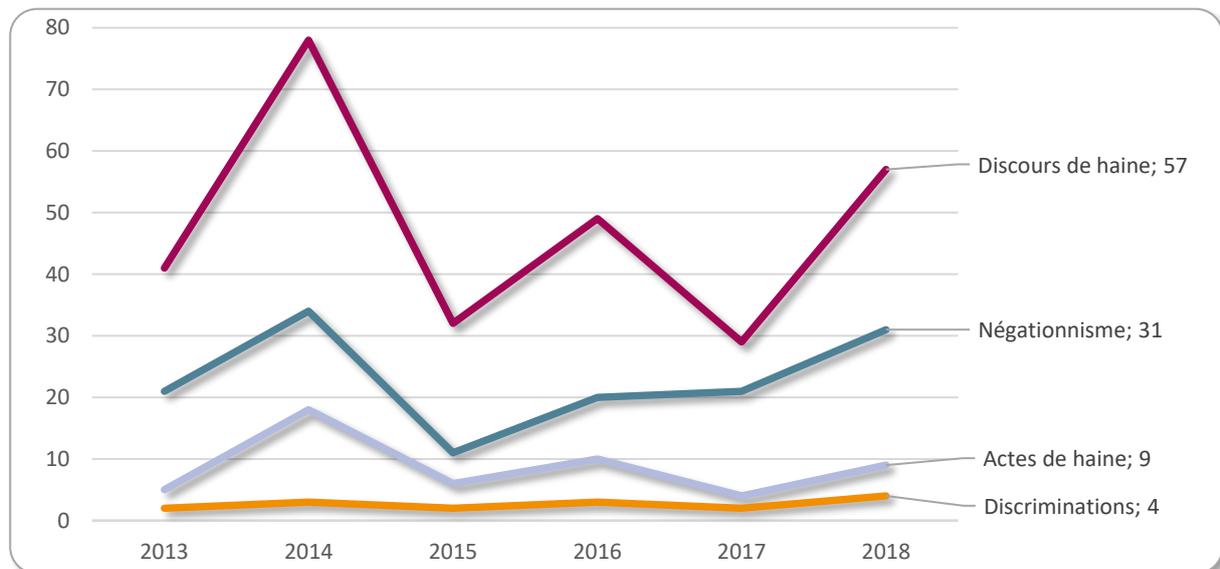
Les réseaux sociaux sont également le vecteur principal du négationnisme qui s'exprime essentiellement par une justification ou une approbation du génocide des Juifs commis par le régime nazi.

Enfin, 15 faits d'agressions verbales et menaces ont été signalés en 2018. Des faits d'agression physique proprement dite n'ont pas été signalés, mais des actes de dégradations à des bâtiments nous ont été rapportés.

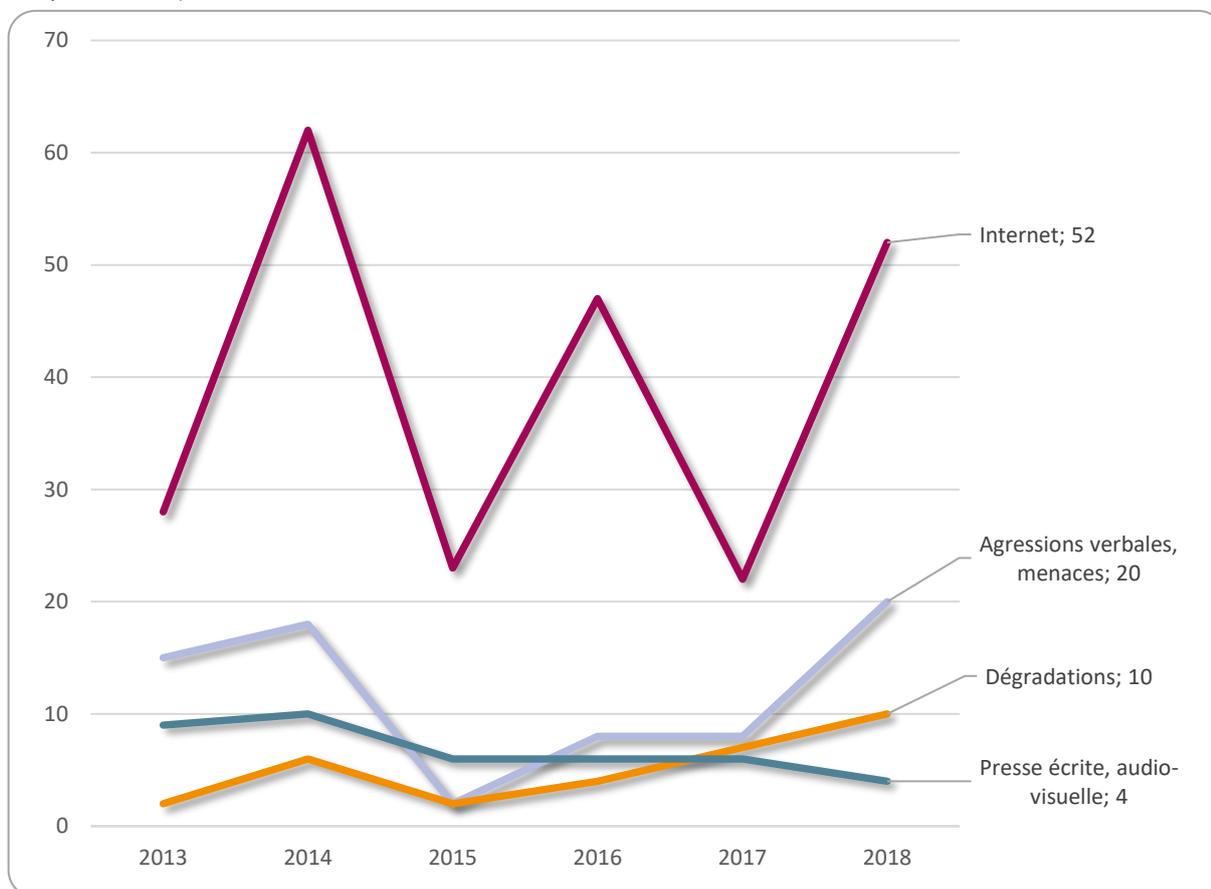
Graphique 55 : Antisémite : évolution du nombre total d'incidents depuis 2013



Graphique 56 : Antisémite : évolution du nombre total d'incidents depuis 2013 selon la qualification légale



Graphique 57 : Antisémite : évolution du nombre total d'incidents depuis 2013 selon le type d'actes (principaux comportements)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Internet	28	62	23	47	22	52
Agressions verbales, menaces	15	18	2	8	8	20
Dégradations	2	6	2	4	7	10
Presse écrite, audio-visuelle	9	10	6	6	6	4
Harcèlement	3	5	7	3	6	4
Enseignement	1	6	1	4	1	3
Coups et blessures	5	7	3	4	1	0
Autre	6	19	7	6	5	8
Total	69	133	51	82	56	101

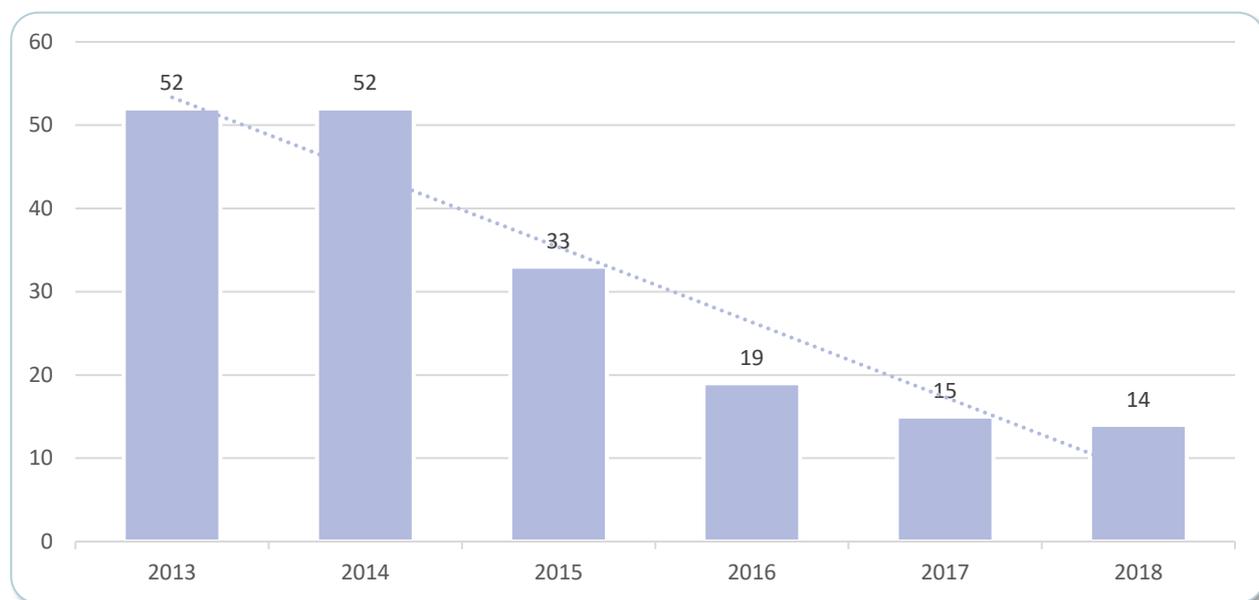
6.1.2 Populations Roms et Gens du voyage

En 2018, Unia a ouvert 14 dossiers concernant la discrimination des populations Roms et les Gens du voyage, soit un de moins qu'en 2017.

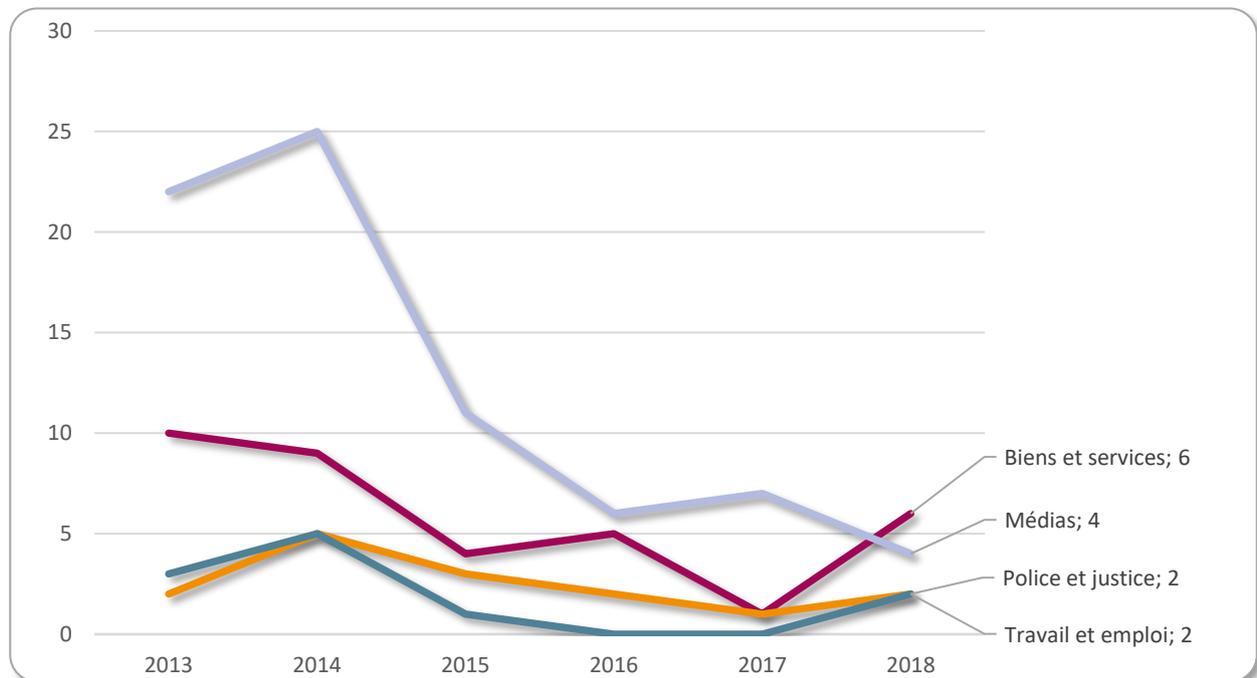
Ces dossiers concernent, dans la moitié des cas, des situations liées au domaine des biens et services. Les signalements portent essentiellement sur des refus en matière d'occupation de terrains de passage à défaut de terrains organisés par les communes dans les périodes de grands déplacements des Gens du voyage.

De même subsistent encore des articles de presse dépeignant les Roms et Gens du voyage de manière dénigrante, même si la situation s'est nettement améliorée ces dernières années.

Graphique 58 : évolution des incidents signalés relatifs aux discriminations des populations Roms et Gens du voyage depuis 2013



Graphique 59 : évolution des incidents signalés relatifs aux populations roms et Gens du voyage par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Biens et services	10	9	4	5	1	6
Médias	22	25	11	6	7	4
Police et justice	2	5	3	2	1	2
Travail et emploi	3	5	1	0	0	2
Vie en société	5	2	4	5	4	0
Enseignement	3	1	3	0	0	0
Protection sociale	2	0	3	0	0	0
Activités diverses	1	1	2	1	1	0
Autre/pas clair	4	4	2	0	1	0
Total	52	52	33	19	15	14

6.2 Handicap : 604 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 604 nouveaux dossiers relatifs au critère du handicap, soit 23,6% du total des nouveaux dossiers. Cela constitue une augmentation de 17,1% par rapport à 2017. Par rapport à la moyenne sur 5 ans, il s'agit toutefois du critère qui a connu une augmentation relative importante (+47,5%) au niveau du nombre de dossiers ouverts. Les secteurs biens et services et enseignement représentent plus de la moitié de l'ensemble des dossiers, respectivement 31,8% et 25,7%. Vient ensuite le secteur de l'emploi avec 24%.

Au niveau des biens et services, sont principalement concernés les problèmes d'accessibilité dans le logement (27,1% des dossiers biens et services/handicap), la santé et les soins aux personnes (19,3% des dossiers biens et services/handicap) et les transports (14,6% des dossiers biens et services/handicap).

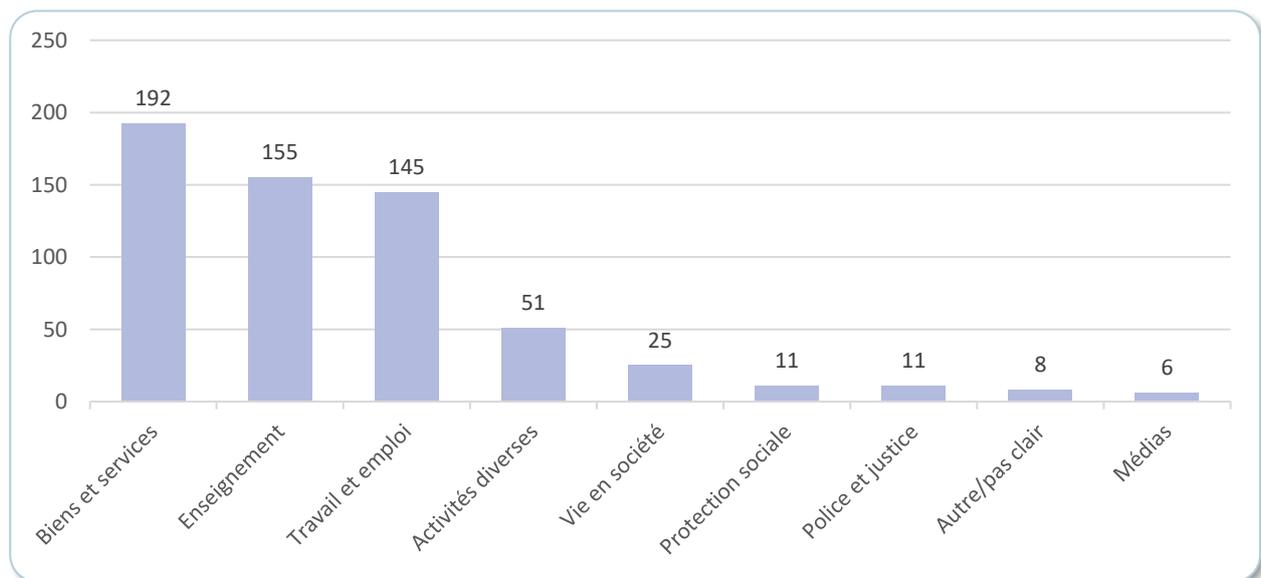
Au niveau de l'enseignement, les dossiers concernent surtout l'enseignement fondamental et secondaire (respectivement 38,7% et 35,5% des dossiers enseignement/handicap). Ces dossiers relèvent principalement de défauts d'aménagements raisonnables, dont plus de la moitié a trait à un manque de soutien pédagogique.

Au niveau de l'emploi, les dossiers concernent surtout l'organisation et les conditions de travail (37,2% des dossiers emploi/handicap), des cas de licenciement (26,2% des dossiers emploi/handicap) et des cas de discrimination présumée à l'embauche (14,5% des dossiers emploi/handicap). Dans la plupart des dossiers, des aménagements raisonnables sont possibles, mais n'ont pas été pris en considération.

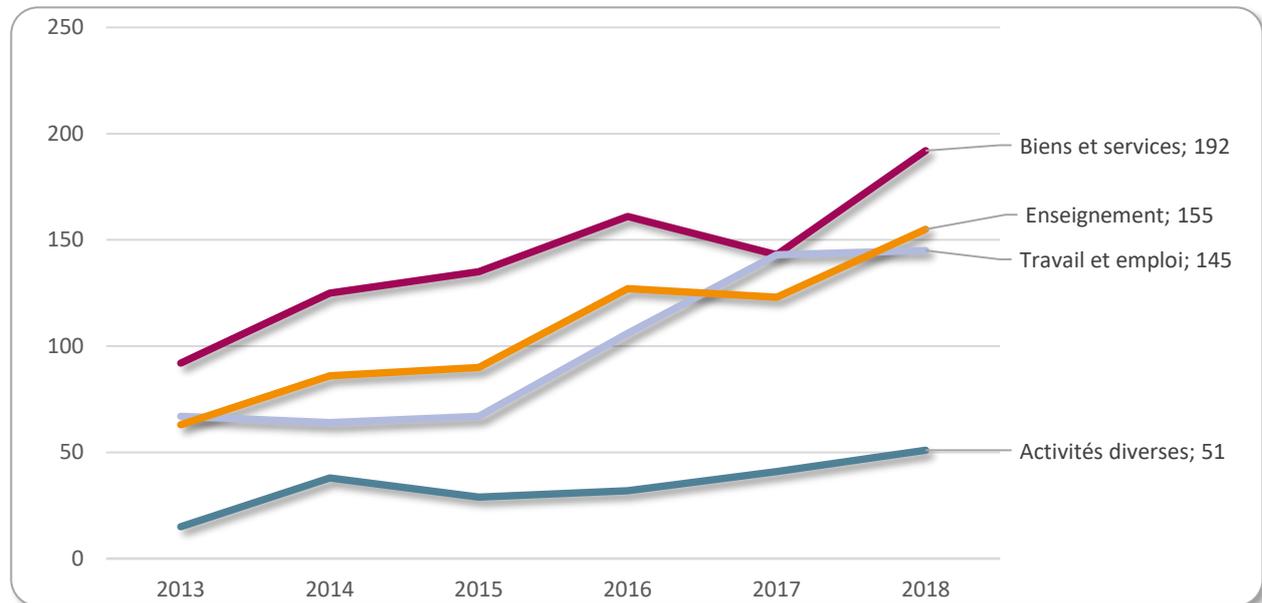
Globalement, les handicaps concernés sont majoritairement des handicaps physiques (36,6%), suivis de troubles sensoriels auditifs ou visuels (14,3%) et de troubles de l'apprentissage (11,6%).

Certaines particularités sont à noter en fonction du secteur concerné. Dans les biens et services, plus de la moitié des dossiers concernent l'accessibilité physique (54,2%). Tandis que dans le secteur de l'enseignement, la majorité des dossiers concernent des troubles d'apprentissages (40%) et divers troubles psychiques (28,4%).

Graphique 60 : Nouveaux dossiers - handicap par domaine (n=604)



Graphique 61 : Évolution du nombre de dossiers critère Handicap par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Biens et services	92	125	135	161	143	192
Travail et emploi	67	64	67	106	143	145
Enseignement	63	86	90	127	123	155
Activités diverses	15	38	29	32	41	51
Protection sociale	18	12	32	17	18	11
Autres	34	46	31	44	48	51
Total	289	371	384	487	516	604

6.3 Convictions religieuses ou philosophiques : 307 dossiers

Unia a ouvert 307 dossiers liés aux convictions religieuses ou philosophiques en 2018 (12% des dossiers). Cela représente une diminution de 3,8% par rapport à 2017. La diminution est assez marquée dans le domaine de l'Emploi et des médias/internet. Il s'agit d'une diminution globale pour ce critère de -5,7% par rapport à la moyenne sur 5 ans.

Le secteur médias/internet est une fois encore le premier concerné (37,1% des dossiers liés aux convictions, dont un peu moins de la moitié concernent Facebook). Suivent ensuite l'emploi (18,2%), l'enseignement (16%) et les biens et services (12,7%).

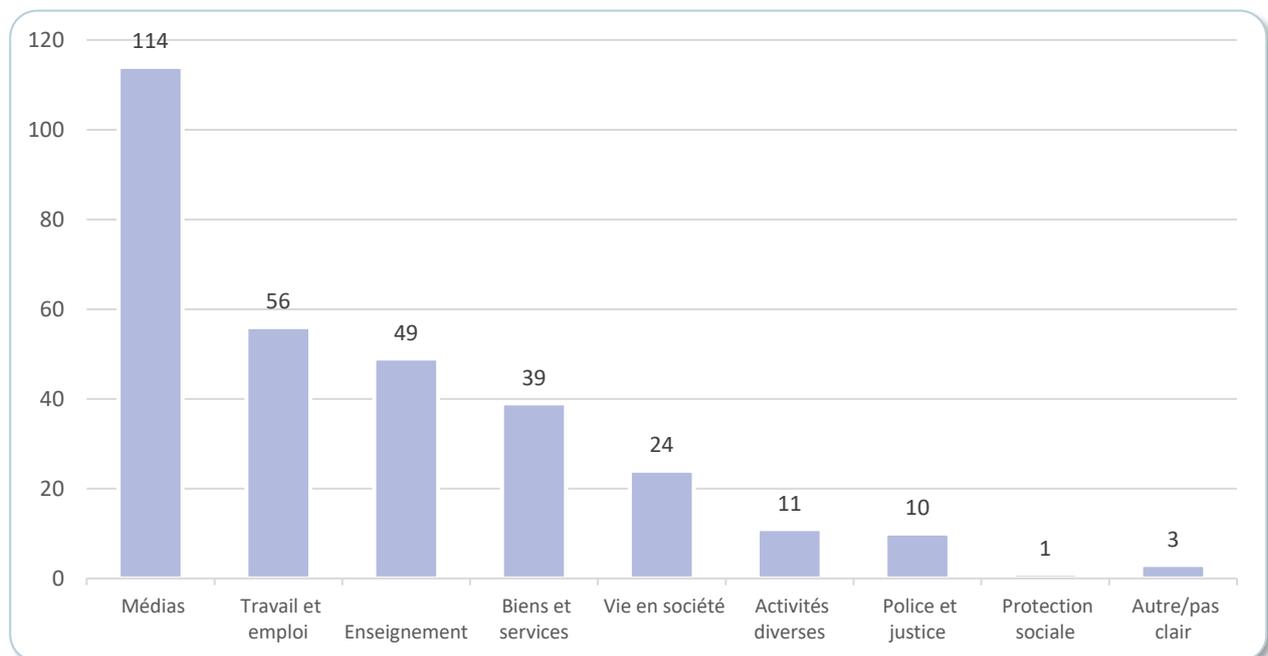
En ce qui concerne l'enseignement, les dossiers liés à la conviction religieuse sont majoritairement des questions liées au port du foulard dans le secondaire et le supérieur. Au niveau de l'emploi, un peu plus d'un dossier sur trois concerne un refus d'embauche.

Deux secteurs connaissent une augmentation en 2018, à savoir l'enseignement et la vie en société.

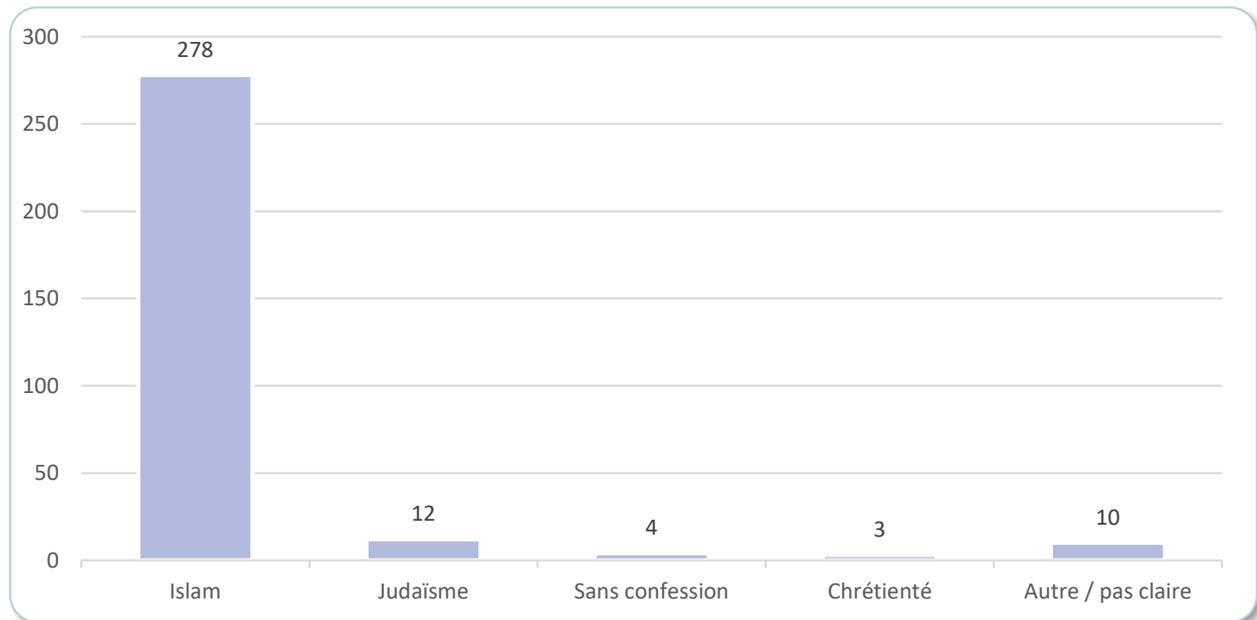
La lecture est quelque peu différente par rapport à la moyenne sur 5 ans : on remarque que l'augmentation la plus importante se situe dans les activités diverses (+64,5%) et l'emploi (+62,2%).

Enfin, comme les années précédentes, l'islam est la première religion concernée (90,6% des dossiers liés aux convictions religieuses ou philosophiques).

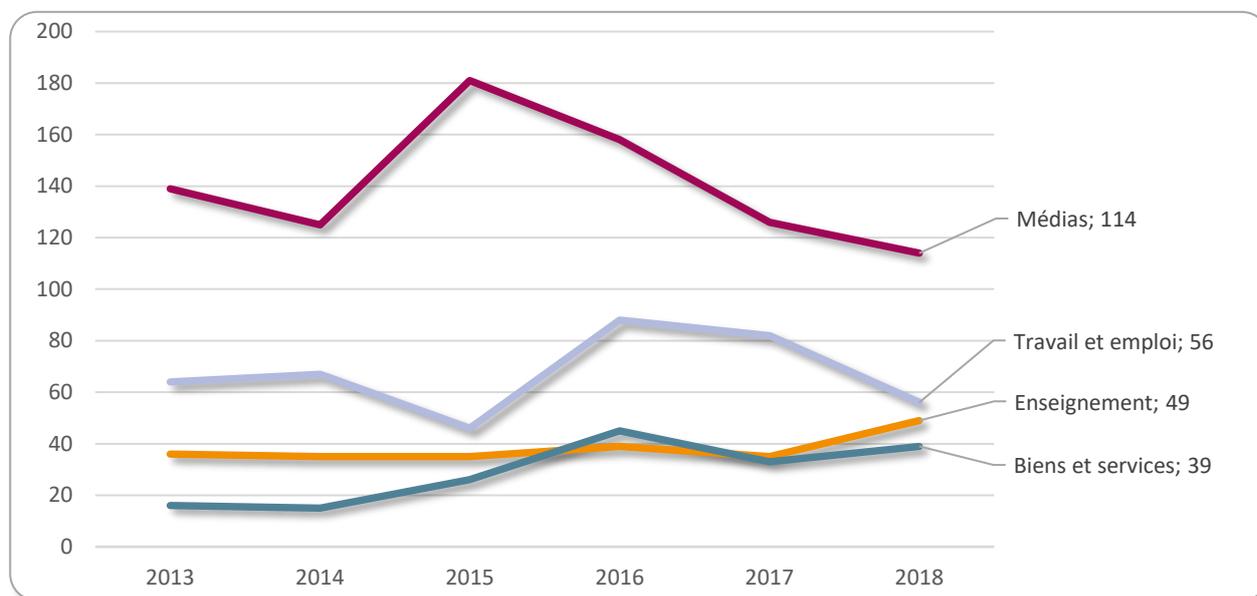
Graphique 62 : Nouveaux dossiers conviction religieuse ou philosophique - par domaine (n=307)



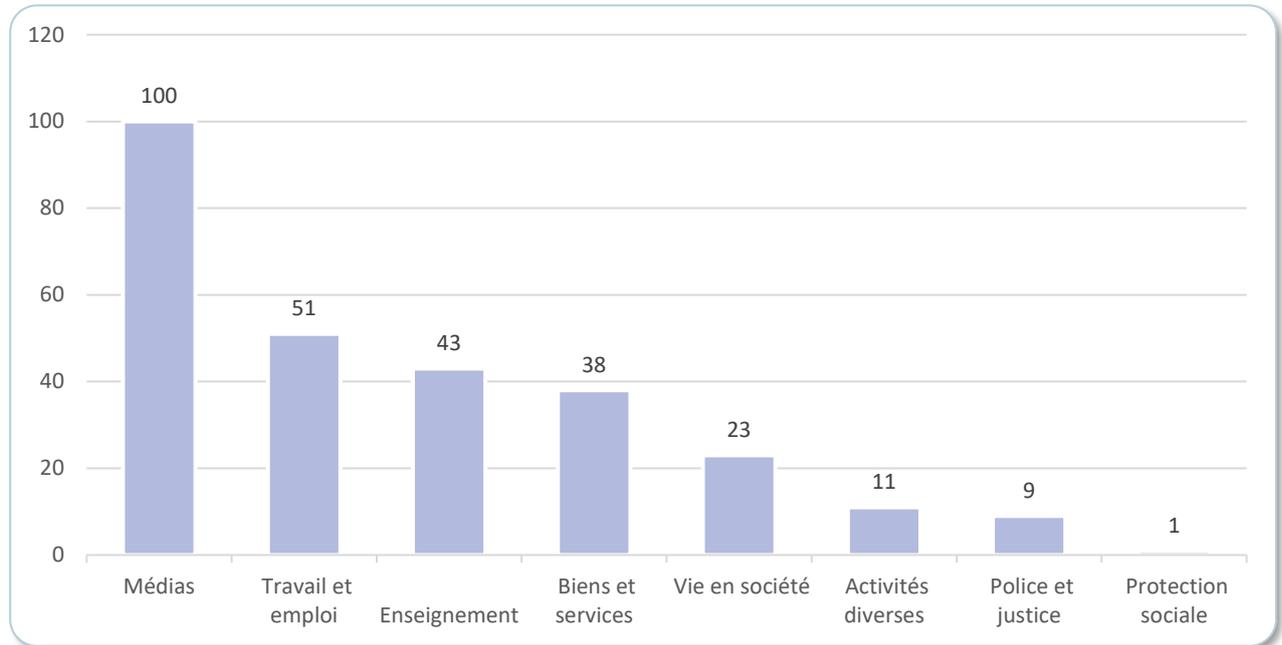
Graphique 63 : Nouveaux dossiers conviction religieuse ou philosophique - par type de conviction (n=307)



Graphique 64 : Évolution du nombre de dossiers critère conviction religieuse ou philosophique - par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Graphique 65 : Nouveaux dossiers conviction religieuse ou philosophique : islam - par domaine (n=278)



6.4 Âge : 152 dossiers

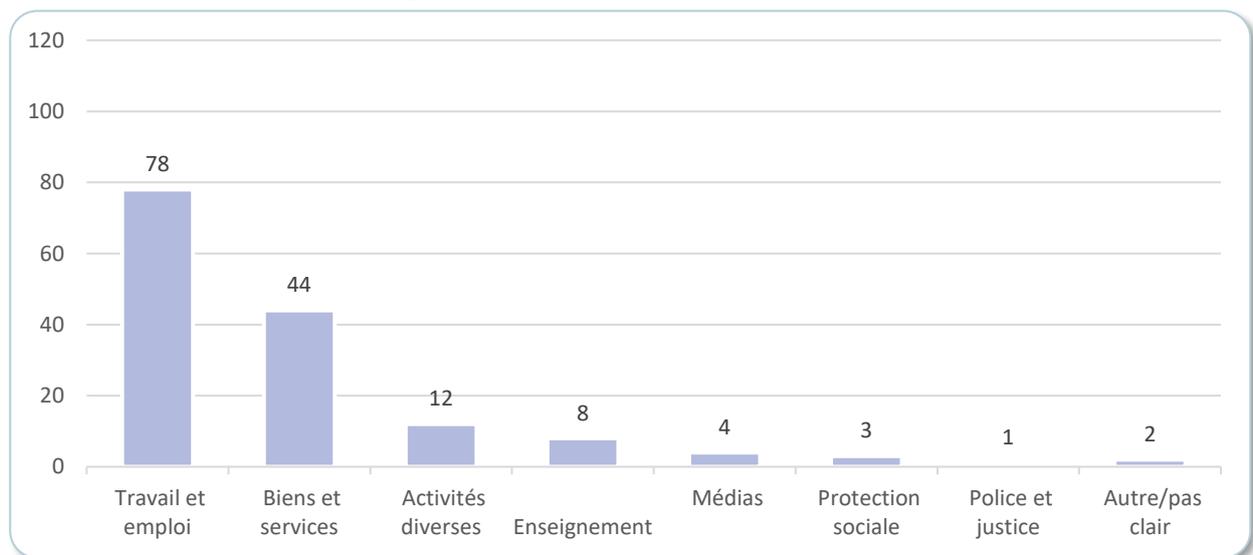
Depuis la médiatisation des affaires Dovy Keukens et Skeyes (Belgocontrol), l'âge a pris une place importante dans le travail d'Unia. Depuis 3 ans, le nombre de dossiers concernant ce critère reste relativement stable avec un total de 152 dossiers en 2018, soit 3 dossiers de plus qu'en 2017. Si l'on compare avec la moyenne sur 5 ans, il s'agit d'une augmentation de +34,5%.

L'emploi reste le domaine le plus important et représente un peu plus de la moitié des dossiers âge. Il s'agit essentiellement de dossiers de discrimination à l'embauche (57,7%).

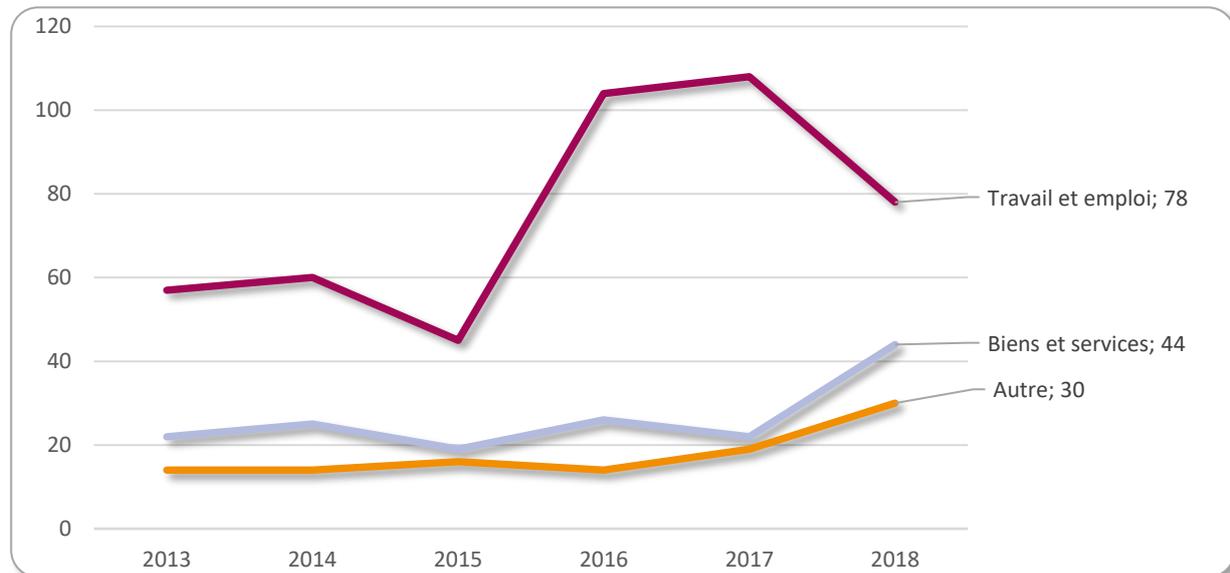
C'est dans les biens et services que le total a doublé par rapport à 2017 et représente désormais 28,9% des dossiers âge, principalement dans le secteur des banques et assurances ainsi que dans le secteur du logement.

Pour terminer, un peu plus d'un dossier sur 3 concerne des personnes de 45 à 64 ans, essentiellement dans le secteur de l'emploi. 16,4% des dossiers concernent une personne de 65 ans ou plus, essentiellement pour des questions de refus d'assurances ou de primes d'assurance trop élevées.

Graphique 66 : Nouveaux dossiers - âge par domaine (n=152)



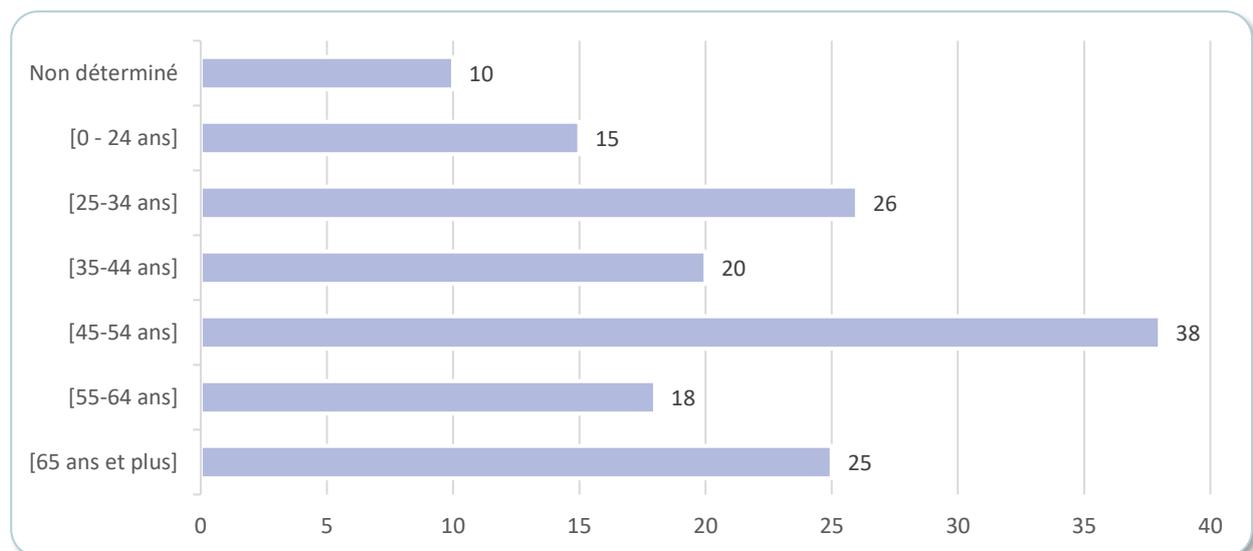
Graphique 67 : Évolution du nombre de dossiers critère âge - par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Travail et emploi	57	60	45	104	108	78
Biens et services	22	25	19	26	22	44
Autres	14	14	16	14	19	30
Total	93	99	80	144	149	152

Graphique 68 : Nouveaux dossiers - âge par tranche d'âge (n=152)

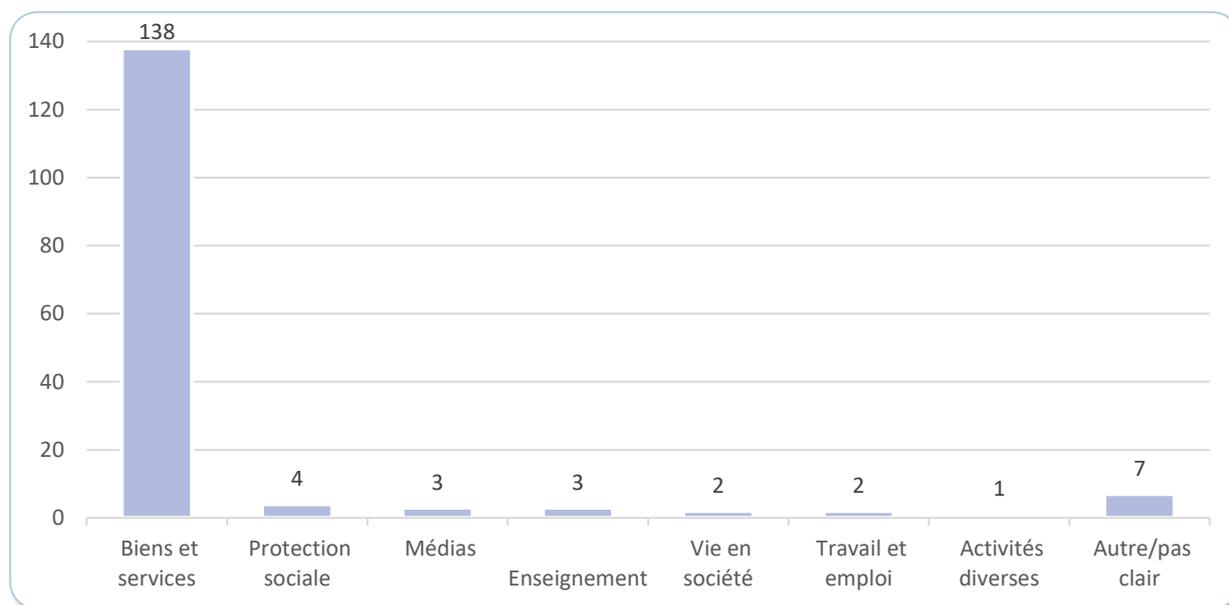


6.5 Fortune : 160 dossiers

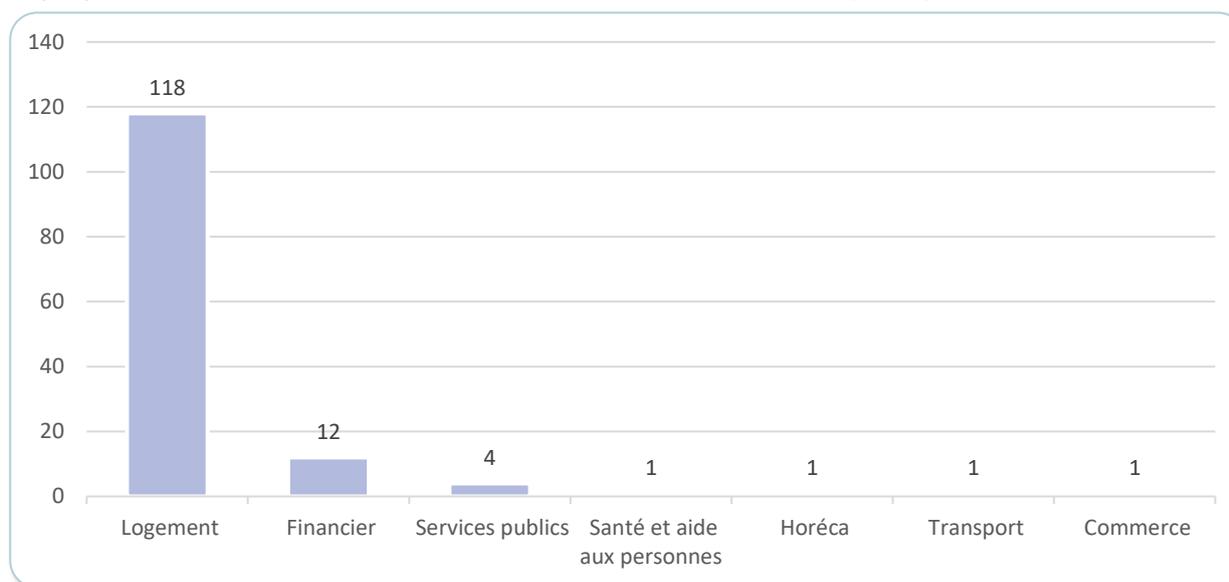
En 2018, Unia a ouvert 160 nouveaux dossiers fondés sur le critère de la fortune (6,3% du nombre total de dossiers), qui se réfèrent à l'origine ou à la nature des revenus d'une personne. Il s'agit du critère qui a connu la deuxième plus forte augmentation relative en 2018 (+24%) après l'orientation sexuelle (+48,8%).

86,3% des dossiers concernent la catégorie biens et services. Il s'agit pour 85,5% de dossiers concernant l'accès à un logement et pour 8,7% de dossiers relatifs aux banques et assurances. Dans la majeure partie des dossiers, ce sont les allocations du CPAS (27,5%), du chômage (13,8%), ou de personnes handicapées (13,8%) qui ne sont pas acceptées comme source de revenus par des propriétaires privés ou des agences immobilières.

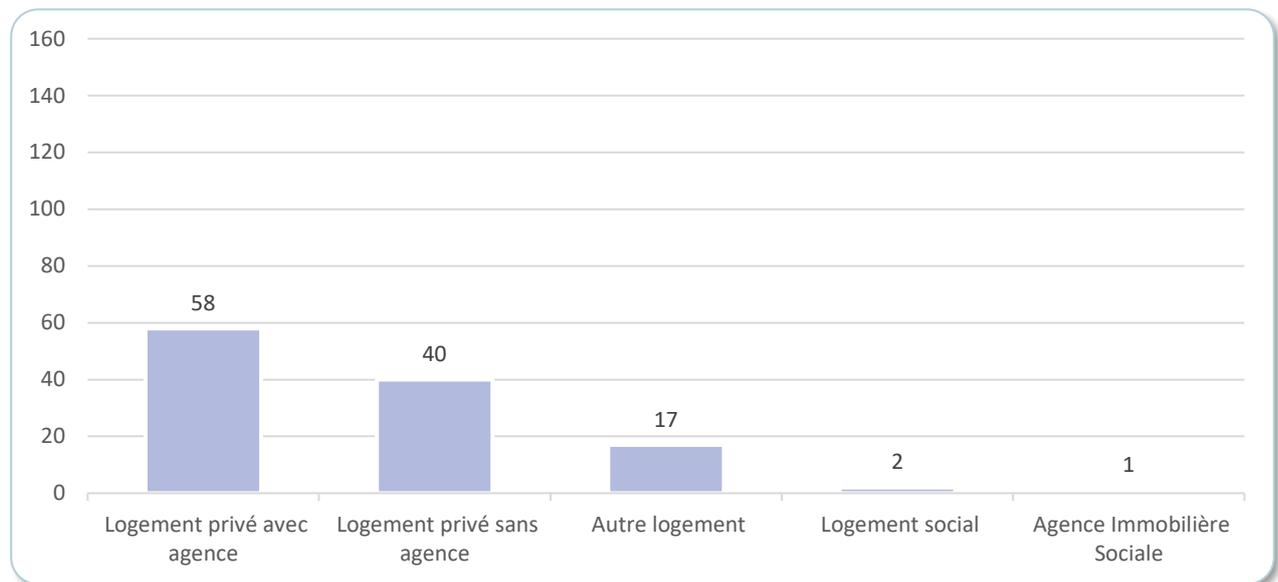
Graphique 69 : Nouveaux dossiers - fortune par domaine (n=160)



Graphique 70 : Nouveaux dossiers - fortune dans l'accès aux biens et services (n=138)



Graphique 71 : Nouveaux dossiers - Fortune dans l'accès au logement (n=118)



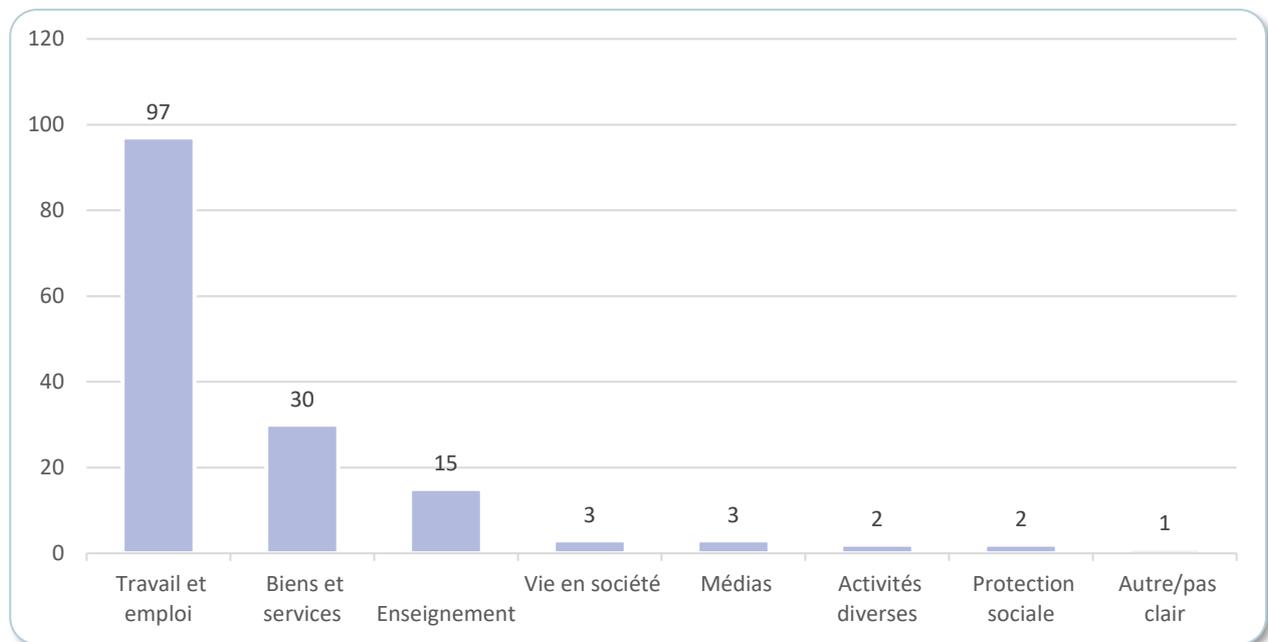
6.6 État de santé : 153 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 153 nouveaux dossiers relatifs au critère de l'état de santé, soit 6% du nombre total de nouveaux dossiers. Entre 2017 et 2018, on note une évolution relative de 15%, alors que, par rapport à la moyenne sur les 5 dernières années, l'augmentation est de 78,3%.

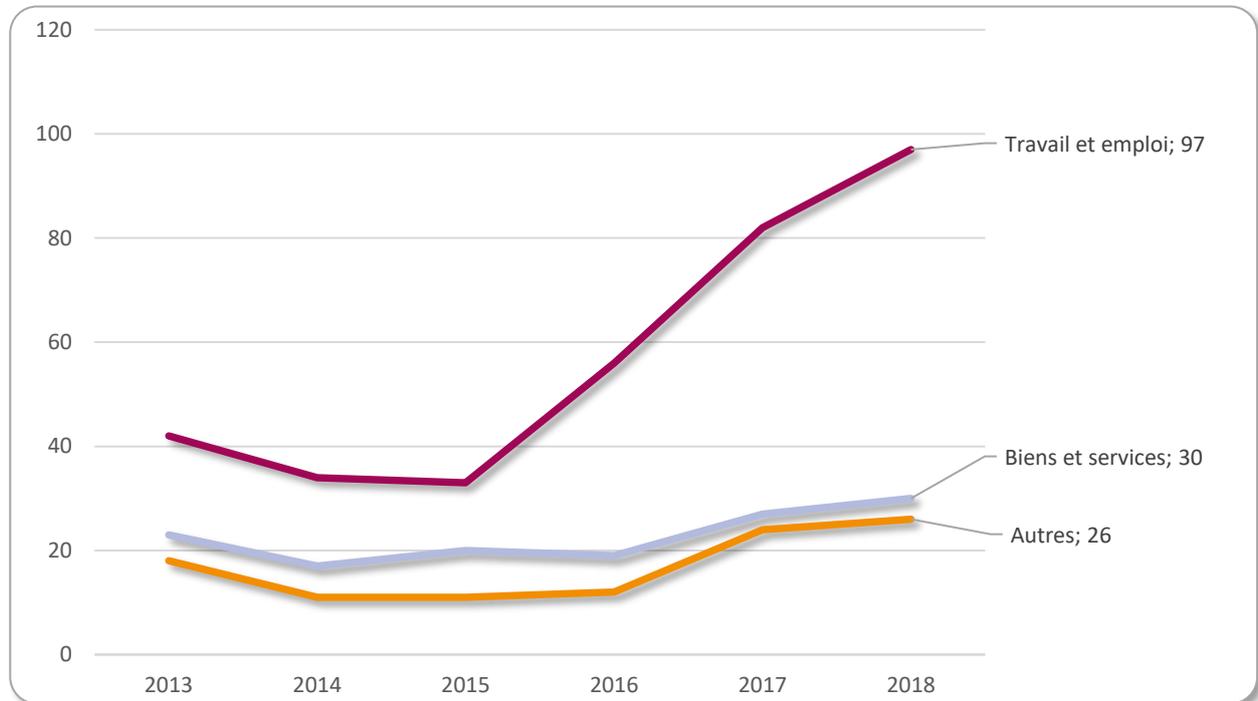
Les dossiers concernent principalement le domaine emploi (63,4%), suivi de biens et services (19,6%). Dans 45,4% des dossiers emploi, Unia est contacté suite à un licenciement pour des absences fréquentes en raison d'une maladie, et dans 29,9% des cas, pour des problèmes liés à l'organisation ou aux conditions de travail. Notons également que le nombre de dossiers emploi est en très nette augmentation depuis 2015 et qu'en rapport à la moyenne sur 5 ans, cette hausse a atteint les 96,4%.

Au niveau des biens et services, c'est l'accès à des services d'assurance qui pose le plus souvent problème. Environ 54,9% des cas concernent l'état physique (maladie, accident...), parmi lesquels 11,9% sont liés au cancer, 5,9% au virus du SIDA et 3,5% au diabète. Enfin, 19,6% des dossiers concernent les affections psychiques.

Graphique 72 : Nouveaux dossiers - état de santé par domaine (n=153)



Graphique 73 : Évolution du nombre de dossiers critère état de santé - par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Détails

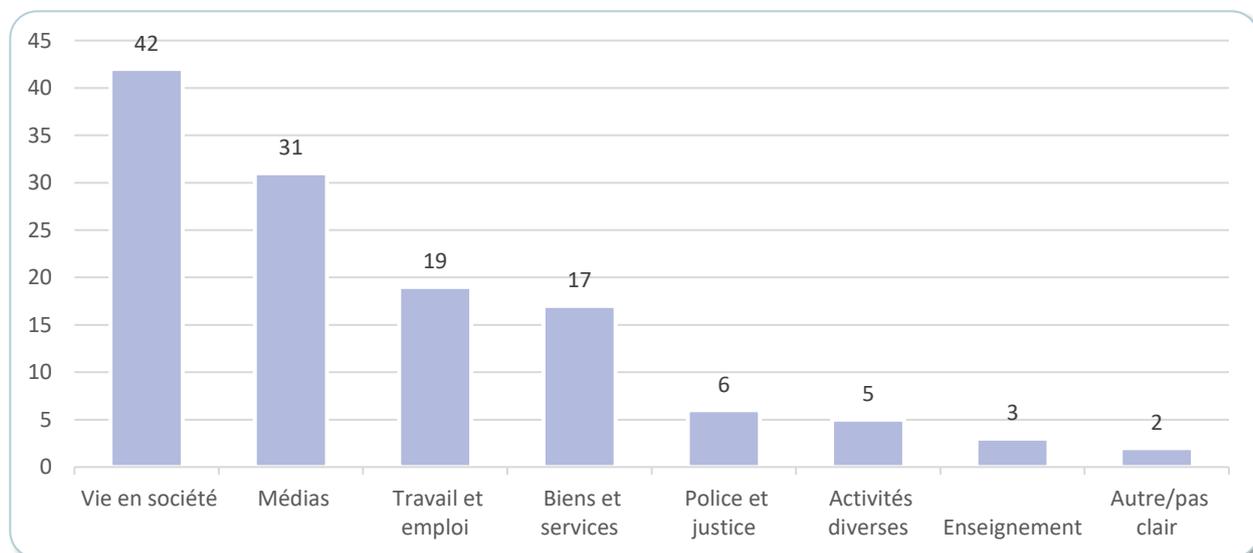
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Travail et emploi	42	34	33	56	82	97
Biens et services	23	17	20	19	27	30
Autres	18	11	11	12	24	26
Total	83	62	64	87	133	153

6.7 Orientation sexuelle : 125 dossiers

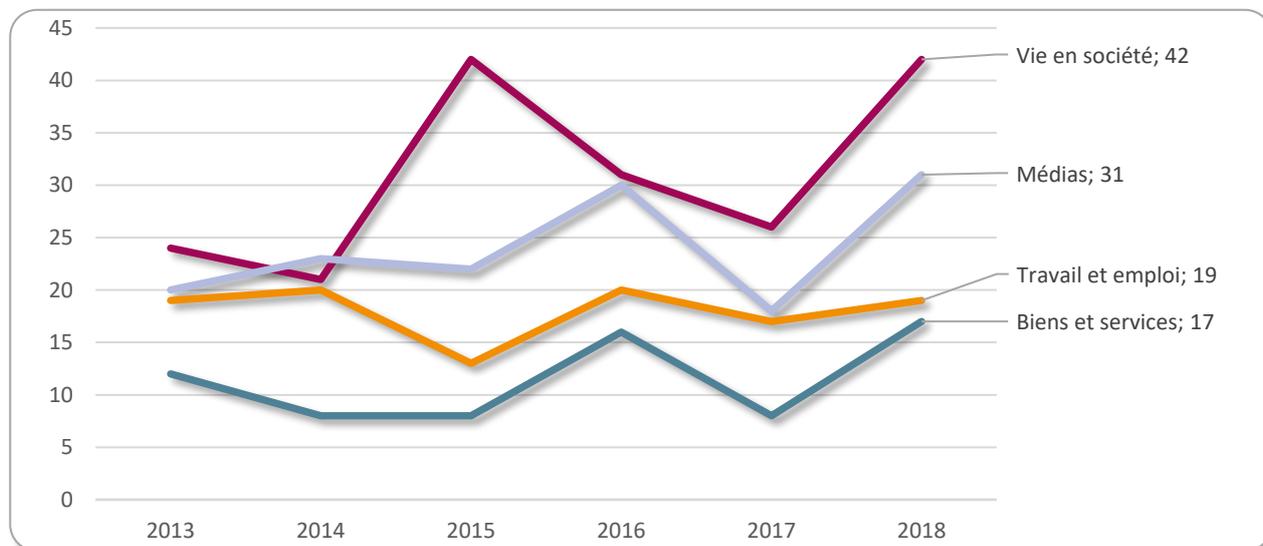
En 2018, Unia a ouvert 125 nouveaux dossiers liés au critère de l'orientation sexuelle, soit 4,9% de l'ensemble des dossiers. On parle donc d'une augmentation de 48,8% comparée à l'année 2017 et de 37,7% par rapport à la moyenne sur 5 ans.

Il faut signaler une proportion importante de faits de société (33,6%). Il s'agit bien souvent de délits de haine dans l'espace public ou dans le voisinage (harcèlement, coups et blessures...). Viennent ensuite les dossiers dans le secteur médias/internet, soit essentiellement des propos tenus sur internet et les médias sociaux (24,8%), et enfin l'emploi (15,2%). Ces proportions sont également tout à fait stables sur 5 ans. La grande majorité des dossiers (81,6%) émane d'hommes.

Graphique 74 : Nouveaux dossiers - orientation sexuelle par domaine (n=125)



Graphique 75 : Évolution du nombre de dossiers pour le critère orientation sexuelle par domaine depuis 2013 (principaux domaines)



Détails

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Vie en société	24	21	42	31	26	42
Médias	20	23	22	30	18	31
Travail et emploi	19	20	13	20	17	19
Biens et services	12	8	8	16	8	17
Police et justice	7	5	2	1	5	6
Enseignement	7	1	2	3	3	3
Activités diverses	2	2	1	3	5	5
Autres	3	0	2	0	2	2
Total	94	80	92	104	84	125

7 Comportements interdits

Nous pouvons classer nos dossiers selon une ventilation liée au type de comportement :

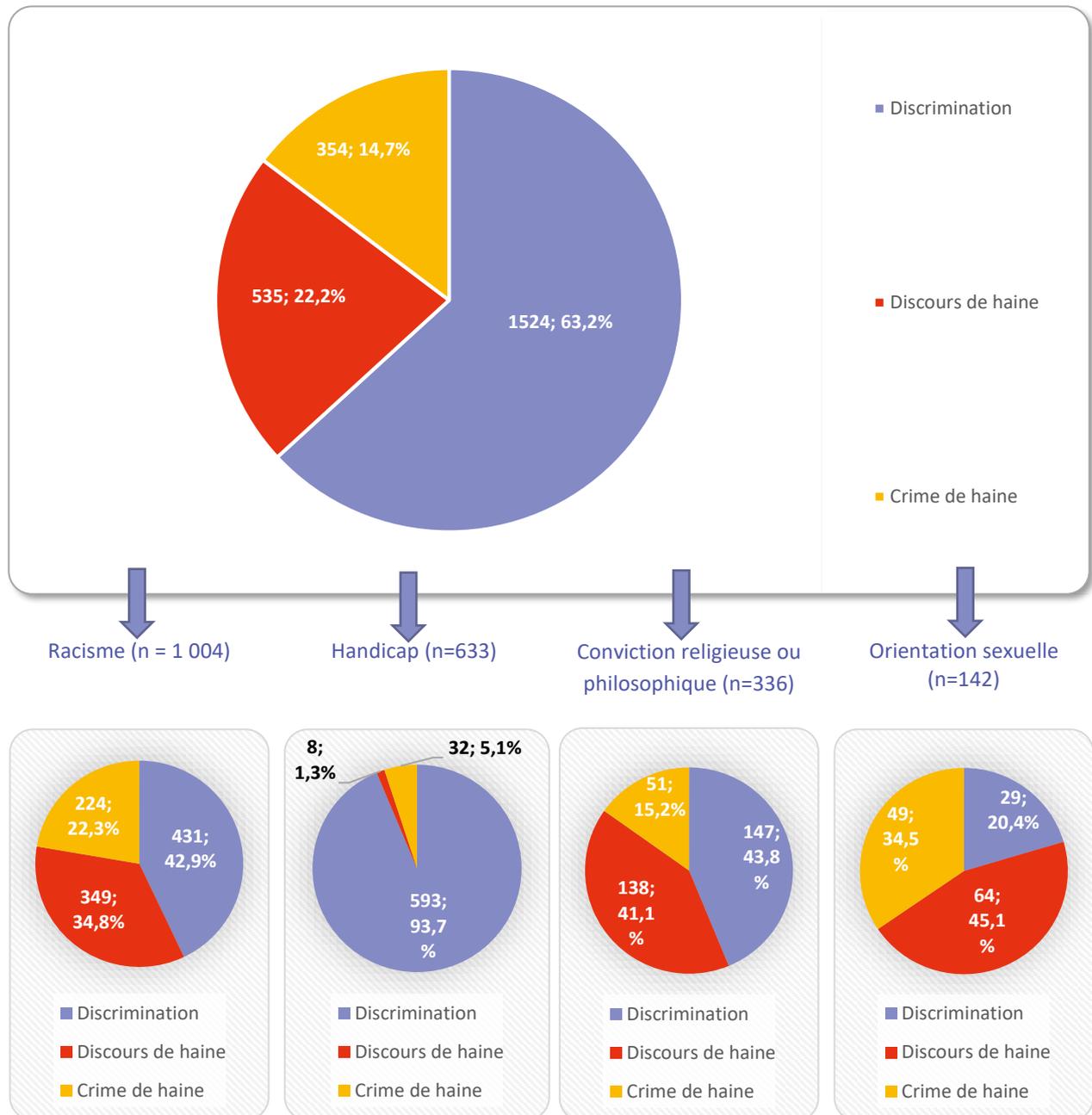
La **discrimination** : directe, indirecte, par association, par un fonctionnaire, le refus d'aménagement raisonnable, l'injonction de discriminer.

Les **discours de haine** (hate speech): l'incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence , les insultes verbales et non verbales , les menaces, le négationnisme, la diffamation, l'abus de moyens de communication, ...

Les actes de haine (**hate crime**): l'homicide, le harcèlement, les coups et blessures, les graffitis et dégradations mobilières ou immobilières, l'attentat à la liberté et à l'inviolabilité du domicile, l'abus d'autorité⁸ ; ...

Remarque : La déclinaison par critère ci-dessous ne concerne que les principaux critères de discrimination.

⁸ Liste non exhaustive.

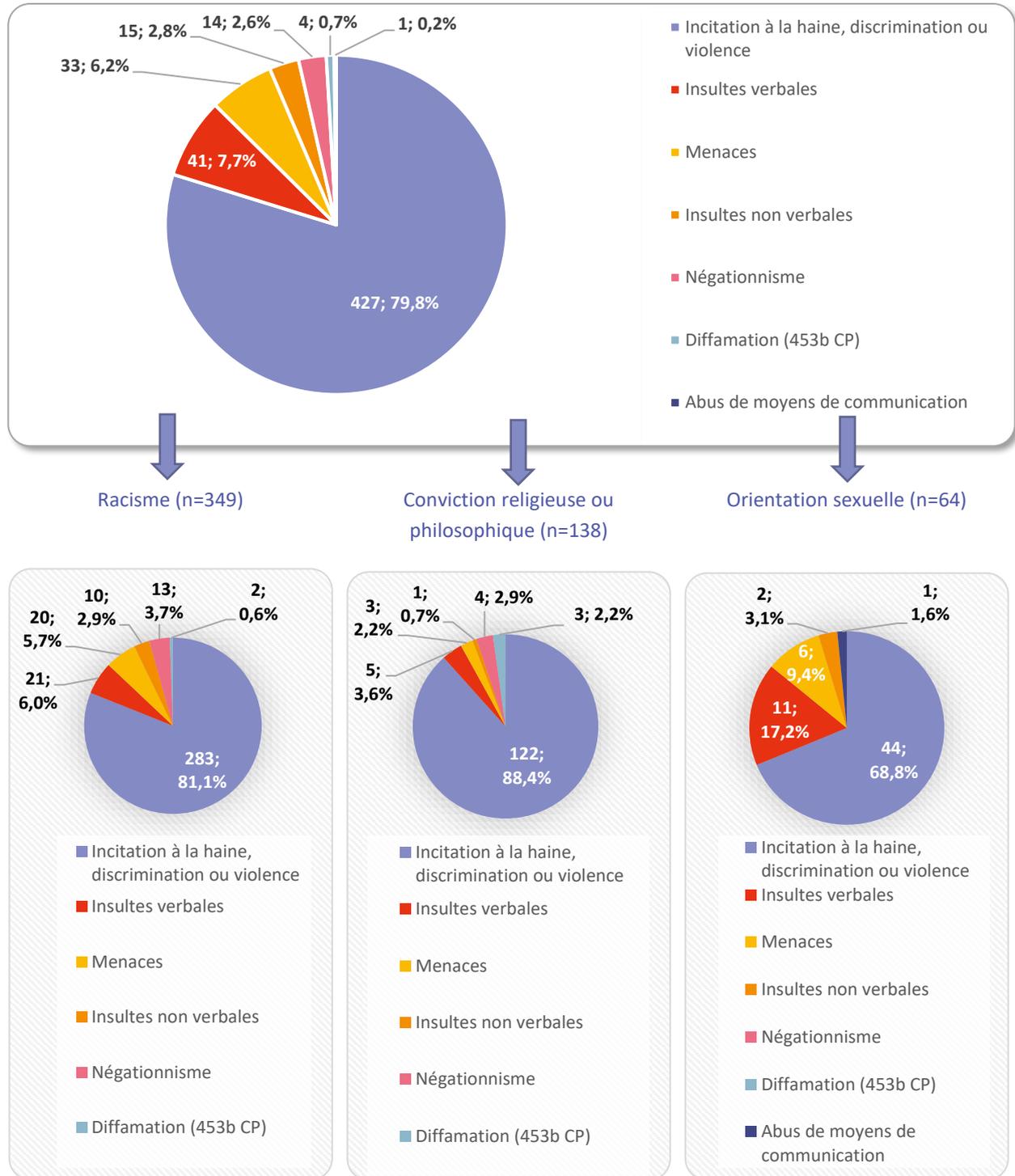
Graphique 76 : Répartition des dossiers selon le type de comportement interdit (n=2413⁹):

⁹ Le nombre total (n) de comportements interdits ne correspond pas au nombre de dossiers car un dossier peut concerner plusieurs comportements interdits.

7.1 Discours de haine

Remarque : La déclinaison par critère ci-dessous ne concerne que les principaux critères de discrimination.

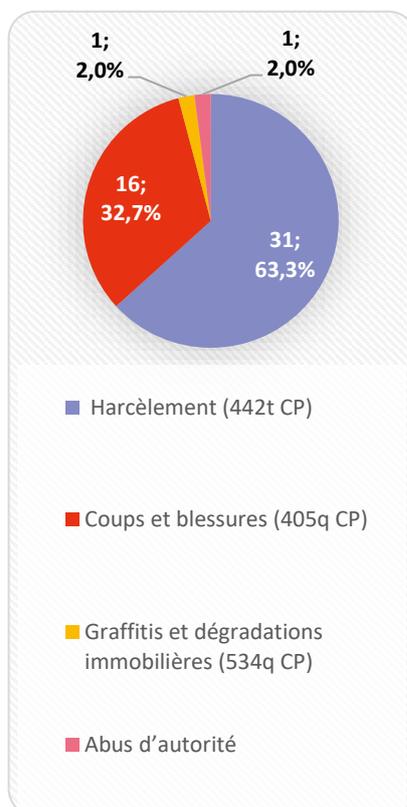
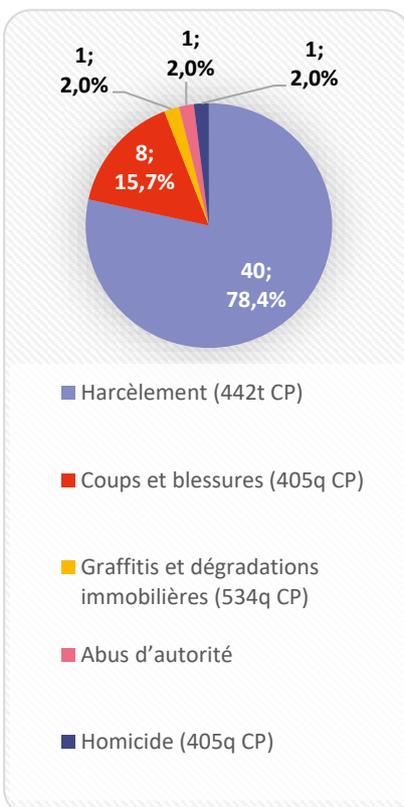
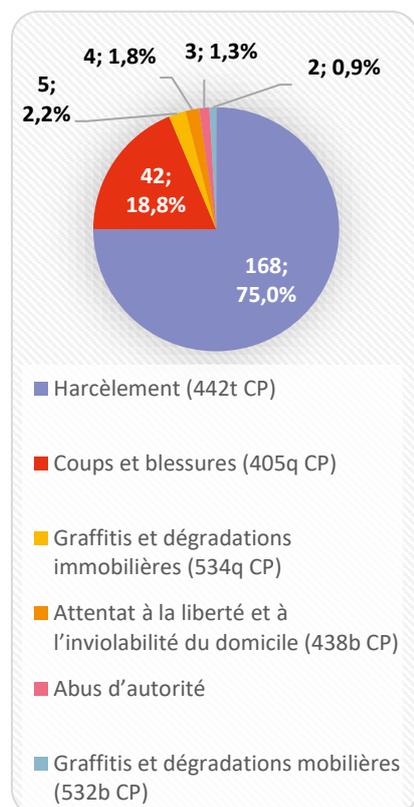
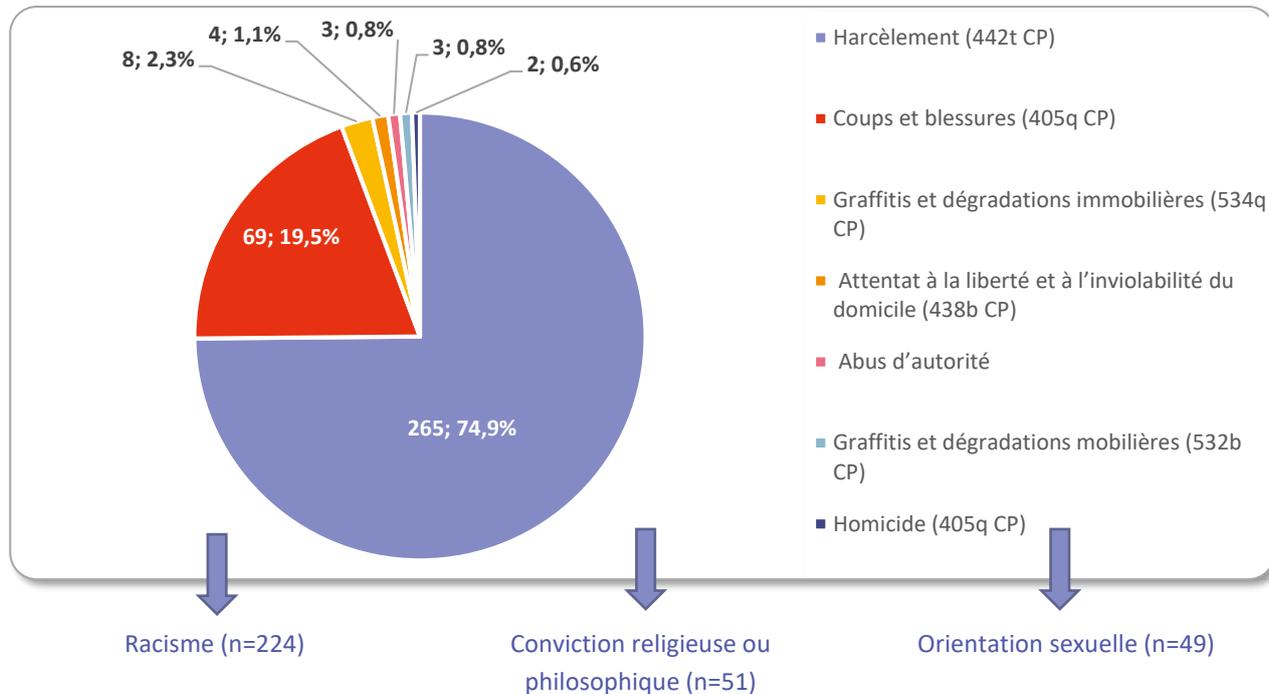
Graphique 77 : Nombre de comportements interdits selon le type de comportement – discours de haine (n=535) :



7.2 Actes de haine

Remarque : La déclinaison par critère ci-dessous ne concerne que les principaux critères de discrimination.

Graphique 78 : Nombre de comportements interdits selon le type de comportement – actes de haine (n=354) :



8 Entités fédérées

En tant qu'institution interfédérale, Unia est compétent pour veiller à l'application de la législation antidiscrimination, ce qui comprend les lois fédérales et les différents textes adoptés par les entités fédérées pour lutter contre les discriminations dans les matières relevant de leurs compétences. Nous présentons, dans ce chapitre, différents chiffres.

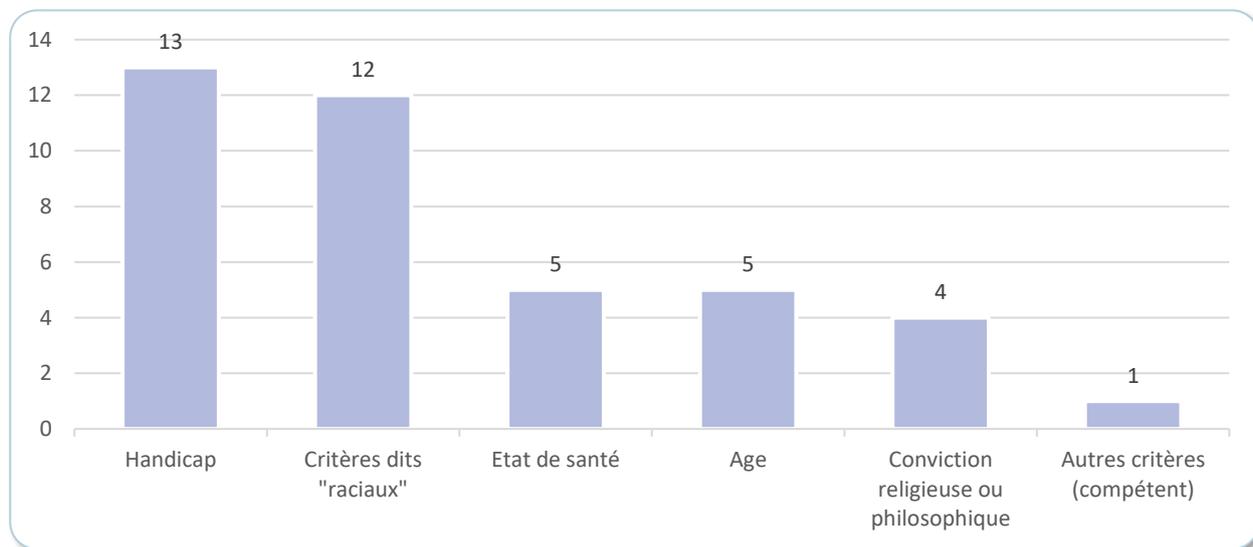
Il s'agit d'une part, des dossiers dans lesquels les pouvoirs publics sont mis en cause, en fonction du niveau de pouvoir compétent (emploi dans la fonction publique, par exemple). Nous présentons d'autre part les chiffres des dossiers dans lesquels ce sont les textes des entités fédérées qui s'appliquent (les dossiers enseignement, par exemple). Enfin, s'y trouvent également les chiffres des dossiers répartis en fonction de la région dans laquelle les faits dénoncés ont eu lieu.

8.1 Fédéral

8.1.1 Emploi dans la fonction publique fédérale : 40 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 40 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique fédérale. Les critères principalement concernés sont ceux du handicap et des critères dits "raciaux", avec respectivement 32,5% et 30,0%.

Graphique 79 : Nombre de dossiers " Emploi dans l'administration publique fédérale " par critère de discrimination en 2018 (n=40)



8.1.2 Transports en commun (SNCB/INFRABEL/SNCB-HOLDING) : 14 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 14 nouveaux dossiers individuels relatifs à des discriminations présumées mettant en cause la SNCB en tant que fournisseur de services de transports en commun. 9 dossiers concernent le handicap, 3 dossiers relatifs aux critères dits "raciaux" et 1 dossier âge.

8.1.3 Police et Justice : 72 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 72 nouveaux dossiers individuels mettant en cause la police et la justice. Nous renvoyons le lecteur à la partie [Police et justice](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

8.1.4 Protection sociale : 23 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 23 nouveaux dossiers individuels relatifs à la protection sociale. Nous renvoyons le lecteur à la partie [Protection sociale](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

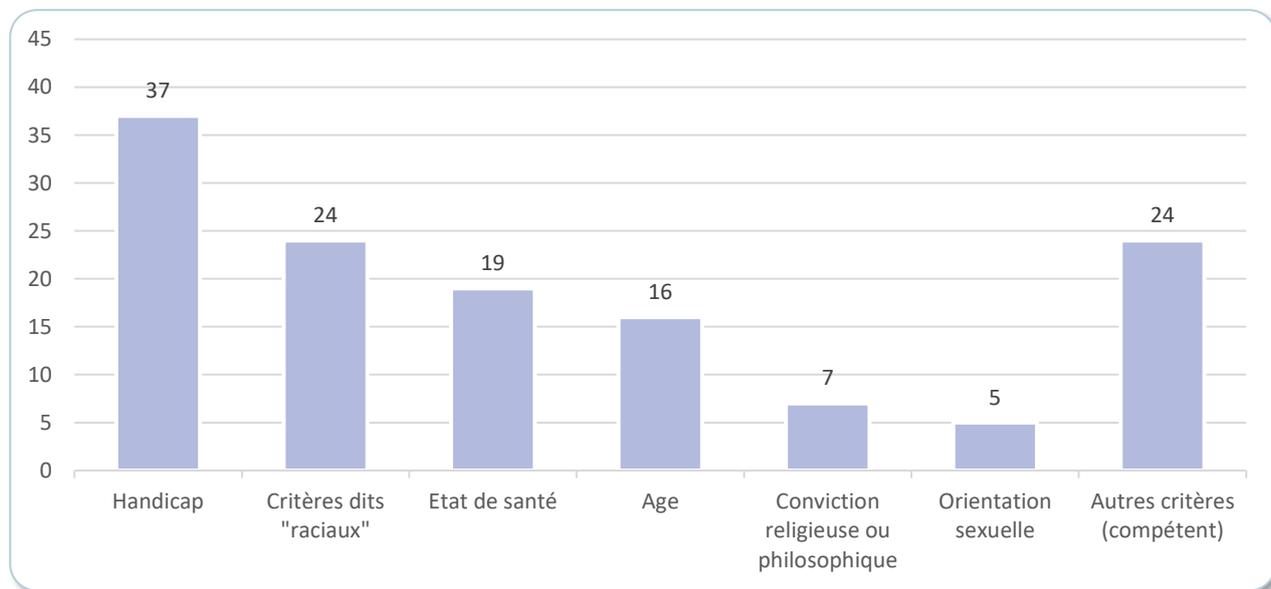
8.2 Wallonie

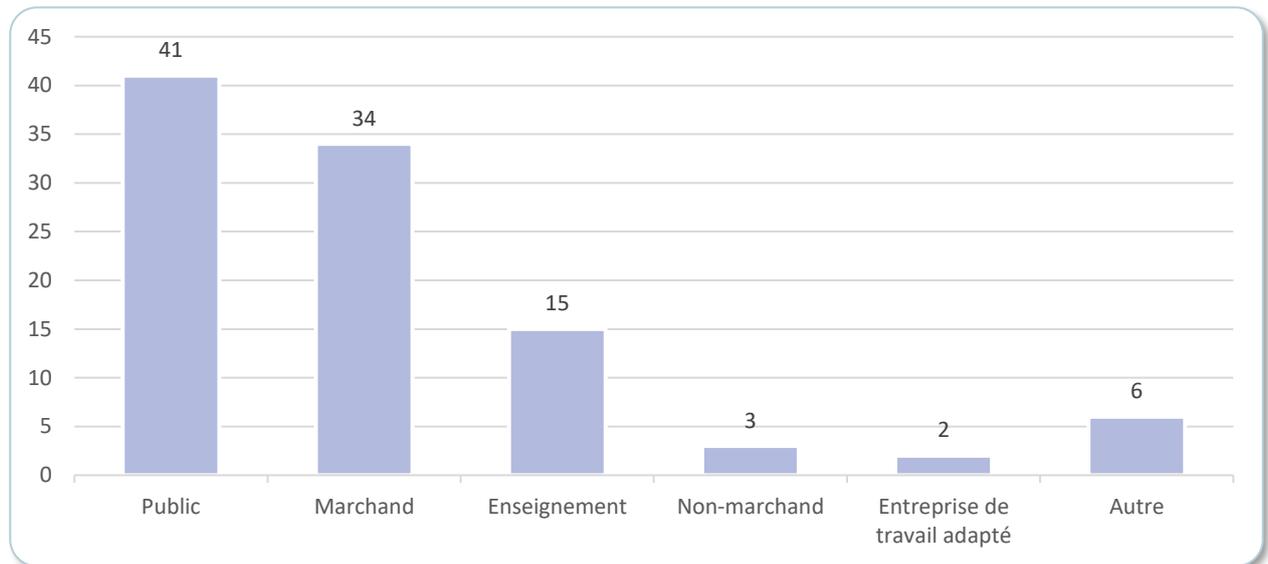
8.2.1 Emploi dans l'administration publique wallonne : 4 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 4 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique wallonne. Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l'ensemble des dossiers emploi dont le lieu des faits se situe en Wallonie. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie [Emploi](#) de ce rapport.

8.2.2 Emploi en Wallonie : 101 dossiers

Graphique 80 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2018 (n=132) – par critère de discrimination

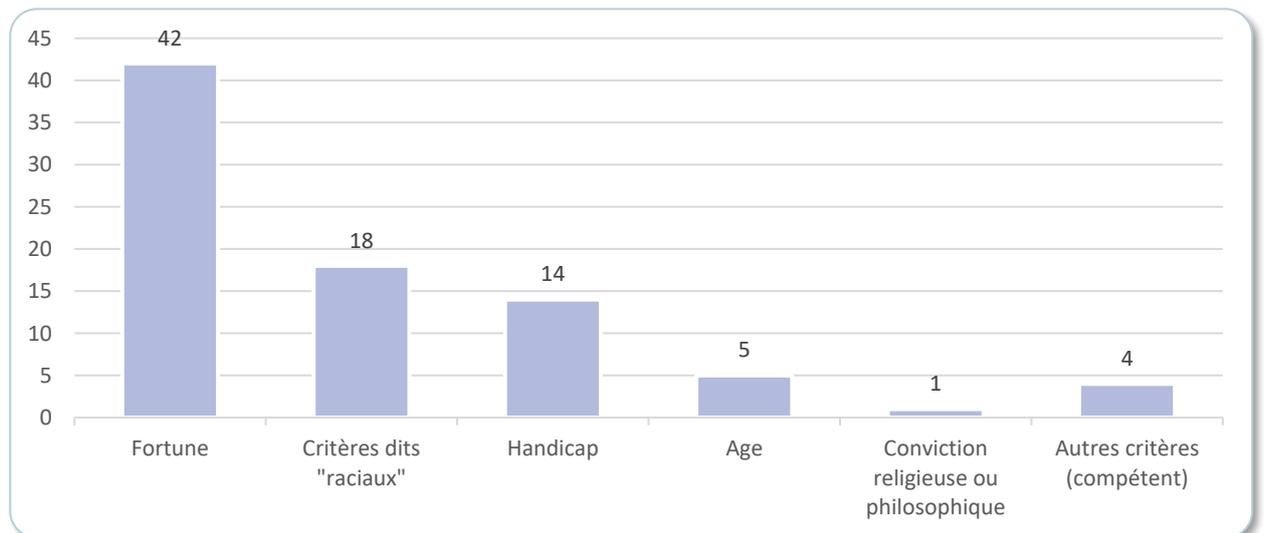


Graphique 81 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2018 (n=101) – par secteur¹⁰

8.2.3 Logement en Wallonie : 71 dossiers

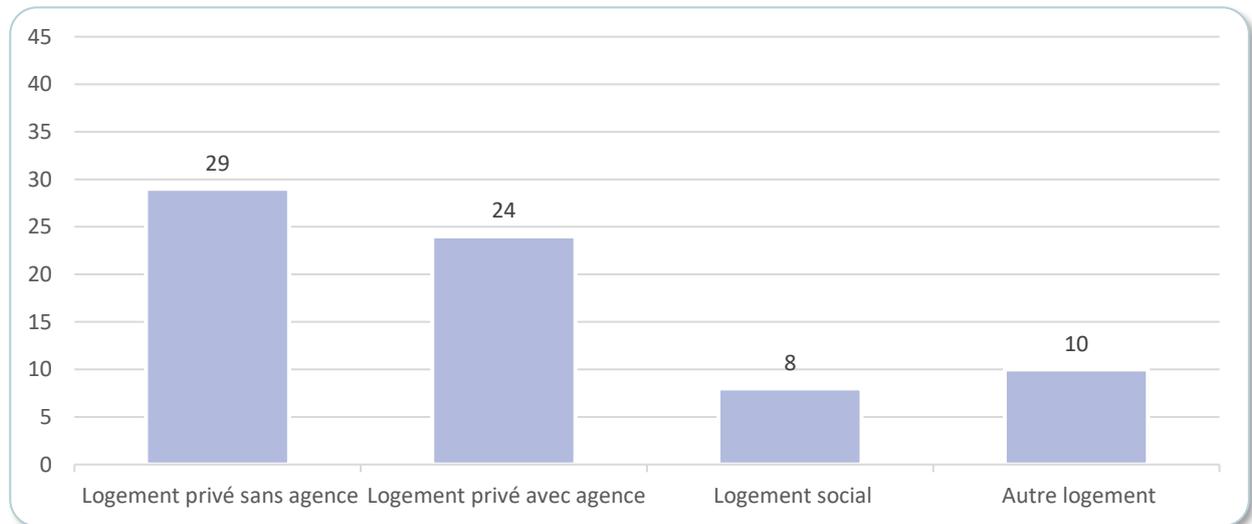
En 2018, Unia a ouvert 71 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Wallonie. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie [Biens et services](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

Graphique 82 : Dossiers "Logement" dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2018 (n=84) - par critère de discrimination



¹⁰ Le secteur public comprends l'ensemble des services communaux, provinciaux, régionaux et communautaires qui se situent dans cette région.

Graphique 83 : Dossiers “Logement” dont le lieu des faits se situe en Wallonie en 2018 (n=84) - par secteur



8.2.4 Transports en commun (TEC) : 4 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 4 nouveaux dossiers mettant en cause la TEC en tant que fournisseur de services de transports en commun. Trois d’entre eux concernent le critère du handicap et un les critères dits “raciaux”.

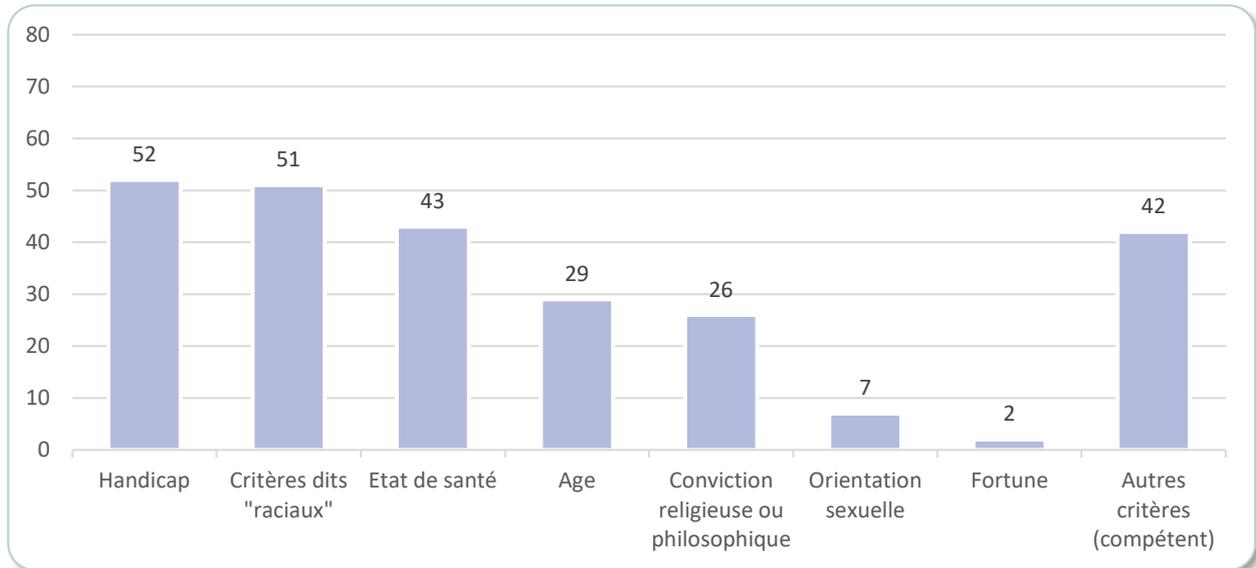
8.3 Région de Bruxelles-Capitale

8.3.1 Emploi dans l’administration publique bruxelloise : 24 dossiers

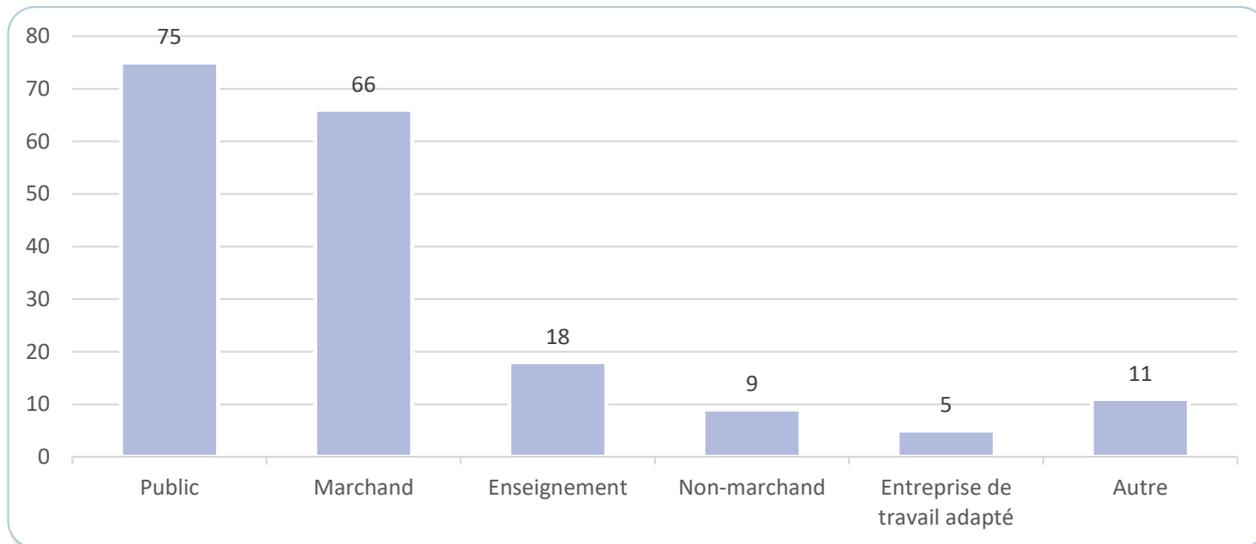
En 2018, Unia a ouvert 24 nouveaux dossiers concernant l’emploi dans l’administration publique bruxelloise. Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l’ensemble des dossiers emploi dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l’emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie [Emploi](#) de ce rapport pour une analyse plus complète..

8.3.2 Emploi en Région de Bruxelles-Capitale : 184 dossiers

Graphique 84 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 (n=252) – par critère de discrimination



Graphique 85 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale en 2018 (n=184) – par secteur¹¹

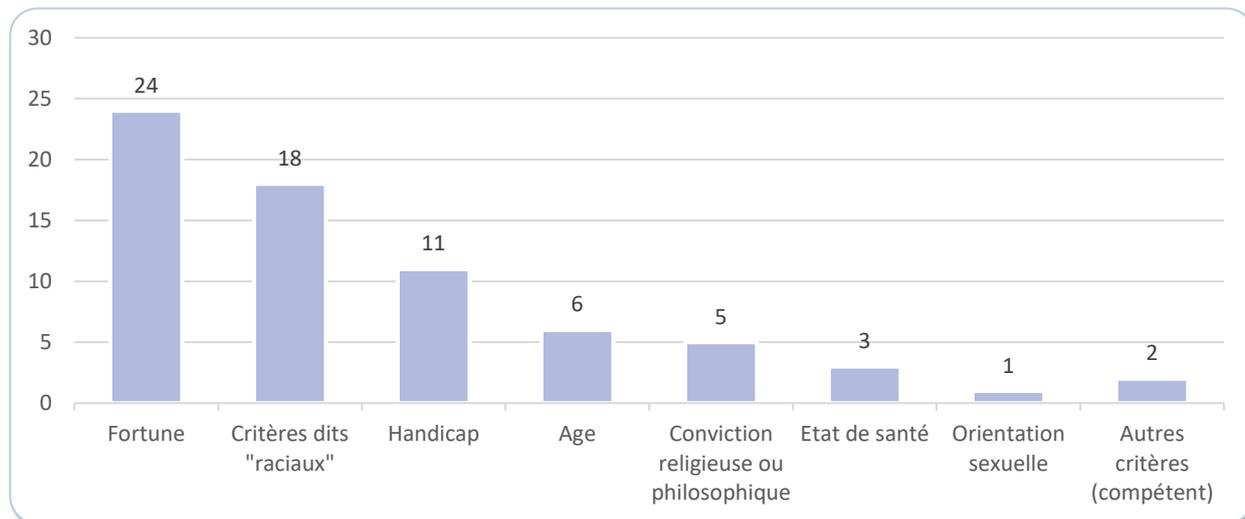


8.3.3 Logement en Région de Bruxelles-Capitale : 59 dossiers

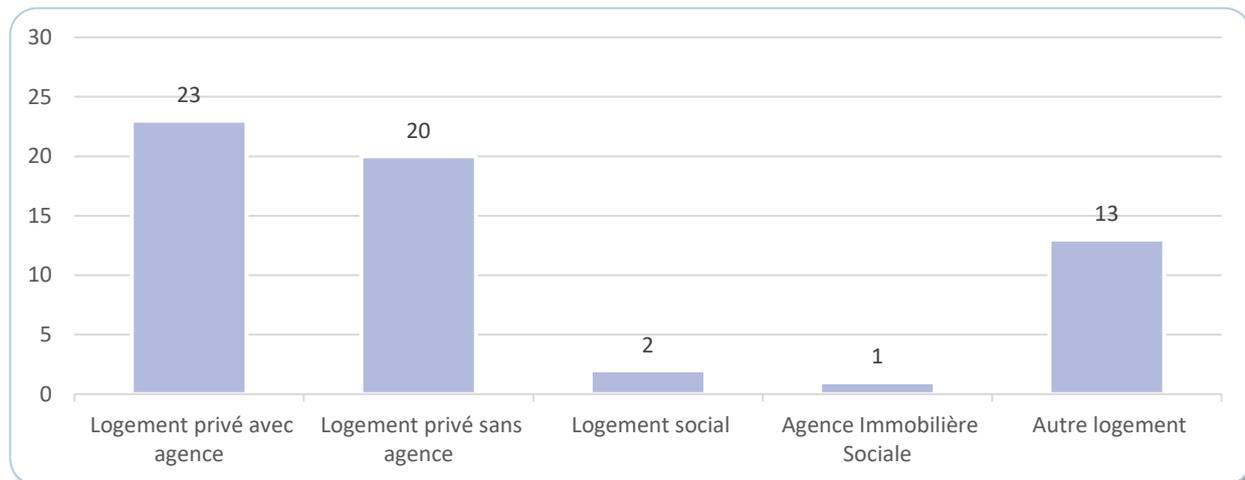
En 2018, Unia a ouvert 59 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Région de Bruxelles-Capitale. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie [Biens et services](#) de ce rapport pour une analyse plus complète...

¹¹ Le secteur public comprends l'ensemble des services communaux, provinciaux, régionaux et communautaires qui se situent dans cette région.

Graphique 86 : Dossiers "Logement" dont le lieu des faits se situe en région bruxelloise en 2018 (n=70) – par critère de discrimination



Graphique 87 : Dossiers "Logement" dont le lieu des faits se situe en région bruxelloise en 2018 (n=59) – par secteur



8.3.4 Transports en commun (STIB) : 6 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 6 nouveaux dossiers mettant en cause la STIB en tant que fournisseur de services de transports en commun. Quatre d'entre eux concernaient un problème d'accessibilité en lien avec le handicap de la personne, principalement des personnes en chaise roulante, mais également des personnes déficientes visuelles. Unia a ouvert également deux dossiers relatifs aux critères dits "raciaux".

8.4 Communauté/Région flamande

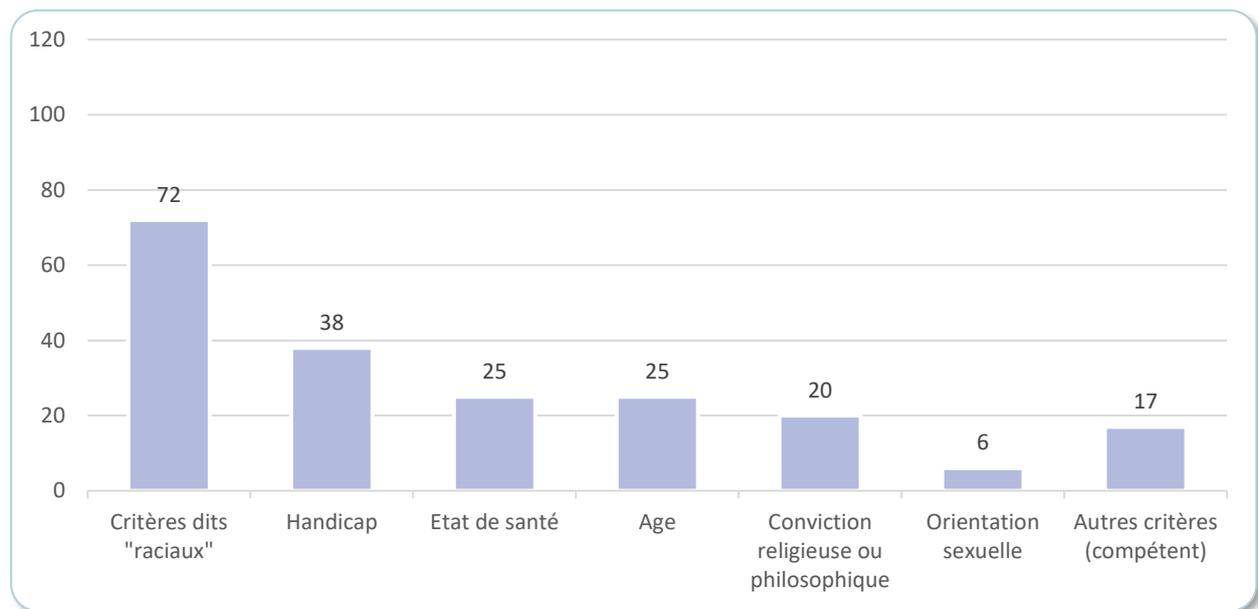
8.4.1 Emploi dans l'administration : 14 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 14 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique flamande. Nous présentons aussi, dans la partie qui suit, la répartition de l'ensemble des dossiers emploi dont le lieu des faits se situe

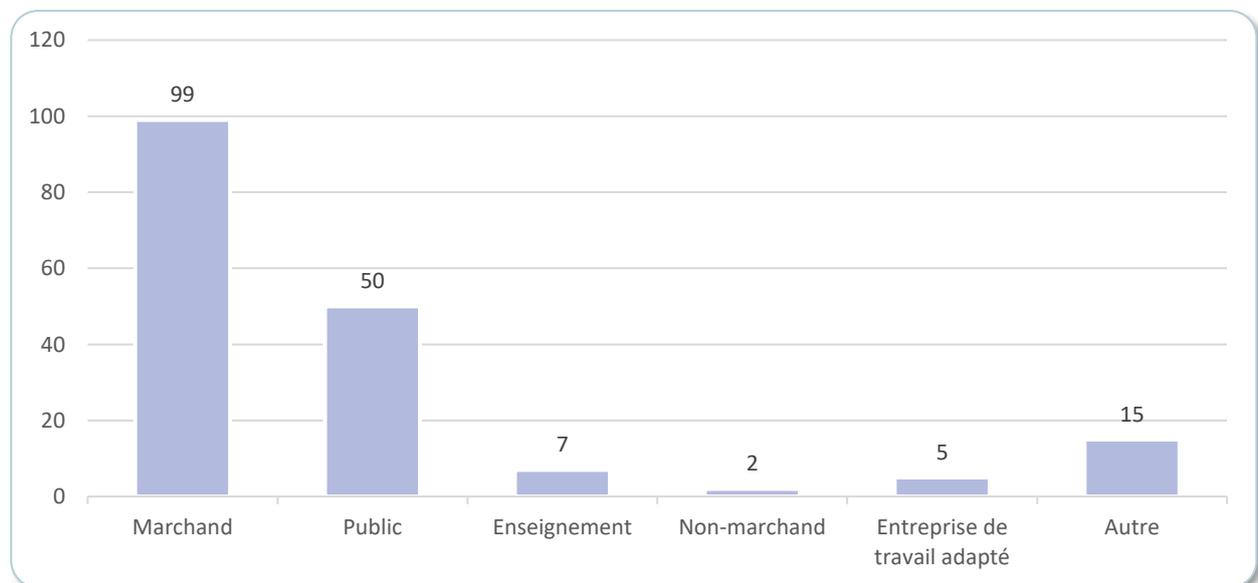
en Flandre. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'emploi, nous renvoyons le lecteur à la partie [Emploi](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

8.4.2 Emploi en Flandre : 178 dossiers

Graphique 88 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Flandre (n=203) - par critère de discrimination



Graphique 89 : Dossiers "Emploi" dont le lieu des faits se situe en Flandre (n=178) - par secteur¹²

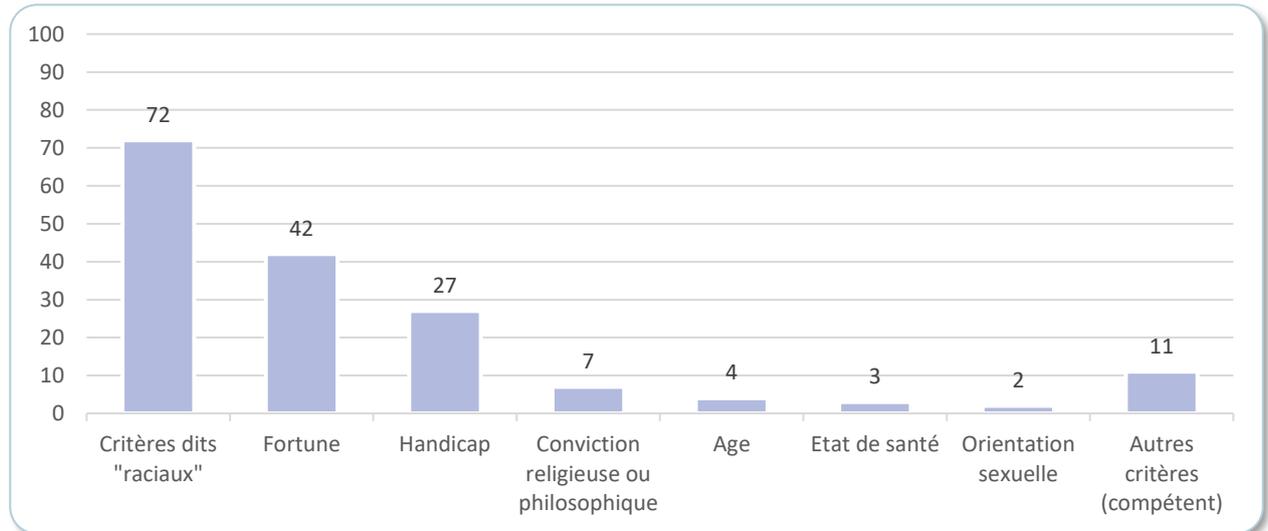


¹² Le secteur public comprends l'ensemble des services communaux, provinciaux, régionaux et communautaires qui se situent dans cette région.

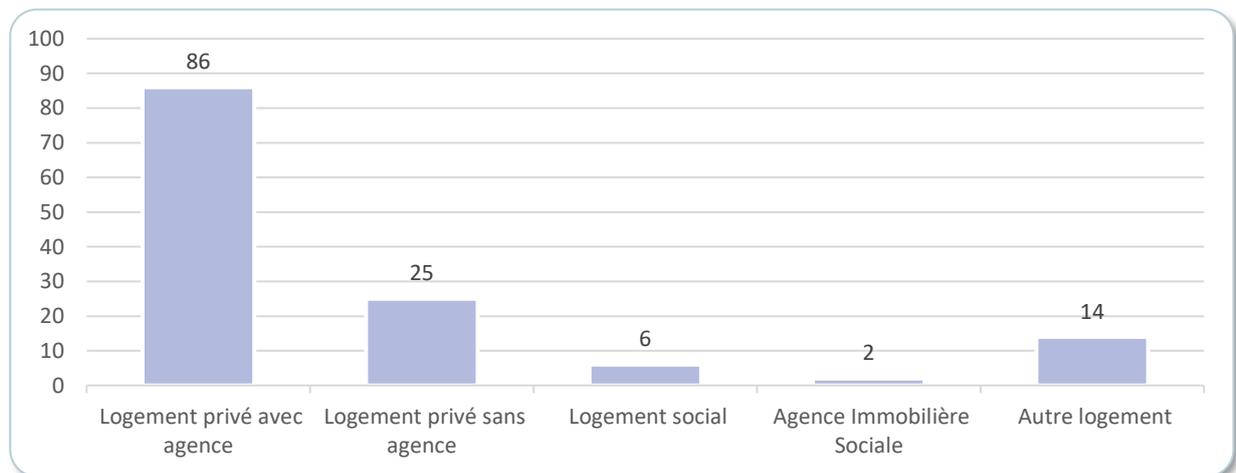
8.4.3 Logement en Flandre : 133 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 133 nouveaux dossiers concernant le logement dont le lieu des faits se situe en Flandre. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur du logement, nous renvoyons le lecteur à la partie [Biens et services](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

Graphique 90 : Dossiers “Logement” dont le lieu des faits se situe en Région flamande (n=168) – par critère de discrimination



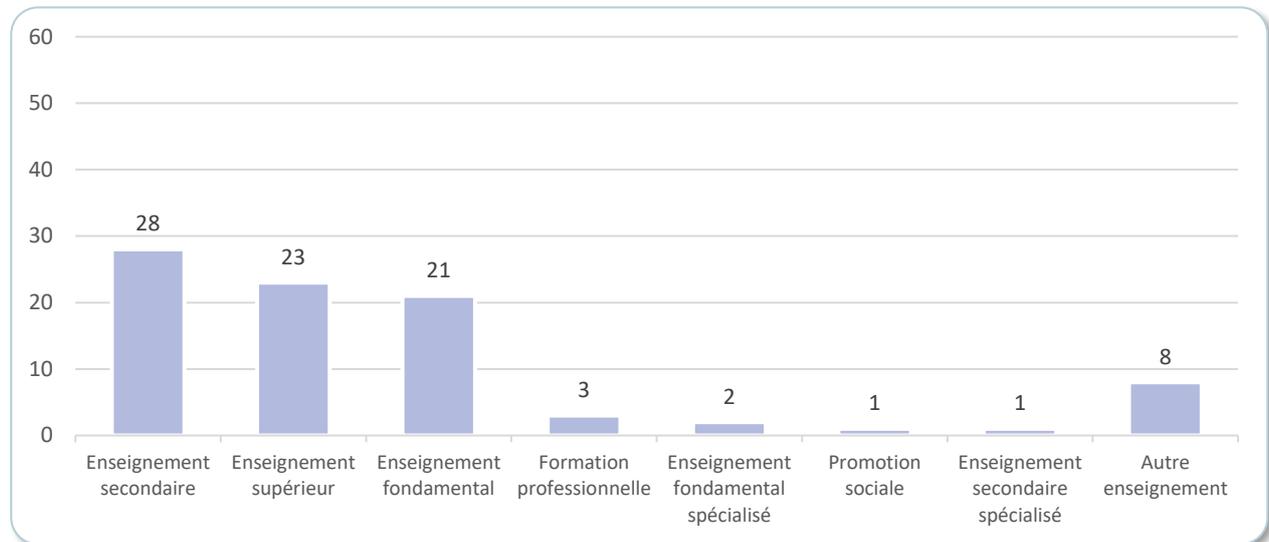
Graphique 91 : Dossiers “Logement” dont le lieu des faits se situe en Région flamande (n=133) – par secteur



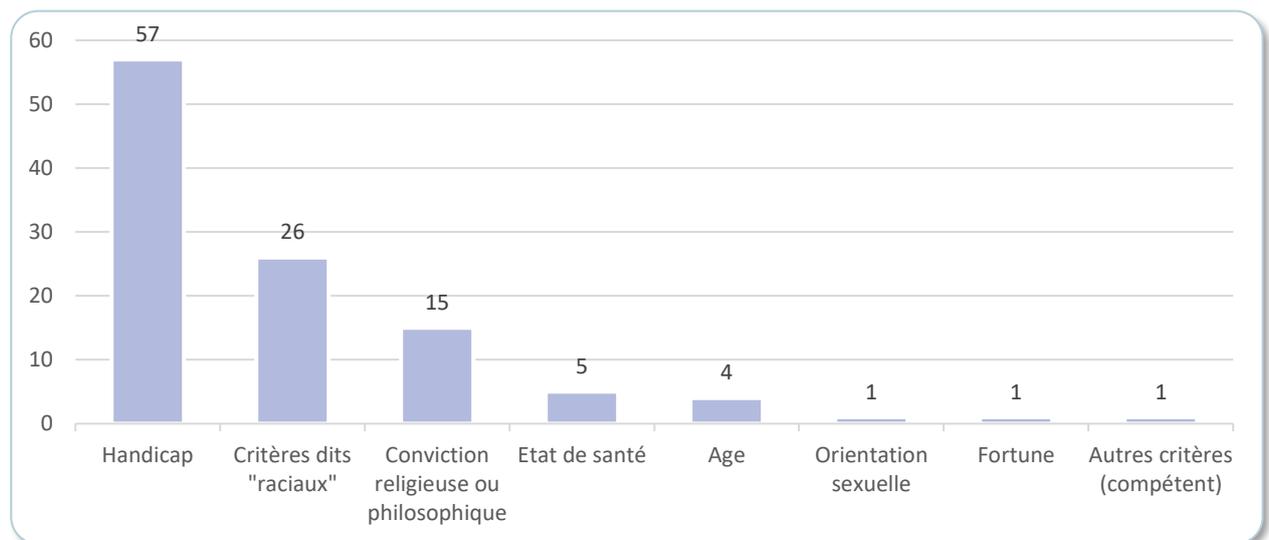
8.4.4 Enseignement en Flandre : 87 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 87 nouveaux dossiers concernant l’enseignement en Communauté flamande. Nous constatons que le nombre de dossiers enseignement en Flandre a tendance à stagner depuis plusieurs années. Plus de la moitié des dossiers concerne le critère du handicap et plus d’un quart les critères dits “raciaux”. Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l’enseignement, nous renvoyons le lecteur à la partie [Enseignement](#) de ce rapport pour une analyse plus complète.

Graphique 92 : Dossiers "Enseignement" par niveau d'enseignement en 2018 (n=87)



Graphique 93 : Dossiers "Enseignement" par critères de discrimination en 2018 (n=110)



8.4.5 Transports en commun (De Lijn) : 12 dossiers

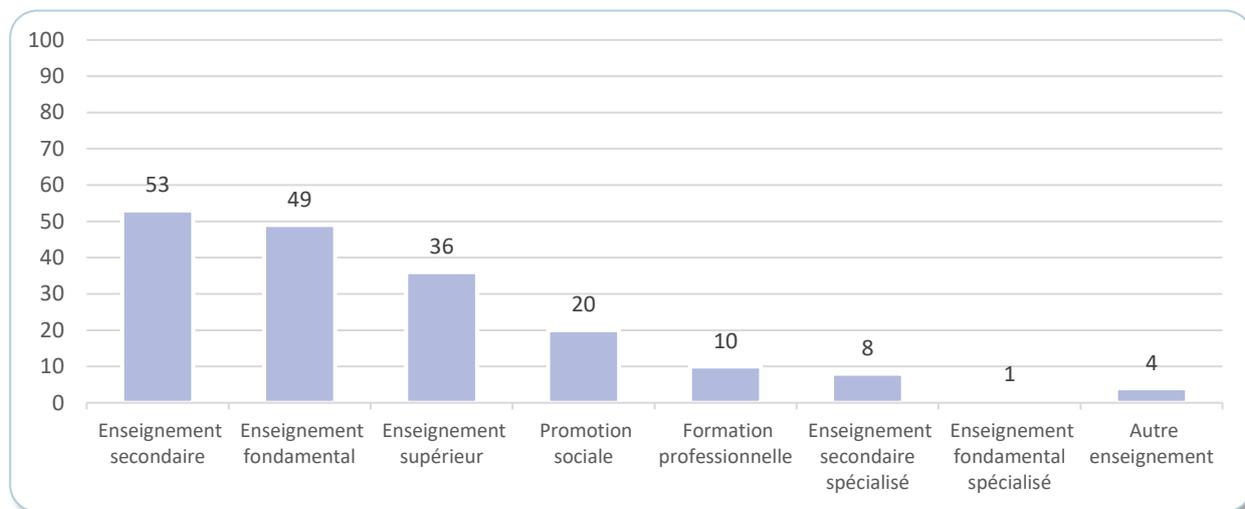
En 2018, Unia a ouvert 12 nouveaux dossiers mettant en cause De Lijn en tant que fournisseur de services de transports en commun. Les critères concernés sont les critères dits "raciaux" (6 dossiers), le handicap (4 dossiers) et la conviction religieuse ou philosophique (3 dossiers), certains dossiers combinant plusieurs critères.

8.5 Fédération Wallonie-Bruxelles

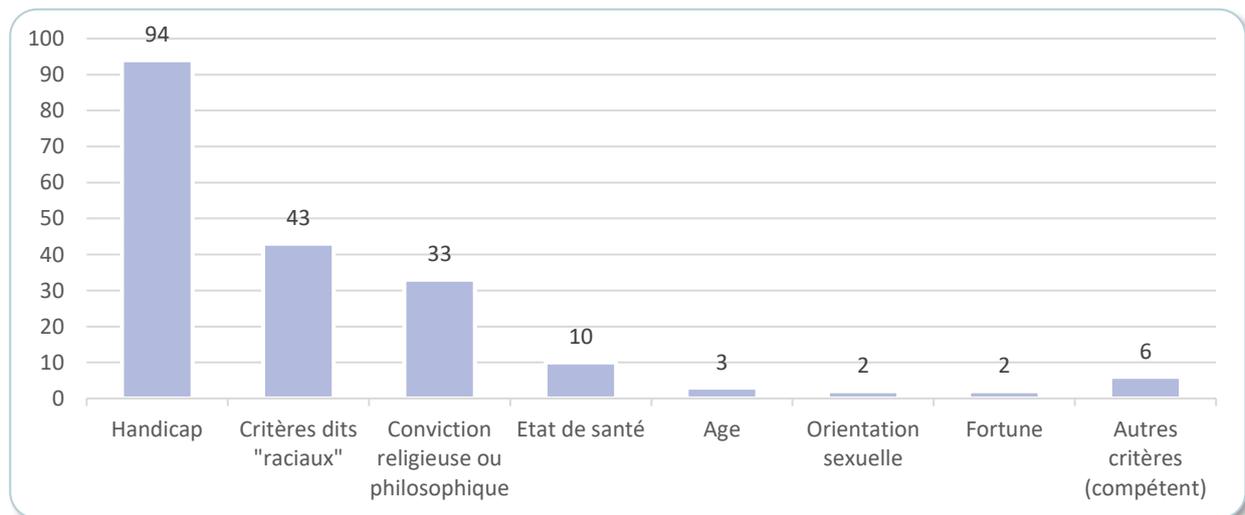
8.5.1 Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles : 181 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 181 nouveaux dossiers concernant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un peu moins de la moitié des dossiers concernent le critère du handicap et plus d'un cinquième les critères dits "raciaux". Pour une analyse plus complète des tendances dans le secteur de l'enseignement, nous renvoyons le lecteur à la partie [Enseignement](#) de ce rapport.

Graphique 94 : Dossiers "Enseignement" par niveau d'enseignement en 2018 (n=181)



Graphique 95 : Dossiers "Enseignement" par critères de discrimination en 2018 (n=193)



8.5.2 Emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : 15 dossiers

En 2018, Unia a ouvert 15 nouveaux dossiers concernant l'emploi dans l'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

8.6 Communauté germanophone

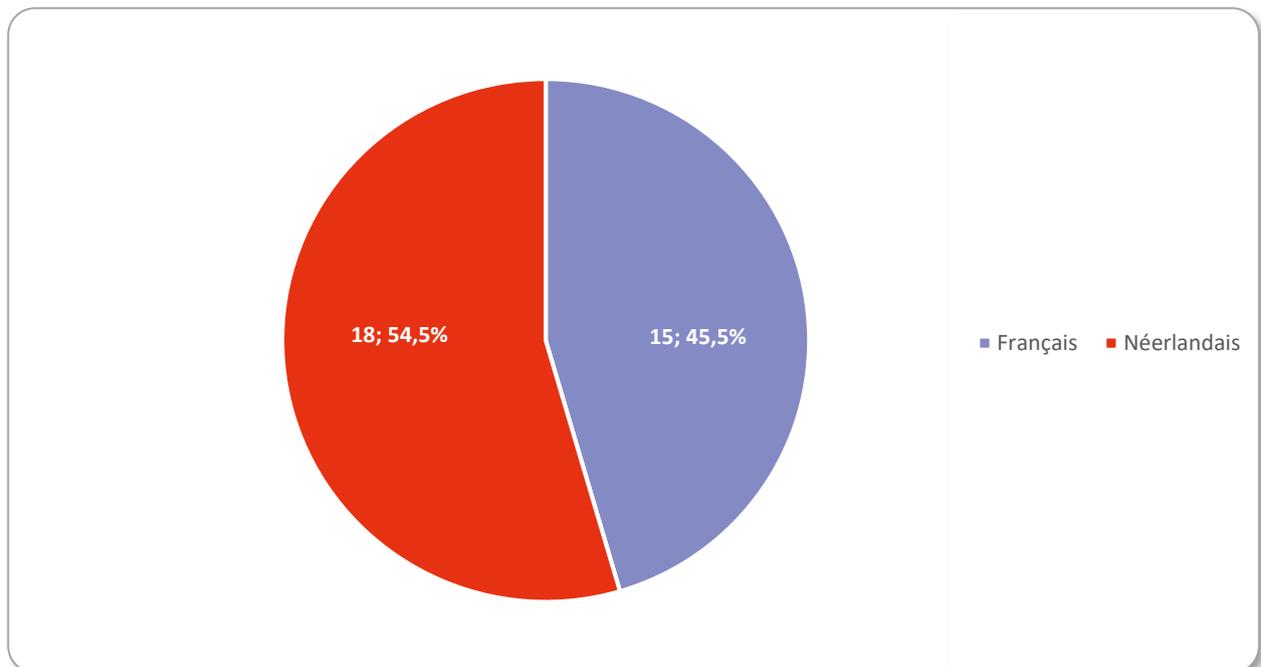
8.6.1 Enseignement en communauté germanophone : 1 dossier

Un seul dossier a été créé en 2018 en communauté germanophone. Il est lié au critère du handicap.

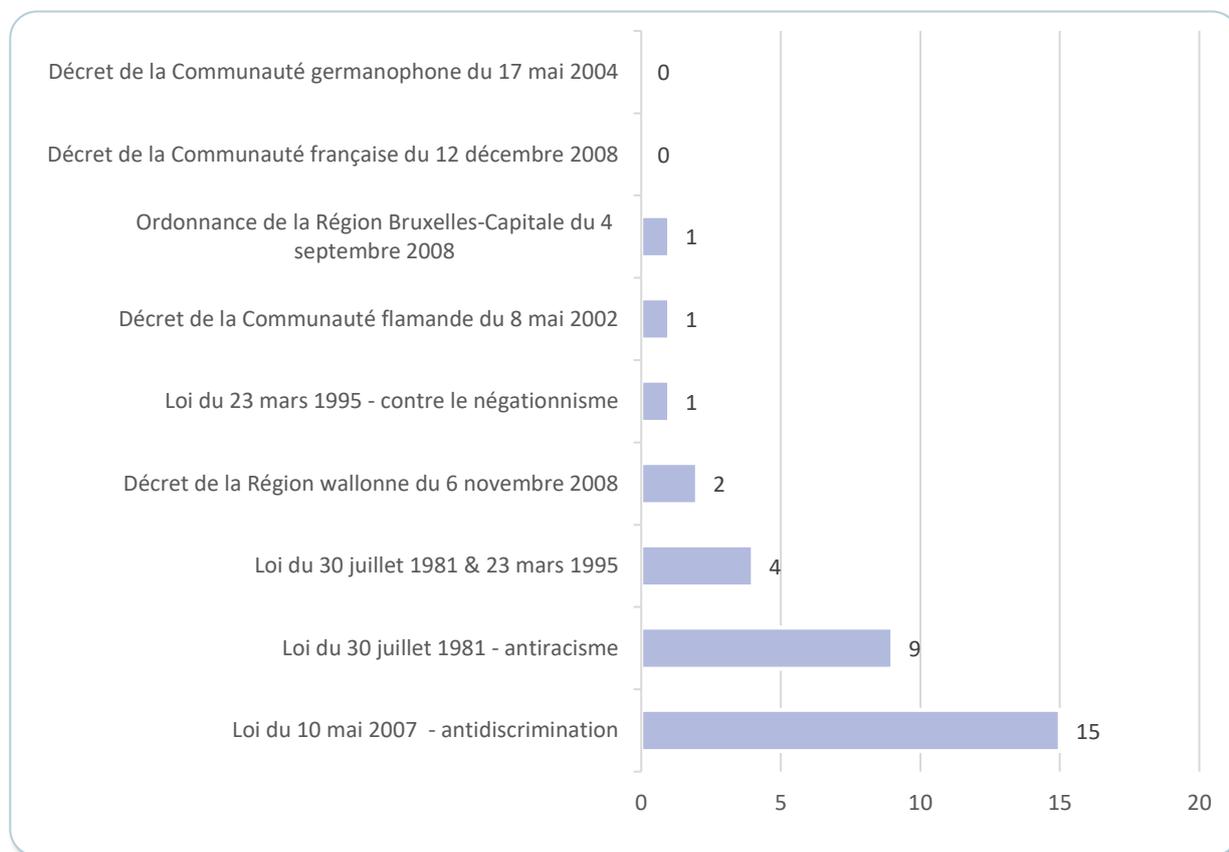
9 Dossiers judiciaires

Notons qu'en 2018, Unia s'est adressé à la justice à 33 reprises. Ce chiffre est 2 à 3 fois plus élevé qu'à l'accoutumée. Ce pic s'explique en partie par une augmentation marquée et générale des dossiers en 2016 et 2017. Sur le plan civil, des dossiers qui n'ont pu être résolus par la conciliation au cours de ces deux années aboutissent aujourd'hui devant les tribunaux. Sur le plan pénal, la meilleure application de la Circulaire COL13/2013 (voir plus loin) dans certains arrondissements ainsi que la médiatisation de certains dossiers ont également eu pour effet un accroissement des dossiers renvoyés devant les juridictions pénales. Vous trouverez plus de détails sur les motifs de ces actions judiciaires dans un tableau récapitulatif à la page 52 et 53 du rapport annuel.

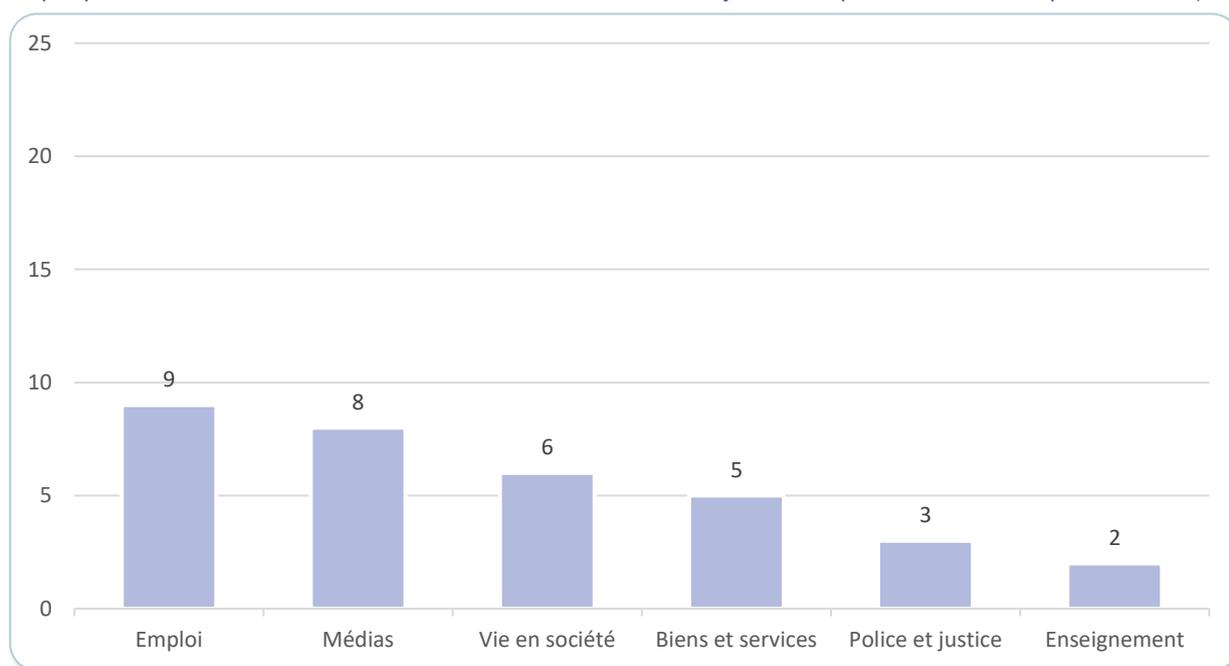
Graphique 96 : Nombre de dossiers introduits devant les instances judiciaires par Unia en 2018 – selon la langue (n=33)



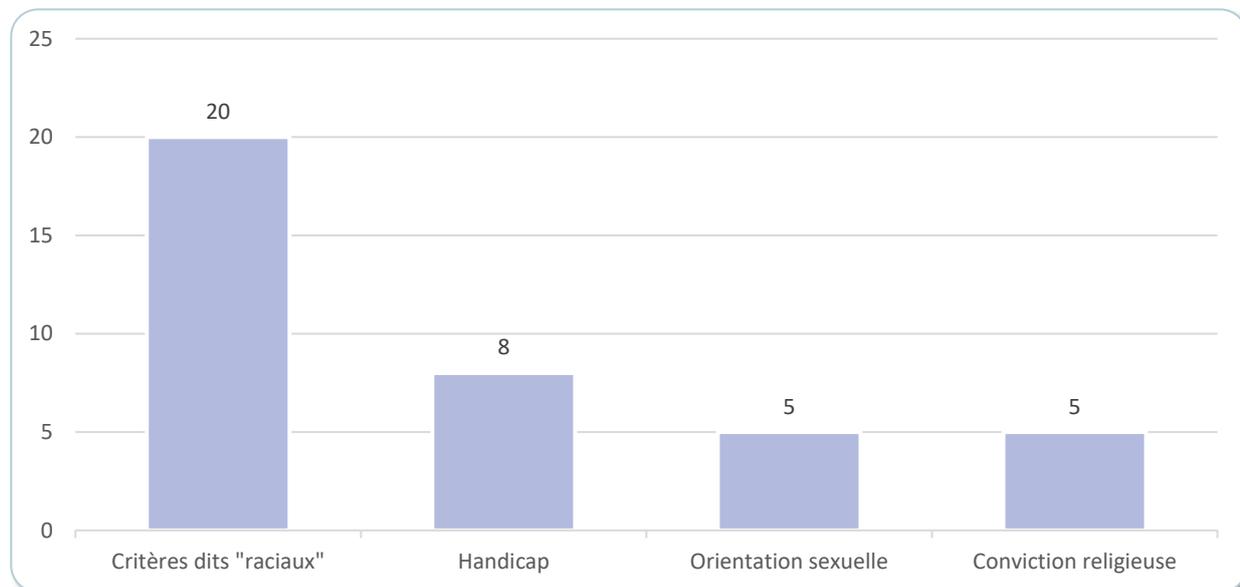
Graphique 97 : Nombre de dossiers introduits devant les instances judiciaires par Unia en 2018 – selon la législation (n=33)



Graphique 98 : Nombre de dossiers introduits devant les instances judiciaires par Unia en 2018 – par domaine (n=33)



Graphique 99 : Nombre de dossiers introduits devant les instances judiciaires par Unia en 2018 – par critère (n=38)



10 Accompagnement et formation



Unia en 2018 c'est :

- **12.682** personnes ayant été touchées par nos actions de sensibilisation et de formation.
- **2358,4** heures de formation
- **55** personnes touchées par nos actions de formation et de sensibilisation par jour ouvrable
- **21** nouveaux utilisateurs de l'outil en ligne « eDiv » par jour ouvrable

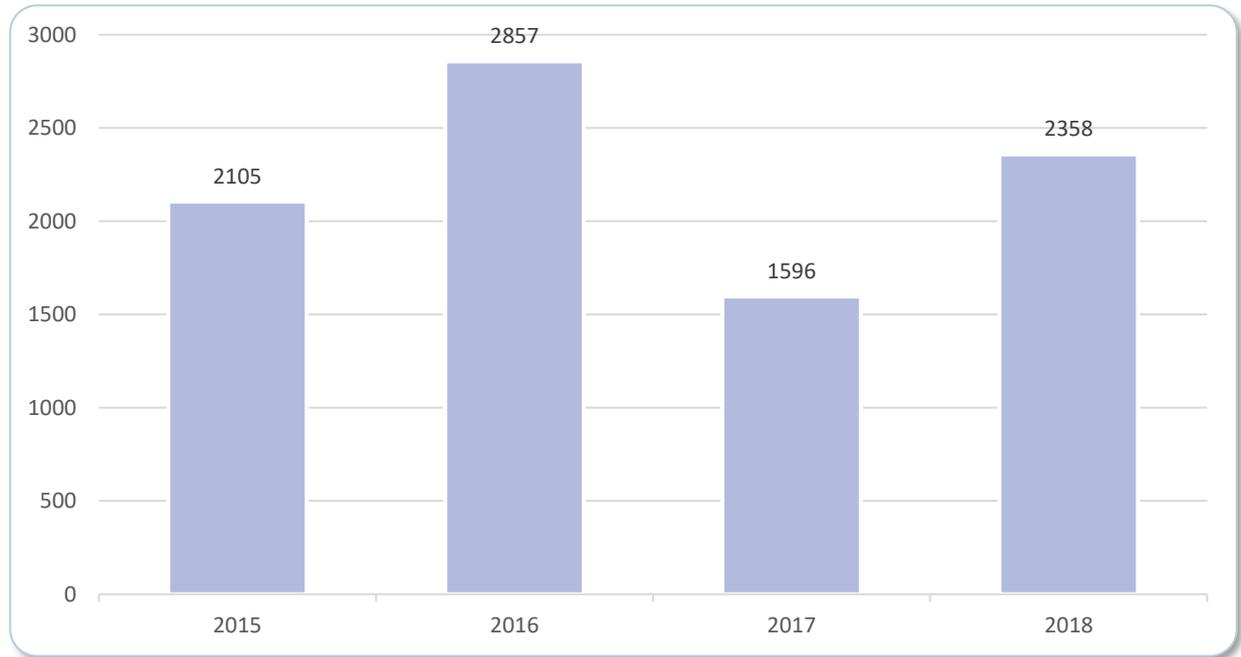
En 2016, Unia a fortement investi dans sa présence sur le terrain. Les chiffres du graphique ci-dessous démontrent une augmentation significative dans toutes les formes d'intervention. Cette augmentation de 20% en temps investi (et de 50% en participants touchés) reflète le travail intensif mené en 2016 autour d'un changement structurel au sein d'entreprises, de services publics et d'organisations. Certaines collaborations ont été renforcées en 2016 et une série de nouvelles collaborations ont été mises sur pied.

Pour l'année 2017, le nombre d'heures prestées est en baisse, et ce pour diverses raisons. Tout d'abord, nous avons misé sur des interventions plus courtes, mais à plus grand impact (information et sensibilisation). Ensuite, les formations planifiées dans le cadre de notre convention avec la police ont été annulées. Enfin, nous avons approfondi et diversifié notre offre en matière d'accompagnement sur mesure dans des entreprises, services publics ou organisations.

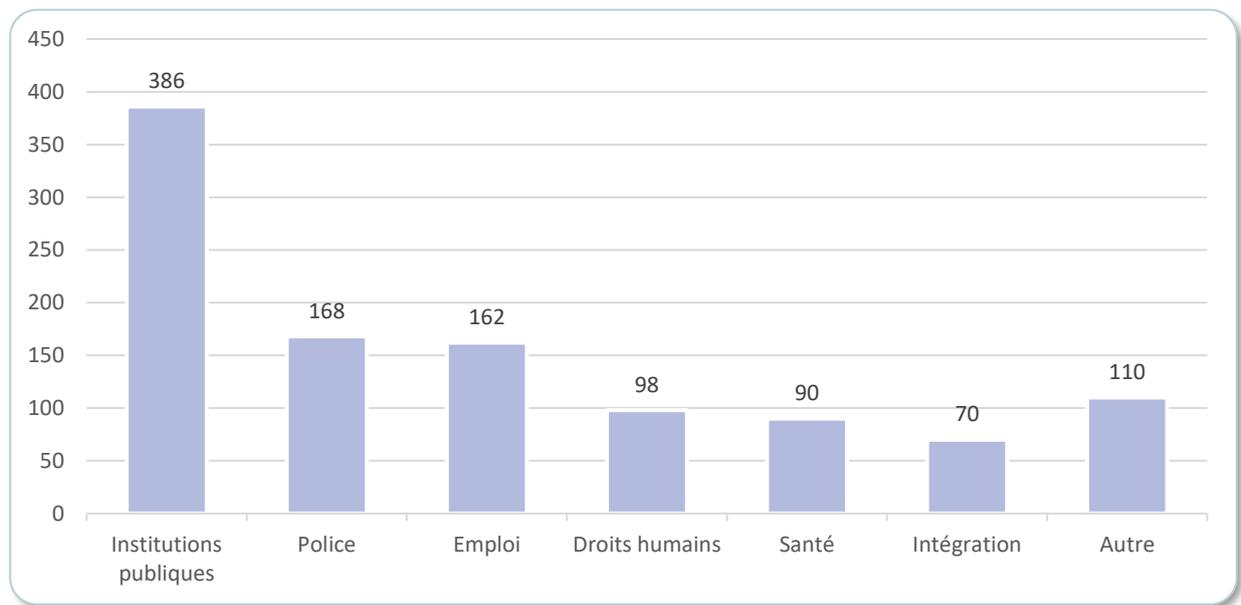
En 2018, les collaborateurs d'Unia ont tenu trois fois plus de sessions d'information et d'ateliers de sensibilisation si l'on compare avec l'année 2017.

Remarque : le nombre d'heures de formation ne prend pas en compte le temps de préparation de ces formations

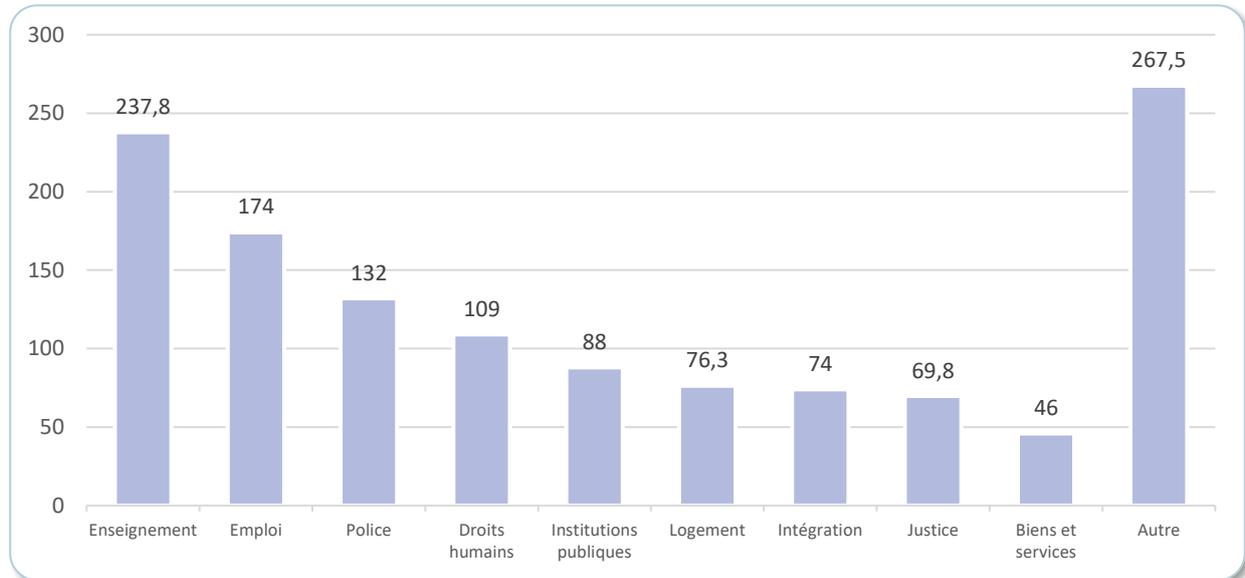
Enfin, si vous souhaitez plus d'information sur le contenu de ces formations, actions de sensibilisation, accompagnements, veuillez-vous référer à la page 79 du rapport annuel.

Graphique 100 : Nombre d'heures investies en actions de sensibilisation et de formation entre 2015 et 2018¹³ :

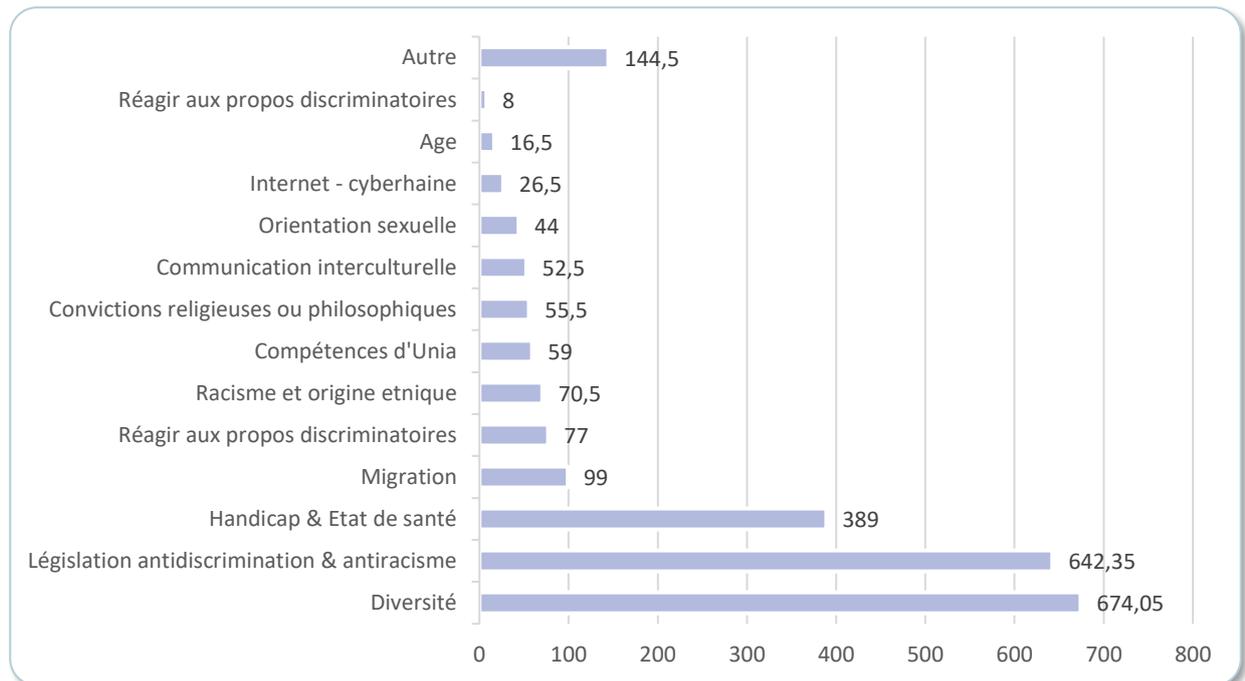
Graphique 101 : Investissement en formations longues (>4 heures) par secteur (n=1084)



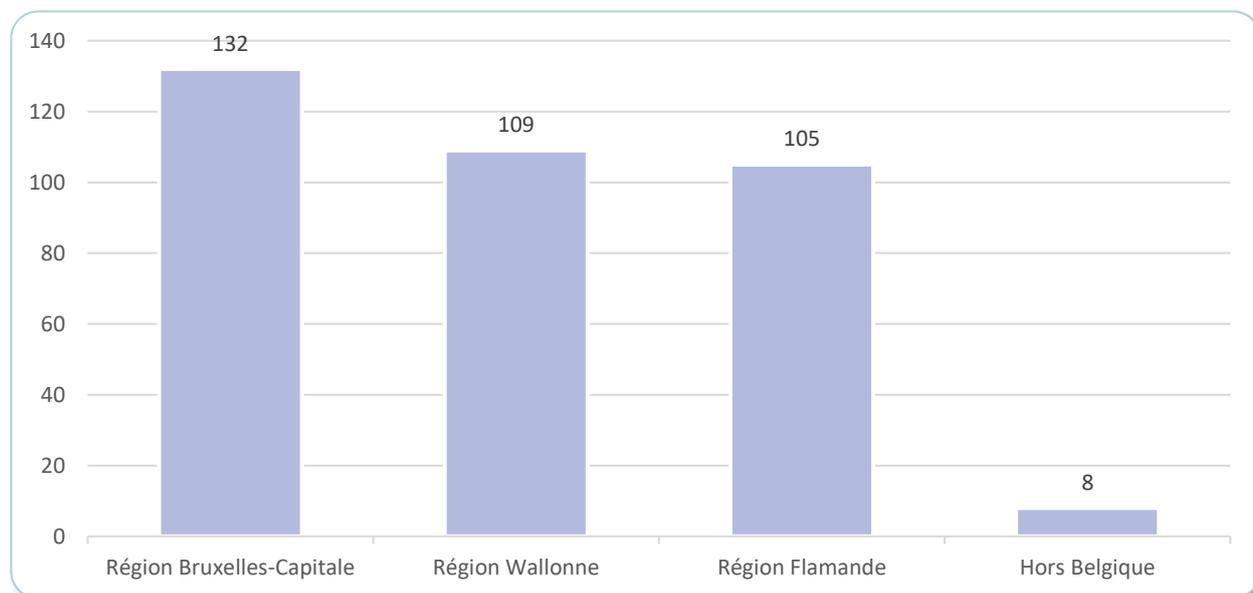
¹³ n = le nombre d'heures de formations sans y inclure la préparation, la phase d'analyse, l'évaluation et le suivi.

Graphique 102 : Investissement en formations courtes (≤ 4 heures) par secteur (n=1274,4)

Graphique 103 : Nombre d'heures d'investissement en actions de sensibilisation et de formation, par thématique

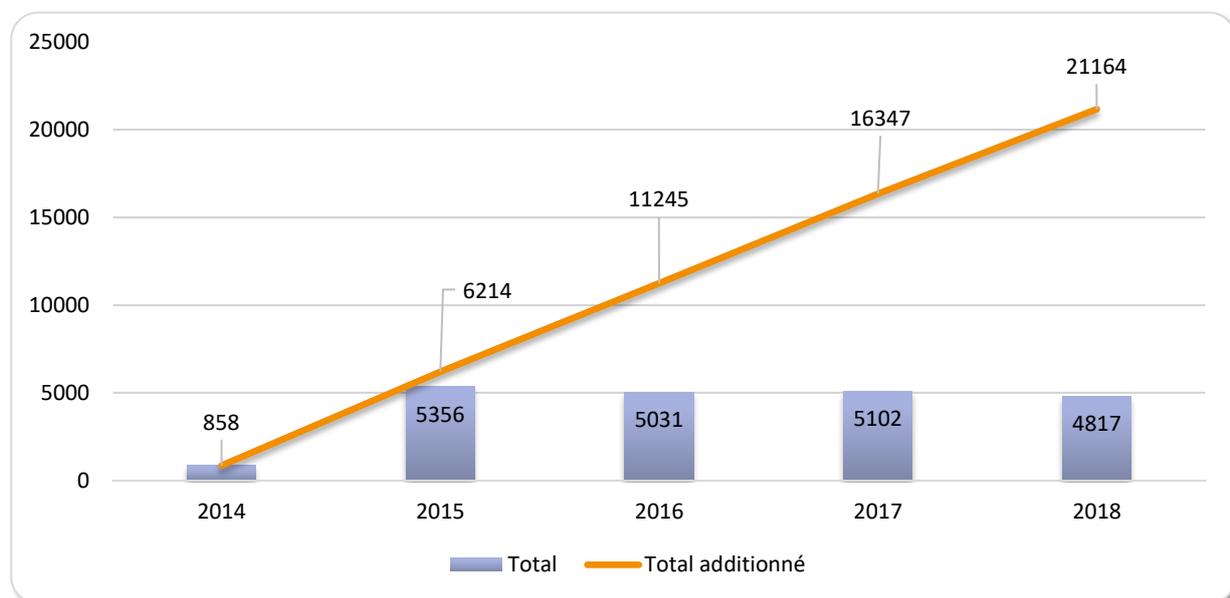


Graphique 104 : Nombre d'interventions en actions de sensibilisation et de formation, par région / international



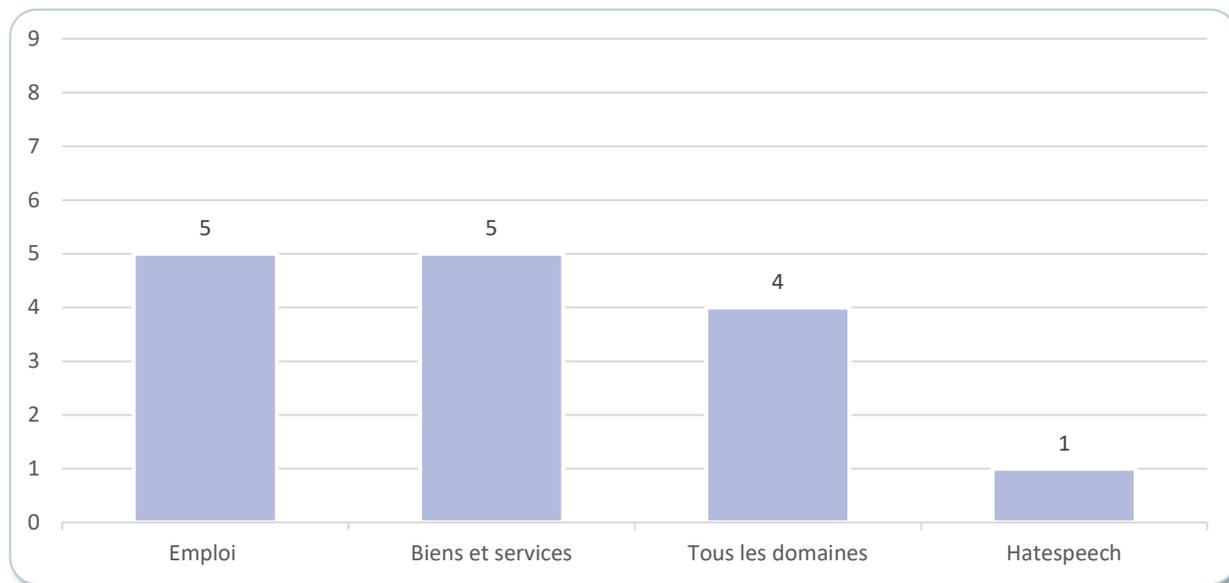
10.1 eDiv

Graphique 105 : Nombre d'utilisateurs uniques de l'outil en ligne eDiv depuis sa création en 2014

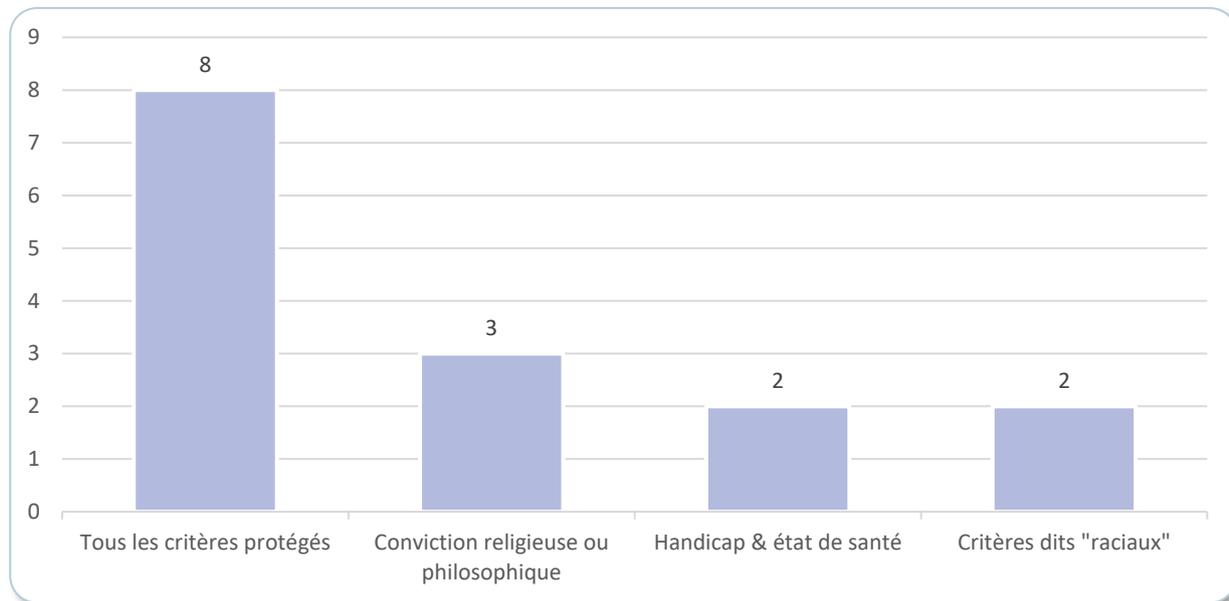


11 Avis & recommandations

Graphique 106 : nombre d'avis et recommandations ayant été produits en 2018 – par domaine :



Graphique 107 : nombre d'avis et recommandations ayant été produits en 2018 – par critère :

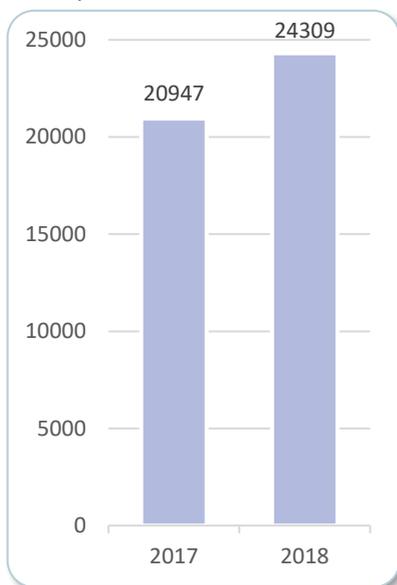


12 Communication (sites web & réseaux sociaux)

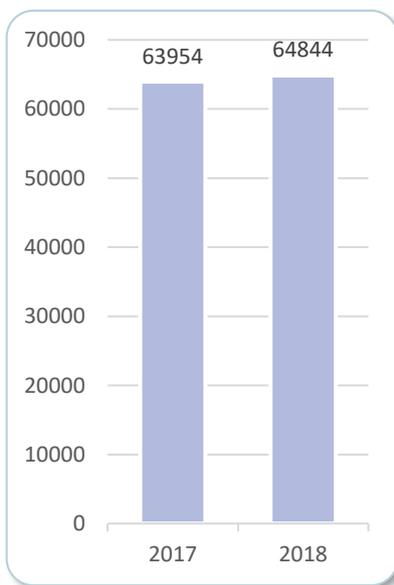
12.1 Fréquentations du site internet unia.be

De plus en plus d'internautes visitent le site internet d'Unia. En 2018, Unia note une augmentation de 16% au niveau des sessions. Nous observons également une hausse du nombre pages ouvertes sur notre site web de 1,4%. Enfin, le nombre d'utilisateurs a quant à lui augmenté de 14,9% si l'on compare avec l'année 2017. Sur l'ensemble de l'année, nous avons eu 40 339 sessions, 25 370 utilisateurs et 58 945 visiteurs de plus que l'année dernière. Les mois les plus chargés ont été les mois de septembre à décembre où le site www.unia.be a eu plus de 20 000 utilisateurs par mois.

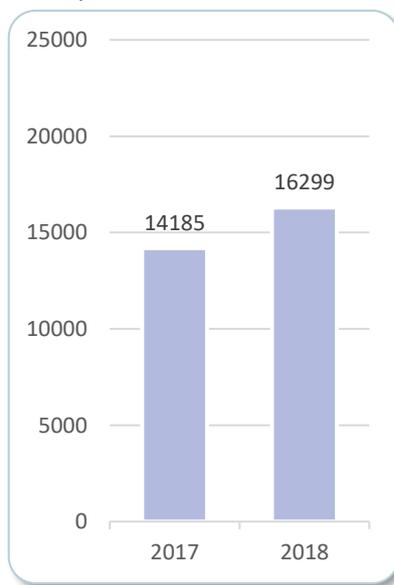
Graphique 108 : nombre moyen de sessions ouvertes sur le site web d'Unia par mois en 2017 et 2018 :



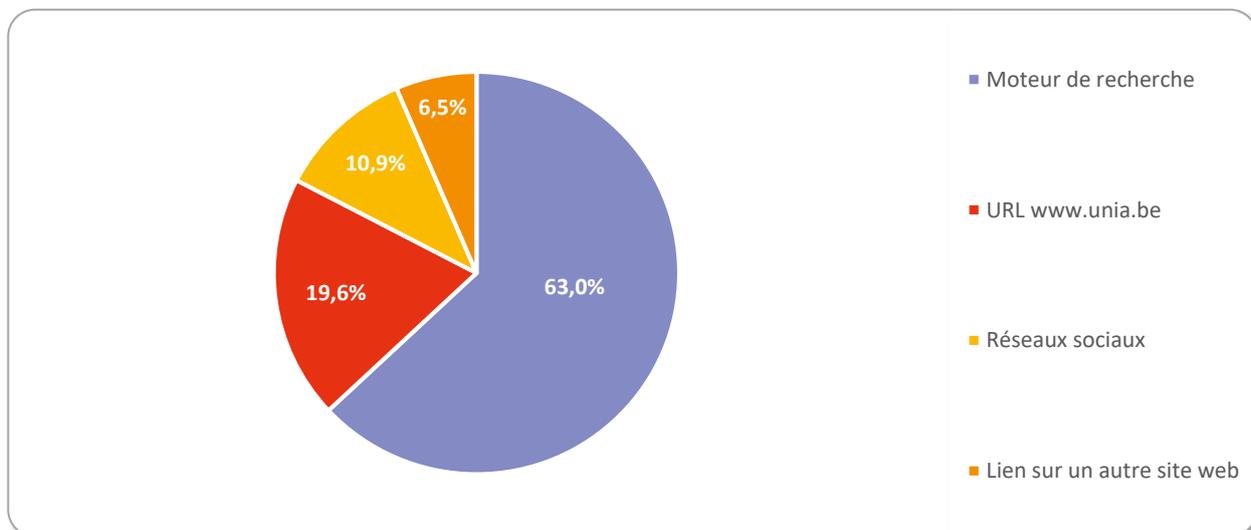
Graphique 109 : nombre de pages visitées sur le site web d'Unia par mois en 2017 et 2018 :



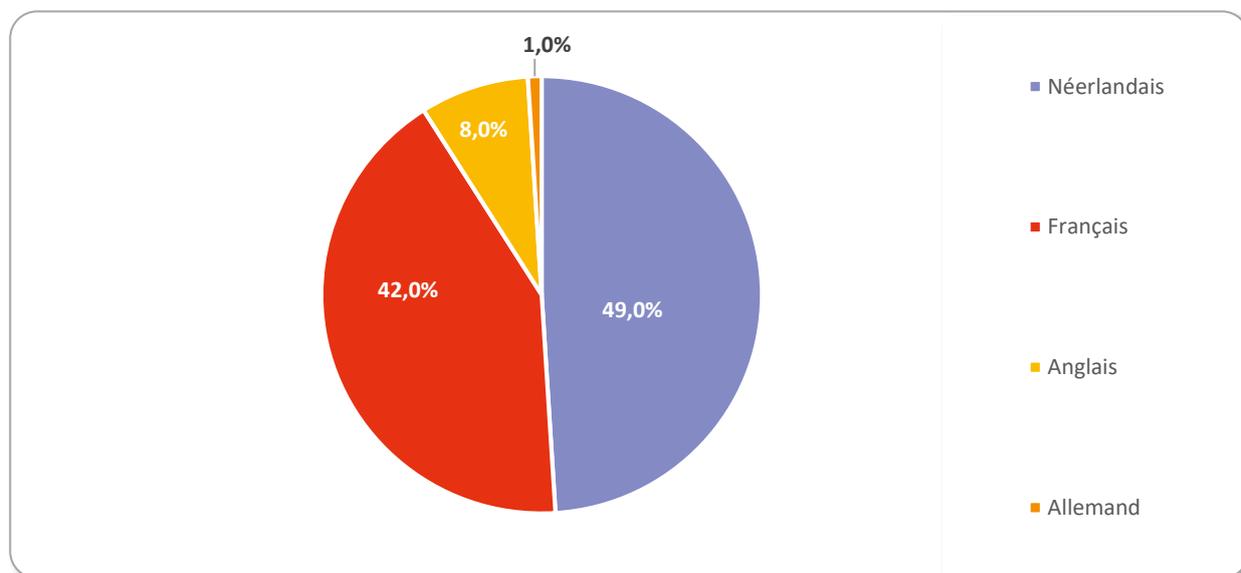
Graphique 110 : nombre d'utilisateurs de notre site web d'Unia par mois en 2017 et 2018 :



Graphique 111 : Canaux par lesquels les utilisateurs trouvent notre site web :



Graphique 112 : notre page principale est visitée dans les langues suivantes :



12.2 LeChoixEgalite.be – KiesGelijkeKansen.be

- Plus de 4 600 visiteurs
- Plus de 25 000 pages visitées
- 13% des visiteurs sont retournés sur le site
- Temps moyen sur le site : plus de 2 minutes et dem

12.3 Facebook & Twitter

En 2018, le nombre d'impressions de messages des pages Facebook et Twitter a dépassé le cap de 1 million.

- Facebook : 1 070 522 impressions (les 10 000 followers dépassés)
- Twitter : 1 032 300 impressions (les 4 000 followers dépassés)



Unia

Rue Royale 138 • 1000 Bruxelles

T +32 (0)2 212 30 00

info@unia.be

www.unia.be



unia.be    